

67245
2287

Le Monde



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13351 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - VENDREDI 1^{er} JANVIER 1988

Coup de froid entre Pékin et Washington

Le ton monte entre Pékin et Washington. Les Chinois ont fait savoir, le jeudi 31 décembre, qu'ils envisagent une mesure de rétorsion à la suite de l'expulsion discrète, pour espionnage, de deux de leurs diplomates en poste aux Etats-Unis. Cette affaire est révélatrice d'un climat qui s'est singulièrement détérioré depuis la normalisation complète en 1979 des relations entre les deux pays.

Après les passes d'armes entre le Congrès américain et la Chine sur la question du Tibet, la condamnation à Shanghai d'un étudiant, le retour d'Amérique et l'expulsion d'un autre, originaire de Taïwan mais venant lui aussi des Etats-Unis, tous deux pour activités dissidentes, la polémique sur les ventes d'armes chinoises à l'Iran menace à présent de rebondir. Elle avait connu un temps d'arrêt à la suite de vagues assurances de Pékin sur un contrôle plus strict de ses exportations. Les services de renseignement américains viennent de faire état de nouveaux transferts de missiles tenus pour être de fabrication chinoise, via un port nord-coréen, à destination, probable, de l'Iran.

L'escalade des griefs n'est certes pas le seul baromètre des relations sino-américaines. Après Hongkong et le Japon, Washington est le troisième partenaire commercial de la Chine, que l'on rattrape les chiffres américains (qui font apparaître un déficit pour les Etats-Unis de l'ordre de 3 milliards de dollars en 1987) ou chinois (sensiblement défavorables à Pékin). D'un côté comme de l'autre, on prévoit une intégration accrue de l'économie chinoise dans les échanges mondiaux en 1988, et donc, même si l'on s'abstient de le dire publiquement, des frictions économiques croissantes entre Pékin et Washington sur ce terrain.

Après la « lune de miel » du début de la décennie, on en arrive ainsi, entre la Chine et les Etats-Unis, aux problèmes concrets devant lesquels les bons sentiments - surtout lorsqu'ils étaient encouragés par une hostilité commune envers Moscou - sont impuissants. La coopération politique et militaire, encore très active entre les deux pays, ne peut que se heurter à des facteurs aussi difficilement maîtrisables que leurs rapports économiques en période d'incertitudes sur les marchés des changes et de crise globale. En particulier à un moment où la Chine voit avec amertume le numéro soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev - « homme de l'année » de « Time » - l'emporter en popularité auprès de l'opinion américaine, que Pékin pensait avoir hypnotisée pour longtemps.

Si elle croyait pouvoir séduire encore longtemps et à peu de frais l'Amérique, la Chine s'est donc quelque peu trompée. Que le ton monte encore d'un cran, à Pékin, dans les jours qui viennent, ne peut être exclu. Mais il y a fort à parier que les Chinois, qui tiennent tant à leur ouverture sur le reste du monde, sauront par la suite surmonter leur déception et faire bon usage de leur traditionnel pragmatisme.

(Lire en page 4 l'article de FRANCIS DERON.)

M 0147 - 0101 0 - 4,50 F



3790147004500 01010

Le billet vert à 122 yens

L'Europe principale victime de la baisse du dollar

Le dollar a poursuivi, le jeudi 31 décembre, sa dégringolade. Il se négocie, en Europe, en dessous de 122 yens et autour de 1,58 mark, et 5,36 francs. Dans le quotidien allemand « Handelsblatt », M. Poehl, président de la Bundesbank, rappelle que les interventions des Banques centrales pour freiner cette chute ne peuvent être « sans limites ». Le ralentissement de l'activité outre-Atlantique, confirmé par la baisse de l'indice composite pourrait se traduire par une réduction du déficit commercial, et ainsi doper le dollar.

La baisse du dollar, décidée par le groupe des cinq pays les plus industrialisés du monde, le 22 septembre 1985 au Plaza à New York, pour tenter de réduire le déficit commercial des Etats-Unis, va-t-elle, finalement, se retourner uniquement contre l'Europe, coincée entre une Amérique à nouveaux exportatrices et un Extrême-Orient en excellentes conditions ?

C'est un risque qui se profile à l'horizon 1989 et qu'il faut prendre tout à fait au sérieux. Les effets du renversement de tendances sur les marchés des changes depuis ce fameux 22 septembre 1985 ne se font sentir que progressivement, en raison de la grande inertie des phénomènes économiques et de la relative viscosité des flux commerciaux. Mais le jour où ces effets apparaissent au grand jour, il est trop tard pour les corriger, rapidement du moins, et ceux qui en souffriront regretteront sans doute de ne pas avoir agi à temps.

Depuis deux ans, la baisse du dollar, si importante soit-elle (50 %), a finalement peu affecté les économies occidentales. En

Europe, du propre aveu du ministre des finances ouest-allemand, M. Gerhard Stoltenberg, elle a contribué à la stabilité des prix en réduisant le coût des importations d'énergie, de matières premières et de produits finis et n'a nullement freiné les exportations.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 20.)



PANCHO

Visite dans une république musulmane de l'Union soviétique

L'Ouzbékistan en retard d'une « perestroïka »

TACHKENT de notre envoyée spéciale

« La perestroïka ? Ça veut dire qu'on recommence tout depuis le début. L'ampleur de la tâche n'a pas l'air de troubler outre mesure le groupe de six jeunes gens en train de griller une dernière cigarette dans une ruelle déserte de la vieille ville de Samarcande avant de rentrer se coucher. A vrai dire, aucun ne semble avoir une idée très précise de la « restructuration » gorbatchévienne, et pas un ne se risque à affiner la définition,

un peu sommaire, que vient d'avancer le plus âgé, tout juste rentré de deux ans de service militaire à Moscou.

Mais est-ce qu'en Ouzbékistan ça existe, la perestroïka ? « Bien sûr, ça existe », assure un autre, serrant furtivement son manteau de soie matelassée, malgré la douceur des 14 degrés de cette nuit de décembre ouzbèke. La preuve ? « Ils en parlent à la télé le soir ». Alors, qu'est-ce qui a changé ? « Oh, rien n'a changé ». A plus de 3 000 kilomètres de Moscou, au cœur de l'Asie cen-

trale soviétique, la perestroïka ne fait pas vraiment recette. Les dirigeants moscovites se cherchent d'ailleurs pas à le cacher, qui multiplient les rappels à l'ordre à l'égard des Républiques musulmanes du sud. Le 18 décembre encore, un an jour pour jour après les sanglantes émeutes nationalistes d'Alma-Ata, dans le Kazakhstan voisin, le premier ministre soviétique, M. Ryjkov, a critiqué, dans cette même ville, les mauvaises performances du Kazakhstan, qui suscitent « une inquiétude sérieuse » à Moscou.

Les critiques de Moscou à l'égard de l'Ouzbékistan. République soviétique depuis 1924, sont centrées sur trois thèmes : la corruption, la pratique de l'islam et les mauvais résultats de la production de coton, dont cette République assure les deux tiers de la production nationale. La lutte contre la corruption a été lancée relativement tôt après la mort du premier secrétaire du PC ouzbèke, Charaf Rachidov, le 30 octobre 1983.

SYLVIE KAUFFMANN. (Lire la suite page 3.)

Le dixième Rallye Paris-Dakar

L'aventure derrière les affaires

Après un prologue disputé à Mirapolis, dans le Val-d'Oise, le rallye Paris-Dakar devait partir de Versailles le vendredi 1^{er} janvier.

La grande chevauchée mécanique - et médiatique - du rallye Paris-Dakar est repartie. Repartie pour une dixième édition qui présente cette année plusieurs paradoxes. Jamais ce marathon des sables n'a connu une telle participation (600 concurrents, répartis entre 181 motos, 310 voitures et 109 camions), y compris celle de pays normalement peu enclins à ce genre de « show » et à la « sponsoring » qui l'accompagne. Les camions tchécoslovaques et polonais, bardés d'autocollants, ont été particulièrement remarqués au prologue de Mirapolis. Pour la première fois, des observateurs soviétiques et chinois suivront l'épreuve de bout en bout. Et ne parlons pas de la presse japonaise,

qui envoie plus d'équipes de télévision qu'il n'y a d'équipages nippons en course...

Or c'est au moment même où le rallye, malgré la disparition de son promoteur, Thierry Sabine, souffle ses dix bougies, que l'on s'interroge sur son avenir. Le père, Gilbert Sabine, qui a repris le flambeau, s'inquiète lui-même de la survie d'une épreuve passée en dix ans du « rallye des camionnettes » ou de la « course des garagistes », comme on disait dédaigneusement, à cette épreuve reine du sport mécanique mondial.

Thierry Sabine voulait conserver l'esprit d'aventure à son rallye, en maintenant la cohabitation entre amateurs et professionnels. Pari quasi impossible à tenir lorsque, le succès aidant, toutes les grandes écuries s'engouffrent dans l'opération. Un véritable amateur, aujourd'hui, n'a prati-

quement plus de chance de gagner, ni même d'arriver honorement à Dakar. La concurrence des grandes marques et de leurs équipes d'assistance ont complètement transformé les conditions de la course.

Et pourtant, amateurs et aventuriers ne se découragent pas. L'amour de la mécanique placée dans des situations extrêmes, l'attrait du désert, le besoin de s'éprouver, tout pousse à une participation toujours accrue, et même toujours aussi populaire, confondant pendant trois semaines classes sociales, nationalités et climats culturels. Les quelque cent mille personnes qui, à Mirapolis, ont piétiné une journée dans la boue pour regarder passer les monstres, avaient toutes le même regret : ne pas pouvoir être de l'aventure.

ROGER CANS.

(Lire nos informations page 19.)

C'est un faux numéro qui a tout déclenché, le téléphone sonnant trois fois au cœur de la nuit et la voix à l'autre bout demandant quelqu'un qu'il n'était pas. Bien plus tard, lorsqu'il pourrait réfléchir à ce qui lui était arrivé, il en conclurait que rien n'est réel sauf le hasard.

Paul Auster

Cité de verre

roman traduit de l'américain par Pierre Fuxian

UN THRILLER
KAFKAIEN
A NEW YORK

ACTES
HUBERT
NYSSEN
EDITEUR
SUD

DIFFUSION PLF

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,80 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 AS ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Hongrie, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 120 esc. ; République, 336 F CFA ; Suède, 12,50 sc. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 1,75 \$.

صكنا من الامم

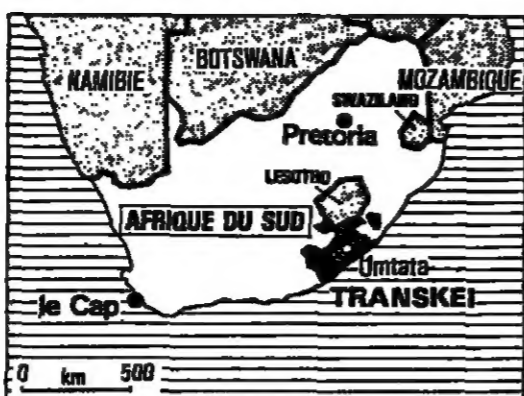
Etranger

سكرا من الاصل

REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

L'armée prend le pouvoir dans le bantoustan du Transkeï

Pour la deuxième fois en trois mois, l'armée s'est saisie, mercredi 30 décembre, du pouvoir confié en 1976 par Pretoria au foyer tribal du Transkeï. Ce pourrait être un coup d'Etat, s'il y avait un Etat... En réalité, décrété « indépendant » par le gouvernement sud-africain il y a onze ans, ce bantoustan qui regroupe une partie de la tribu Xhosa - la seconde du pays derrière les Zoulous - n'a jamais été reconnu comme un pays souverain par aucun membre de la communauté internationale.



Mercredi, en dehors de l'Afrique du Sud, qui continue d'entretenir peu ou prou la fiction, seule l'Agence Tass, dans une dépêche datée de Maputo, s'est laissée aller à commenter sérieusement le « coup d'Etat » pour dénoncer comme une révélation la « main du gouvernement sud-africain ».

Quelles byzantines rivalités de clocher et de familles, il est très difficile en réalité de savoir ce qui motive les soubresauts de la vie politique dans ce bantoustan de 2,7 millions de « citoyens-paysans ».

Republique sud-africaine, le général Bantu Holomisa, nouvel homme fort du territoire, a justifié son opération, qui n'a fait aucune victime, par la corruption dont serait victime le gouverneur M^{me} Stella Sigcau (cinquante ans), chef du précédent « gouvernement ».

cette fois, d'en remettre les rênes à des civils aussitôt que possible... La loi martiale a été proclamée sur les 30 000 kilomètres carrés du territoire, et les activités politiques - réduites de tout temps à leur plus simple expression par le parti unique - sont suspendues.

SUISSE : président sortant de la Confédération

M. Aubert se retire de la vie politique après avoir dirigé la diplomatie pendant dix ans

BERNE de notre correspondant
Nul n'est prophète en son pays. L'adage pourrait s'appliquer à M. Pierre Aubert, qui se retire le vendredi 1^{er} janvier du Conseil fédéral, après dix années passées à la tête de la diplomatie helvétique. Président sortant de la Confédération, il cède cette fonction honorifique, occupée à tour de rôle par les sept membres du gouvernement à M. Otto Stich, socialiste également et responsable du département des finances.

Ce n'est pas tout à fait un hasard si M. Aubert a réservé sa dernière conférence de presse aux journalistes étrangers accrédités à Berne. Paradoxalement, sa politique aura souvent été mieux comprise au-delà des frontières qu'en Suisse-même. A priori, cela ne devrait pas entièrement déplaire à un ministre des affaires extérieures. Mais M. Aubert aura aussi appris qu'il n'est pas toujours aisé de vouloir ouvrir au monde un pays longtemps replié sur lui-même, cultivant ses particularismes, à l'ombre de sa neutralité. D'où une certaine déception, teintée d'amertume, qu'il laissait transparaître, avant de passer la main.

Signe de sa volonté d'ouverture, le département politique fédéral est devenu le département des affaires étrangères. Es complètement de sa neutralité traditionnelle, la diplomatie helvétique met l'accent sur « la solidarité, la disponibilité et l'universalité ». Dans cette perspective, la Suisse a participé activement à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Sa neutralité ne signifiait pas l'indifférence, elle n'empêchait pas à intervenir en faveur du respect des droits de l'homme et du désarmement. Autre évolution, son aide publique au développement qui avait longtemps placé en queue du peloton des pays industrialisés est passée en dix ans de 0,19 % à 0,31 % du produit national brut. La Confédération manifeste également sa disponibilité en représentant les intérêts des Etats-Unis en Iran ou de la Grande-Bretagne en Argentine.

Quitte à irriter parfois ses compatriotes, M. Aubert n'a pas ménagé ses efforts pour promouvoir une diplomatie plus active. D'abord en multipliant les visites d'hôtes étrangers en Suisse. Ces déplacements, somme toute « nor-

maux » pour un ministre des affaires étrangères, suscitent parfois des critiques. A ses détracteurs, l'ancien avocat de Neuchâtel, connu pour sa modération, rétorquait : « On ne fait pas de politique en se bornant à vendre des montres à l'autre bout de la planète. Il est devenu indispensable que notre diplomatie se mette en mouvement pour défendre nos intérêts économiques. La Suisse ne peut plus se contenter d'observer les événements du haut de son balcon ».

Amplifiant un mouvement timidement amorcé par ses deux prédécesseurs, M. Aubert a ainsi été le premier ministre suisse des affaires étrangères à se déplacer en Afrique noire et en Amérique latine, mais aussi à Moscou et à Washington. Neutralité oblige, il a pris soin de consacrer ses voyages entre les pays occidentaux et ceux de l'Est. De même, il s'est rendu à la fois en Inde et au Pakistan, en Israël et dans plusieurs pays arabes, en Chine et à Hong-Kong. En 1983, il avait reçu M. Mitterrand, premier chef d'Etat français à effectuer une visite officielle dans la Confédération depuis 1910.

Neutralité n'est pas indifférence

Signe de sa volonté d'ouverture, le département politique fédéral est devenu le département des affaires étrangères. Es complètement de sa neutralité traditionnelle, la diplomatie helvétique met l'accent sur « la solidarité, la disponibilité et l'universalité ». Dans cette perspective, la Suisse a participé activement à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Sa neutralité ne signifiait pas l'indifférence, elle n'empêchait pas à intervenir en faveur du respect des droits de l'homme et du désarmement. Autre évolution, son aide publique au développement qui avait longtemps placé en queue du peloton des pays industrialisés est passée en dix ans de 0,19 % à 0,31 % du produit national brut. La Confédération manifeste également sa disponibilité en représentant les intérêts des Etats-Unis en Iran ou de la Grande-Bretagne en Argentine.

Devant se rendre à l'évidence des limites de sa politique d'ouverture, M. Aubert n'aura cependant pas atteint son principal objectif : faire entrer la Suisse aux Nations unies. S'il avait réussi à convaincre le gouvernement et le Parlement, il n'a pas été suivi par ses compatriotes. En rejetant par près de 70 % des voix en mars 1986 son projet d'adhésion à l'ONU, les Suisses lui ont infligé un cuisant désaveu. Ultime revers pour le démissionnaire, le récent « non » du Parlement à la ratification de la Charte sociale européenne. Imposant sur cette décision et légèrement dépité, M. Aubert devait confier à la presse étrangère que « certains députés savent à peine ce qu'est le Conseil de l'Europe ». En s'éloignant à soixante ans, il peut néanmoins affirmer avec satisfaction : « Il n'y a aucun pays au monde avec lequel nous aurions un véritable contentieux ».

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

Le chef des mutins de Pâques « détenu à domicile »

Buenos-Aires. - L'état-major de l'armée de terre argentine a annoncé officiellement, mercredi 30 décembre, que l'ex-lieutenant-colonel Aldo Rico, chef de la mutinerie de Pâques, avait quitté la caserne où il était gardé depuis le mois d'avril dernier, et serait désormais en « détention préventive stricte à son domicile ». L'état-major précise que ce changement de situation avait été décidé le matin même par le juge militaire désigné depuis la semaine dernière par la Cour suprême de justice.

Gabon

Trois Iraniens expulsés de France ont été hospitalisés

Deux des quinze personnes (des Iraniens et des Turcs) expulsés au début de décembre de France vers le Gabon ont été hospitalisées mardi 29 décembre à Libreville, a-t-on appris de source médicale dans la capitale gabonaise, où les expulsés entament la même jour leur quatrième semaine de grève de la faim. Un troisième iranien, M. Hassan-Habibi, a également dû être hospitalisé le lendemain. Anahita Ariva Far, âgée de dix-neuf ans, et Afshaneh Yusefy, âgée de vingt-deux ans, toutes deux iraniennes, étudiant à Paris, ont accepté, sur les conseils d'un médecin, de quitter leur hôtel pour l'hôpital, où elles ont été placées sous perfusion et ont subi une prise de sang.

KENYA

Alice Lakwena, la « prêtresse » ougandaise, en prison pour quatre mois

La « prêtresse » rebelle ougandaise Alice Lakwena, qui avait pris cette année la tête d'une croisade antigouvernementale, a été incarcérée au Kenya, a annoncé, mercredi 30 décembre, M. Justus Ole Tipis, le ministre kenyan chargé de la sécurité intérieure. Le ministre a déclaré que la « prêtresse » avait été jugée à Kapenguria, dans le nord-est du pays et condamnée à quatre mois de prison pour être entrée illégalement au Kenya.

MAROC

Deux militants marxistes condamnés à dix ans et à douze ans de réclusion

Un ouvrier et un étudiant marocains ont été condamnés, lundi 28 décembre à Casablanca, à douze ans et à dix ans de réclusion pour appartenance à l'organisation marxiste-léniniste clandestine l'Association des droits de l'homme au Maroc. L'association, instituteur de son état, s'est vu infliger une peine de prison ferme de deux ans pour avoir hébergé ces deux militants de l'Al-Amman recherchés par la police.

Pologne

Projet de loi électorale

Varsovie. - Le Conseil d'Etat a rendu public, mercredi 30 décembre, le projet d'une nouvelle loi électorale qui devrait entrer en application lors des élections communales prévues en juin dans tout le pays. Ce projet stipule que deux candidats seront présentés à ce scrutin pour chacun des sièges à pourvoir. L'actuelle loi électorale, en vigueur en Pologne depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, ne prévoit pas la double candidature pour un seul poste. Elle se borne à préciser que le nombre des candidats doit être de 50 % supérieur au nombre de postes à pourvoir. Autre innovation introduite par le Conseil d'Etat : les noms des candidats seront portés sur les bulletins de vote par ordre alphabétique et non plus, comme la loi l'impose aujourd'hui, par ordre préférentiel.

Maroc

Deux associations des droits de l'homme, l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc et l'Association arabe des droits de l'homme au Maroc, ont estimé, dans un communiqué, que les condamnations étaient « sévères et sans rapport avec les faits reprochés ».

Le nouveau projet précise que tous les candidats aux futures élections communales devront être présentés par des organisations officielles. Cette restriction risque de susciter des réactions au sein de l'opposition, particulièrement au sein du syndicat discuté Solidarité. La direction du syndicat pour le région de Varsovie avait récemment exprimé le souhait de désigner des candidats pour les élections communales. - (AFP).

Conflict du Sahara

Le Polisario annonce une « violente attaque » contre les forces marocaines

Le Front Polisario a annoncé, mercredi 30 décembre, que ses combattants avaient « violemment attaqué », à l'aube, le mur de défense marocain dans la région de Heouza, dans le nord du Sahara occidental, faisant de nombreuses victimes et des prisonniers. Selon un communiqué du Front diffusé à Alger, « de nombreux éléments ennemis ont été arrêtés et d'autres ont été fait prisonniers », au cours de cette attaque, la première depuis le fin de la trêve de vingt jours décidée par le Front Polisario le 25 novembre, lors de la visite de la mission technique de l'ONU au Sahara occidental. Les combattants sahraouis seraient saisis « un important lot de matériel, comprenant notamment des véhicules, et détruit un matériel aussi divers qu'important ». L'attaque a été déjouée sur un front de 15 kilomètres, « inversé et occupé dès les premiers instants de l'offensive », selon un communiqué publié à Alger, qui précise que « les renforts dépêchés par l'ennemi ont été repoussés et pourchassés en profondeur derrière de mur de défenses ».

Salvador

Protestations américaines après la libération de meurtriers

San-Salvador. - Un porte-parole de l'ambassade américaine à San-Salvador a indiqué, le mercredi 30 décembre, que les Etats-Unis envisageaient de réduire leur aide au système judiciaire salvadorien à la suite de la libération de deux hommes qui avaient tué deux conseillers américains et un responsable de la réforme agraire en 1981. Le juge qui a relâché les deux hommes a également décidé d'abandonner les poursuites contre un ancien capitaine de l'armée qui aurait commandité les meurtres. Toutes ces personnes bénéficient d'une amnistie pour les crimes à caractère politique, prévue par le plan de paix pour l'Amérique centrale signé à Guatemala le 7 août. Le président Duarte avait officiellement souhaité que les meurtriers soient jugés, mais il a annoncé l'amnistie en déclarant qu'il était temps de « pardonner et d'oublier ». Pour le porte-parole de l'ambassade américaine, « les tueurs étaient impliqués pour des motifs purement criminels ». - (Reuters).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650672 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
354 F	672 F	954 F	1 200 F

FRANCE
Tous pays étrangers
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ETRANGER (par mandat)
I. - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS
399 F 762 F 1 059 F 1 300 F

II. - SUISSE, TUNISIE
594 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à remplir leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tappez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24.

Impression de « Monde » à la suite de l'Union Parisienne

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composé 36-15 - Tappez LEMONDE

Le Monde
PUBLICITE
5, rue de Valenciennes, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 286 136 F

Pakistan en retard

Le Pakistan en retard

Le Pakistan en retard

Le Pakistan en retard

URSS : visite dans une république musulmane

L'Ouzbékistan en retard d'une « perestroïka »

(Suite de la première page.)
Frappé par une crise cardiaque, dit-on, au moment de fournir des éclaircissements sur les chiffres de la production de coton, Charaf Rachidov avait régné pendant vingt-quatre ans sur l'Ouzbékistan et sur des malversations d'une ampleur peu commune. En juin 1984, le «nouveau» équipe, dirigée par M. O'zbekhadjiev (qui n'était autre que le président de la République d'Ouzbékistan quand Rachidov en était le



premier secrétaire) lançait une campagne contre la corruption qui devait se solder, en trois ans, par le limogeage de 250 responsables et de plus de 3 000 employés, pour la plupart impliqués dans le scandale du coton.
Tandis que Rachidov sombrerait dans l'infiniment petit, se dévoua à être posthume - se dévoua à être dévoué - ce fut d'une place d'honneur, près de la statue de Lénine à Tachkent, vers d'autres lieux moins en vue, - des poursuites judiciaires étaient engagées contre une cinquantaine de responsables du parti et plusieurs ministres. En août 1986, l'ancien ministre du coton, Yakhojiev Ousmanov, était condamné à mort, sort que devait également connaître en juin dernier l'ancien premier secrétaire de la région de Boukhara, troisième ville d'Ouzbékistan, A. Karimov.
Les chiffres du plan avaient été abondamment falsifiés, au point que la production de six millions de tonnes par an annoncée au début des années 80 paraît aujourd'hui tout à fait fictive. Selon le président adjoint de la planification d'Etat, M. Igor Tchigiriov, seuls 5 millions de tonnes ont été récoltées cette année, alors que le plan en prévoyait 5,7. «Heureusement, relève-

ment fréquentes par les vieillards. Les jeunes, eux, se disent volontiers musulmans et croyants. Ils évoquent la difficulté de se battre contre des musulmans dans la guerre d'Afghanistan », mais ils affirment ne pas aller à la mosquée. Parmi les adeptes des moines chandistes ou « autodidactes », selon la terminologie officielle ? La réponse est plus difficile à obtenir.
Dans une République où la population russe est très minoritaire (environ 10 % des 18,5 millions d'habitants, mais 30 % de la population de Tachkent), la pratique de l'islam est perçue par les autorités comme une force de résistance à la domination de Moscou, et le pouvoir central ne l'aime pas sur la propagande stibiste.

ment fréquentes par les vieillards. Les jeunes, eux, se disent volontiers musulmans et croyants. Ils évoquent la difficulté de se battre contre des musulmans dans la guerre d'Afghanistan », mais ils affirment ne pas aller à la mosquée. Parmi les adeptes des moines chandistes ou « autodidactes », selon la terminologie officielle ? La réponse est plus difficile à obtenir.
Dans une République où la population russe est très minoritaire (environ 10 % des 18,5 millions d'habitants, mais 30 % de la population de Tachkent), la pratique de l'islam est perçue par les autorités comme une force de résistance à la domination de Moscou, et le pouvoir central ne l'aime pas sur la propagande stibiste.

Mariages à sens unique

Les deux communautés coexistent sans hostilité apparente, mais sans s'interpénétrer. A l'université, les cours sont divisés en deux groupes, les russes et les ouzbèkes. Le critère étant la connaissance de la langue russe, certains ouzbèkes peuvent être intégrés dans les groupes russes, dont le niveau est nettement plus élevé, aux dires des enseignants. Les mariages mixtes existent, mais à sens unique : entre femmes russes et hommes ouzbèkes. Il est très rare que des jeunes femmes ouzbèkes, plus soumises à l'emprise de la tradition religieuse, épousent des Russes.
Un certain nombre d'apparatchiks sont accusés d'avoir profité d'un « quota » officiel d'Ouzbèks pour gravir rapidement les échelons locaux de l'administration ou de l'appareil du parti. Il serait difficile de faire le même reproche au reste de la population, souvent sous-qualifiée par rapport aux Russes. Ainsi l'usine modèle de machines agricoles Tchkalovsk, que l'on a visité et fait encore visiter à des générations d'étrangers de passage à Tachkent, emploie-t-elle deux mille sept cents Russes pour mille cinq cents Ouzbèks - une proportion totalement inverse de celle de l'ensemble de la population. Parmi les installations destinées à rendre la vie des ouvriers plus agréable sur les lieux de travail, le directeur de l'entreprise, M. Karlov, lui-même Russe, mentionne fièrement deux piscines. Equipement, à n'en pas douter, typiquement Ouzbek. Et la quasi-totalité des noms des ouvriers

méritants dont les photos sont affichées sur un mur de l'usine sont des noms russes.
Si la soviétisation n'a pas totalement atteint son but en Ouzbékistan, ce n'est pas faute d'avoir employé les grands moyens. Il suffit de se promener dans les rues de Tachkent, qui s'appellent inévitablement Marx, Lénine et Engels, pour en avoir une idée. Difficile de faire quelques pas sans tomber sur un portrait géant de Lénine ou sans apercevoir sur les immeubles d'énormes slogans. « Gloire au P.C.S.U. » déjà en voie d'abandon à Moscou au profit de mots d'ordre plus modernistes. Les zones rurales restent difficilement accessibles aux étrangers, et la vieille ville de Tachkent est soigneusement maintenue hors des parcours organisés.

Les responsables ne manquent pas une occasion de faire serment d'allégeance à Moscou, comme le troisième secrétaire du comité central ouzbèke, M. Moutal Kholmouk hamedov, qui, recevant quelques correspondants étrangers, tient à « rendre hommage à la nation russe et au peuple russe, qui nous ont beaucoup aidés ». Mais s'il s'agit volontiers sur la perestroïka ou sur la « nouvelle pensée politique » - chères à M. Gorbatchev, il est beaucoup moins bavard sur le glasnost, mot plus délicat de la « démocratisation ». Serait-ce un oubli volontaire ? Certainement pas, s'empressent-ils de répondre. « Et en guise de preuve, il se lance dans une longue énumération de la liste des organes de presse publiés en Ouzbékistan.
De fait, la transparence a encore un bon bout de chemin à faire en Ouzbékistan, comme en témoigne le changement subit d'attitude de deux gardiens d'une école de Samarcande, qui nous voyant flâner, nous ont invités à soir, à prendre le thé dans leur petite loge. D'abord chahuteurs et volubiles - leurs cigarettes de haschich y étaient peut-être pour quelque chose, - ils se sont brusquement fermés après la visite de deux jeunes gens qui se sont enquis de la nationalité des visiteurs occidentaux et ont fait sortir l'un des deux gardiens pour une brève conversation. Les deux jeunes gens qui venaient de les rappeler à l'ordre étaient membres du Komsomol, la ligue des jeunes communistes.

SYLVIE KAUFFMANN.

RFA : après l'ouverture des archives de l'ONU

Quatre mille cinq cents criminels nazis vont faire l'objet de poursuites

Ludwigsburg (AFP). - Près de quatre mille cinq cents criminels nazis vont, dans les prochaines années, faire l'objet de nouvelles poursuites judiciaires en RFA, après la communication par l'ONU d'une liste de personnes qui avaient jusqu'à présent échappé à la justice, a indiqué, mardi 29 décembre, M. Alfred Streim, directeur de l'Office de recherche sur les crimes nazis à Ludwigsburg. Cette liste, qui comprend trente mille noms de criminels, de victimes et de témoins, est parvenue à l'Office ouest-allemand par la « voie diplomatique », a encore indiqué M. Streim dans une interview à l'agence ouest-allemande DPA.

accordé une aide juridique aux responsables de la poursuite des criminels nazis », a-t-il encore estimé.
La plupart de ces quatre mille cinq cents personnes menacées de poursuites sont d'anciens militaires allemands présentés dans les archives de l'ONU comme responsables d'exactions commises en Pologne et en France. Le premier travail de l'Office de Ludwigsburg sera de vérifier qu'elles sont toujours vivantes. La plupart devraient, en effet, avoir aujourd'hui plus de quatre-vingt ans. Comme l'ont montré des exemples récents, la production par des personnes de cet âge de certificats médicaux les déclarant incapables de supporter un procès peut les faire échapper aux poursuites.
Au total, en RFA, 91 160 personnes ont été poursuivies pour des crimes nazis. Sur ce nombre, 6 481 ont été condamnés, dont 160 à perpétuité.

Après la publication d'un texte qualifié d'« insultant »

Excuses du ministère de la défense à la communauté juive

Bonn. - Le ministère ouest-allemand de la défense a présenté des excuses, le mercredi 30 décembre, à la communauté juive de RFA pour une phrase d'une publication diffusée dans la Bundeswehr (armée ouest-allemande) affirmant que l'emploi des gaz dans les camps « était une victoire du principe d'économie ».
L'auteur de l'article, M. Reinert Reinhardt, vice-président du septième district militaire de Bavière, écrit notamment : « La question fondamentale est de savoir si un principe économique de définir un gouvernement qui se soucie du bien-être public peut être appliqué universellement. Si nous considérons que la fin justifie les moyens, alors l'utilisation des gaz pour l'extermination en masse des juifs, au lieu d'executions individuelles, constitue une victoire des principes économiques. (...) Cet épisode noir montre que les principes économiques ne sont que certains des

principes gouvernant la démocratie ».
Le président de la communauté juive de Berlin-Ouest, M. Heinz Galinski, s'est insurgé contre ce texte qui constitue « une insulte grossière à la mémoire des personnes assassinées et une preuve d'une idéologie antidémocratique effrayante ».
Le secrétaire d'Etat à la défense, M^{me} Agnes Huerland Buning, a vivement réagi contre le passage cité de cette publication non officielle destinée à la formation des employés de l'administration de la Bundeswehr. Elle s'est déclarée « atterrée par cette étrange marque de cynisme » et a ajouté : « Cela signifie-t-il que l'on est prêt à assumer le drame qui s'est produit ? J'ai honte pour celui qui a rédigé ces phrases et je présente mes excuses aux personnes concernées ». Le ministère de la défense a ordonné une enquête. - (AFP, AP.)

Réunion de la Cour suprême
Un article ambigu dans « les Nouvelles de Moscou » sur la réhabilitation des victimes du stalinisme

MOSCOU
de notre envoyée spéciale
On attendait Boukharine, Tomski, Rykov... Peut-être même d'autres révolutionnaires célèbres exécutés sous Staline. Mais ce sont des victimes inconnues de la répression stalinienne des années 30 qui, si l'on en croit le dernier numéro de l'hebdomadaire les Nouvelles de Moscou, viennent d'être réhabilités par la Cour suprême de l'URSS réunie en séance plénière le 24 décembre.
L'article des Nouvelles de Moscou, l'une des publications les plus en vue de la Glomast, relate les cas très ordinaires de cinq femmes arrêtées - quand elles avaient de dix-huit à vingt ans et étaient étudiantes - pour avoir commis l'erreur d'appartenir à des familles dont les parents, déjà dans les griffes du NKVD, étaient accusés d'être des « ennemis du peuple ». « La réhabilitation a été prononcée sans discussions », en « deux ou trois minutes », révèle l'hebdomadaire.
Les dossiers de ces cinq femmes, qui sont toujours en vie, étaient en effet éloquentes. Après des aveux extorqués selon le scénario classique de la terreur stalinienne, elles avaient toutes les cinq été condamnées, le 17 novembre 1939, à des peines de camp et d'exil intérieur pour « activités contre-révolutionnaires et création d'un groupe antisoviétique ».
Une première procédure de réhabilitation, en 1955, ne les satisfait pas - on les déclarait innocentes « faute de preuve de leur culpabilité ». Elles voulaient être lavées de tout soupçon, ce qui est chose faite depuis le 24 décembre, puisque la Cour suprême a, cette fois, reconnu que « le corps du délit faisait défaut ».
Plus tragique encore est l'autre dossier examiné par la Cour suprême lors de la même séance, celui de trois membres d'une même famille : Gregori Tvetkov, Maris Dorfman-Tvetkova et Abram Dorfman, économistes et comptable

accusés de complot contre Staline et de participation à une organisation terroriste trotskiste. Condamnés à mort le 11 octobre 1936, ils furent fusillés le jour même.
Curieusement, les Nouvelles de Moscou ne jugent pas utile de préciser dans quel sens a statué la Cour suprême sur ce second dossier, même s'il paraît logique que les juges aient décidé la réhabilitation. C'est l'une des ambiguïtés de cet article qui ne fournit pas non plus d'indications explicites sur le nombre de dossiers examinés. L'auteur semble avoir eu le souci de banaliser ces séances de réhabilitation de la Cour suprême qui ont abouti, selon des chiffres officiels, à plus de deux cent quarante réhabilitations depuis 1984 - chiffre dérisoire comparé aux millions probables de victimes des purges stalinienne. Mais on ignore le nombre de dossiers déposés...
Le mystère Boukharine
Le mystère continue donc de régner sur le sort réservé au plus illustre des « réhabilitables ». Nikolai Boukharine, compagnon de Lénine, qui s'oppose à Staline, et fut condamné à mort à l'issue du troisième « procès de Moscou », en mars 1938. A plusieurs reprises, ces derniers mois, Boukharine a été donné pour réhabilité par des sources soviétiques qui ont même parfois avancé des dates précises et d'autres noms de dirigeants révolutionnaires dont l'affaire paraissait acquise. Mais tout porte à croire que le vif débat soulevé par cette question dans les sphères dirigeantes se poursuit encore. La tâche est bien sûr compliquée par la charge idéologique attachée à une éventuelle réhabilitation de Boukharine qui critiquait les rythmes excessifs de la collectivisation des terres et de l'industrialisation, une politique que les dirigeants d'aujourd'hui sont loin de désavouer.
Au moment où l'on affirme vouloir remplir « les pages blanches de

ITALIE : réunis en congrès du 2 au 6 janvier à Bologne
Les radicaux veulent devenir le « sel de l'Europe »

ROME
de notre correspondant
Grand visionnaire et toujours en avance sur son temps, pour les uns ; roi des clowns de la vie politique italienne selon d'autres, M. Marco Pannella a trouvé une nouvelle idée spectaculaire : le Parti radical qu'il préside doit sortir du cadre de la péninsule, se muer en formation « transnationale » et devenir « le sel de l'Europe ».
Ce ultime renouveau du courant libéral italien doit être consacré lors du trente-quatrième congrès du parti, qui se tiendra du 2 au 6 janvier prochain à Bologne. Il va de pair avec les objectifs officiels du dauphin de M. Pannella, le secrétaire général, M. Giovanni Negri : construction des « Etats-Unis d'Europe » comprenant la Yougoslavie et la Turquie, création d'un « espace judiciaire européen » pour défendre l'Etat de droit « en péril », lüne contre le totalitarisme et pour les droits de l'individu à l'Est, etc.
Relativement petit, avec 11 000 adhérents et 2,6 % des voix aux élections législatives de juin dernier, le Parti radical a souvent joué dans la vie politique italienne un rôle bien plus important que ces chiffres ne le laisseraient supposer. Essentiellement un rôle de détonateur. Il a lancé la campagne pour le divorce et pour l'avortement, campagne gagnée contre toute attente. Il a bataillé contre la durée de la détention préventive et faisant élire au Parlement l'Assemblée d'extrême gauche en odeur de terrorisme Toni Negri et le présentateur de télévision Enzo Tortora, accusé d'appartenance à la Camorra, la mafia napolitaine. Il a contribué au succès des

référendums de novembre dernier qui ont abouti au rejet du nucléaire et à une loi instaurant la responsabilité civile des magistrats. Il a organisé des protestations contre la visite du général Jaruzelski en janvier dernier, ce qui lui a gagné de nombreux partisans en Pologne. A plusieurs reprises, ses militants ont été arrêtés à Prague ou à Varsovie, où ils étaient allés manifester en faveur des droits de l'homme.
Cependant, son dernier exploit - l'élection triomphale à la Chambre des députés de la vedette du cinéma péroratoire Ciccio Gianna - a divisé la direction du parti. Plusieurs « barons », peut-être fatigués de la « fuite en avant permanente » de Marco Pannella, seraient tentés par une « normalisation » qui leur apporterait une certaine respectabilité. A en croire les journaux, c'est le leader lui-même qui serait au bout du rouleau. « Boxeur groggy », « sorcier de l'ère pré-industrielle », il serait en train de se faire hara-kiri, selon le Corriere della Sera. Pour une fois, toutefois, il est bienveillant. La Repubblica se borne à parler du « dernier défi de Pannella ».
Quartier général à Bruxelles
Quoi qu'il en soit et même s'il doit être le théâtre de batailles homériques, le congrès de Bologne sera déjà « transnational », puisque quelques centaines d'étrangers, médecins belges et intellectuels yougoslaves, anciens « refusniks » soviétiques et journalistes espagnols y participeront. Selon M. Negri, des ressortissants de douze pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est figurent sur les listes du parti, dont des Polonais et des Soviétiques. A Bologne, dit-il, il y aura tous ceux qui n'ont pas applaudi la poignée de main entre Reagan et Gorbatchev, mais qui se battent pour les droits de l'individu ». Le Parti radical songe à des actions non violentes « comme, par exemple, le vol de Mathias Rust au-dessus de la place Rouge ».
En attendant, le parti parlera désormais trois langues (italien, français et anglais) et installera son

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

سكنا من الاجل

Diplomatie

La situation militaire en Afghanistan et les perspectives de négociation

Les opérations pour briser le siège de Khost seraient « pratiquement terminées »

L'avant-garde d'une colonne blindée de secours gouvernementale et des camions ont pu atteindre la ville assiégée de Khost, au sud-est de la capitale afghane, où ils ont été accueillis dans la joie, a affirmé, mercredi 30 décembre, Radio-Kaboul. A Moscou, l'agence Tass a de son côté annoncé que les opérations militaires pour briser le siège de Khost étaient « pratiquement pratiquement terminées ». L'agence officielle soviétique a précisé que la route entre les villes de Gardes et de Khost avait été « libérée sur toute sa longueur ». Deux mille « bandits » ont été tués dans cette opération militaire, a ajouté Tass, reconnaissant par ailleurs pour la première fois que des unités soviétiques avaient été engagées dans cette bataille.

La résistance et des diplomates occidentaux en poste au Pakistan ont toutefois affirmé que la route entre Gardes et Khost n'est pas encore totalement dégagée et que les forces soviéto-afghanes et Khost ne sont toujours pas ouvertes au trafic routier normal ni aux caravanes.

Les diplomates en poste à Islamabad ont ainsi souligné que les forces gouvernementales ont très bien pu atteindre Khost, du fait de leur supériorité en nombre et en matériel (bombardiers, hélicoptères, blindés et artillerie). Ils restaient toutefois « extrêmement réservés » sur la possibilité de contrôler cette route montagneuse, longue de 120 kilomètres, située à proximité des bases arrière de la résistance au Pakistan.

La télévision pakistanaise a diffusé mercredi soir un reportage tourné dans la région de Khost montrant des moudjahidins au cours de violents affrontements, ainsi que dix-sept jeunes soldats soviétiques capturés il y a quelques jours. Radio-Kaboul a annoncé de son côté qu'une colonne de cent cinquante-cinq camions de ravitaillement avait rejoint Khost mercredi après-midi.

L'agence officielle afghane Bahkar a évoqué « la destruction des nids diaboliques de contre-révolutionnaires et l'ignominieuse défaite des extrémistes belliqueux » et de leurs « patrons impérialistes et pakistanais ».

L'un des représentants de la résistance, M. Hamid Gailani (Front national islamique), a déclaré, au Pakistan, que les positions de la résistance étaient « intactes » autour de la caverne de Khost. M. Gailani, dont les moudjahidins constituent la seconde force dans la région après le Hezb-Islemi, a toutefois admis que le col stratégique de Sato Kandu (3 500 mètres) « avait été pris ». Les moudjahidins ont reculé mais ont réussi à reprendre leurs positions les plus importantes, a-t-il dit. M. Gailani n'a pas écarté la possibilité que des éléments blindés aient pu atteindre Khost. Mais, a-t-il ajouté, « la question est de savoir s'ils pourront repartir par la même route », car il estime que « la situation peut être inversée très rapidement ».

Entre-temps, des organisations humanitaires au Pakistan ont enregistré l'arrivée de 9 000 réfugiés fuyant les combats depuis le fin novembre. — (AFP, Reuters).

« Les Soviétiques ne sont pas encore passés des mots aux actes » nous déclare M. Jean-François Deniau

« Le véritable problème n'est pas le futur statut international de l'Afghanistan, mais le règlement intérieur. A ce sujet, la question-clé est la suivante : que devient le PC de M. Najibullah ? Dois-il jouer un rôle prépondérant ? Dois-il quitter le pouvoir ? Dois-il continuer d'exister ? Les Soviétiques, à ce sujet, parlent de changer de fusil d'épaule, de renoncer à une coalition centrée sur les communistes. Mais ils ne sont pas encore passés des mots aux actes. Et, à mon avis, ils ne pourront pas retirer leurs troupes tant qu'ils ne renonceraient pas à une coalition autour des communistes ».

Pour M. Jean-François Deniau, chargé depuis février 1987, par M. Jacques Chirac, d'une mission d'évaluation du problème afghan, la solution au conflit afghan tourne autour d'un terme, la « réversibilité ». Autrement dit, dans le cas de l'Afghanistan, où ils se battent depuis plus de huit ans, les Soviétiques considèrent-ils comme un acquis définitif la participation au pouvoir des communistes locaux ou estiment-ils que cette situation n'est pas « irréversible » ?

Pour le vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui a rencontré les principaux négociateurs et qui se rend de nouveau, en janvier, en mission au Pakistan, Moscou n'a pas encore franchi le pas décisif : les Soviétiques n'ont pas encore indiqué que le PDPA (Parti démocratique populaire afghan, du président Najibullah) pourrait se retirer du pouvoir dans le cadre d'un compromis.

M. Deniau évalue la « triple offensive — politique, diplomatique et militaire — de l'Union sovié-

« Les Soviétiques ne sont pas encore passés des mots aux actes » nous déclare M. Jean-François Deniau

que, depuis plus d'un an, comme « une dernière chance offerte au régime de Najibullah d'assurer sa crédibilité ». Mais, sur les deux premiers plans, le constat d'échec est patent. « La politique de réconciliation nationale de Najibullah n'est, en fait, qu'une offre de ralliement », dit-il.

A l'ONU, cette année, malgré une « gigantesque opération diplomatique », Moscou et Kaboul ont perdu une voix de plus lors du vote de l'Assemblée générale sur le conflit. Enfin, la grande offensive militaire de ces dernières semaines pour déloger Khost a une « portée psychologique », mais son intérêt militaire n'est pas évident. « C'est le symbole que l'armée rouge peut battre la résistance. C'est également montrer, sur le plan militaire comme sur les autres, qu'on a voulu donner toutes ses chances à Najibullah ».

Ces idées sont-tandem les positions prises par les Douze européens, avant le sommet Reagan-Gorbatchev, et, tout récemment, par le gouvernement français (le Monde du 30 décembre), à l'élaboration desquelles M. Deniau a été étroitement associé. Mais les Soviétiques, dans leurs réponses, demeurent toujours ambigus : Najibullah au pouvoir, associé au pouvoir ou écarté du pouvoir ?

M. Deniau redoute donc la « libération » de l'Afghanistan, « les Soviétiques jouant le rôle des Syriens au Liban ». Il y a, déjà, dans ce pays très divisé en clans et en tribus, des accommodations locales, entre Afghans, bien sûr, mais aussi avec des Soviétiques. La « cantonisation » de la libération, produit d'un motif vivendi, entre Grand, permettrait d'éviter un règlement clair et net. Les Soviétiques conviendraient ainsi « un fillet » sur place, moyennant un accord entre pays concernés sur leur niveau d'intervention respectif en Afghanistan. Un tel cas de figure offrirait un autre avantage pour les Soviétiques : ne pas trancher la question de la « réversibilité ».

Propos recueillis par JEAN-CLAUDE POMONTI.

« Une solution à l'austriacisme »

Pour sortir de l'impasse, M. Deniau estime qu'une solution de véritable coalition, qui a la faveur des Soviétiques, serait la plus difficile à réaliser. « Il faut mettre au pouvoir des gens neutres. L'ancien roi Zahir Shah semble bien placé pour jouer un rôle. Mais il faut absolument, surtout au début d'une transition, que le gouvernement soit formé de gens crédibles et acceptables, ce qui exclut d'office Najibullah ».

« Une solution à l'austriacisme, non à la finlandaise », insiste-t-il. Ce qui impliquerait, à ses yeux, outre le retrait des troupes sovié-

Proche-Orient

La guerre entre l'Irak et l'Iran

Téhéran se dit prêt à accueillir un émissaire du Conseil de coopération du Golfe

Le gouvernement iranien s'est déclaré prêt, mercredi 30 décembre, à accueillir un émissaire du Conseil de coopération du Golfe, au lendemain du sommet qui vient de réunir à Riyad les chefs d'Etat des six pays membres du CCG (Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Bahreïn, Qatar et Oman). Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Mousavi, a indiqué à ce propos que « des entretiens ont eu lieu et des messages échangés en ce sens ».

M. Mousavi a, d'autre part, démenti que son pays ait produit des armes chimiques, mais a confirmé que l'Iran était en mesure d'en fabriquer. L'agence iranienne IRNA avait affirmé lundi, citant des propos qu'elle attribuait au premier ministre, que Téhéran avait produit des armes chimiques « offensives », que la République islamique n'utiliserait que si elle y était contrainte.

Sur le front, l'Irak et l'Iran ont, chacun, affirmé avoir remporté mercredi une victoire lors d'engagements dans le secteur central de la ligne séparant les deux belligères. Selon Bagdad, les forces irakiennes ont repoussé une attaque d'unités iraniennes, qui auraient subi de lourdes pertes. Téhéran a, en revanche, annoncé que les gardiens de la révolution avaient lancé avec succès une offensive limitée, tuant un grand nombre de soldats irakiens.

Dans le Golfe, un navire de guerre britannique a dû s'interposer pour empêcher un bâtiment militaire iranien de s'approcher des deux pétroliers qu'il escortait. L'unité iranienne ayant viré de bord pour se diriger sur les deux pétroliers — battant pavillon libérien et panaméen, mais appartenant à une compagnie de Hongkong, — le York a manœuvré pour s'interposer. Après un bref échange radio, le navire iranien s'est éloigné.

Depuis mai 1981, 447 navires ont été attaqués dans le Golfe à la faveur du conflit qui oppose l'Irak à l'Iran, dont plus de 178 ont été totalement détruits. Depuis le début de 1987, selon un bilan publié mercredi par les assureurs londoniens Lloyd's, Le chiffre cité par ces derniers pour le seul mois de décembre est de 34 bâtiments attaqués dans la région.

Un porte-conteneurs ouest-allemand, le *Norasia-Pearl*, est retenu dans le port iraniien de Bandar-Abbas (détroit d'Ormuz) depuis son arrondissement lundi par la marine iranienne dans le sud du Golfe, a-t-on appris de sources maritimes ouest-allemandes dans la région.

Selon ces sources, le *Norasia-Pearl* — 31 205 tonnes de port en lourd — avec un équipage d'une dizaine de marins, tous de nationalité allemande, avait été intercepté lundi par une unité de la marine iranienne un peu moins grande qu'une frégate, alors qu'il se trouvait à 22 kilomètres environ au nord-ouest de l'embouchure de l'estuaire de Ras-Al-Khaimah (Emirats arabes unis). — (AFP, Reuters).

Quand le Liban défend sa francophonie

BEYROUTH de notre correspondant

Un éditeur libanais, avec la coopération de quatre éditeurs parisiens (Lafont, La Découverte, Publibud), a fait aux francophones de son pays un insubmersible cadeau pour fêtes : quatre livres publiés par des Libanais en France ou concernant le Liban, dont deux best-sellers, leur sont proposés entre 20 F et 30 F l'exemplaire au lieu de 89 F à 115 F.

L'initiative a d'ores et déjà reçu un écho favorable dans la presse libanaise. Les quatre ouvrages sélectionnés et vendus pratiquement au prix du papier — pour un tirage spécial strictement réservé au Liban — sont : *Léon l'Africain* d'Arnold Meslini, *De la part de la princesse morte* de Kenza Mourad, *Géopolitique du conflit libanais* de Georges Corm, et *Mémoires de l'aube* de Gérard Khoury.

« Effondrement des ventes »

Le problème du livre français, comme d'ailleurs celui de la presse, se pose au Liban depuis que la monnaie a commencé, en 1985, à s'y effondrer. Il a atteint des proportions dramatiques en 1987, lorsque la chute de la livre libanaise est devenue vertigineuse : le franc, qui avait, durant trois décennies, valu autour d'une demi-livre, a passé le cap des 10 LL pour grimper par bonds, jusqu'à 100 LL : en fin d'année, il cotait 85 LL. Le Monde à 400 LL, les hebdomadaires à plus de 1 000 LL, un livre courant, comme ceux qui viennent d'être coédités, à près de 10 000 LL — plus que le SMIG, — ce n'était pas possible.

Les ventes, qui mettaient le Liban quasiment en tête des pays étrangers francophones par habitant, se sont effondrées. Dans la presse, plus de la moitié des titres traités ont disparu et ceux qui le sont encore représentent 5 % à 10 % des chiffres d'antan : telle revue qui atteignait 2 800 exem-

plaires par semaine est à 150. Dans le livre, les importations se font, quand elles se font, quasiment à l'unité.

L'essentiel est, bien sûr, le livre scolaire. Aussi est-ce sur celui-ci qu'a porté l'effort principal : grâce à des accords avec des éditeurs parisiens spécialisés et à une subvention du gouvernement français, certains titres ont été réédités. Conscience de l'enjeu, les éditeurs parisiens ont accordé une sur-révision qui permet déjà de vendre le livre français 30 % moins cher à Beyrouth qu'à Paris.

Mais cela n'était pas suffisant et quatre d'entre eux viennent d'aller plus loin en s'associant à l'expérience en cours, exemplaire à plus d'un titre, puisqu'elle est faite sans subvention publique, qu'elle concerne des ouvrages certes utiles et agréables mais non indispensables, et que le « prix libanais » est compris entre le quart et le cinquième du prix français.

D'autres domaines de coopération sont explorés entre Beyrouth et Paris, en matière d'édition : publication de livres écrits et produits au Liban, avec une couverture française pour l'exportation (histoire du Liban — Larousse par exemple) — travaux typographiques de composition ou d'impression — retaire. Pour la presse, l'Etat français pourrait assumer le coût de transport aérien, qui représente les deux tiers du prix d'un quotidien mis en vente à Beyrouth.

Le Liban francophone se défend comme il peut. La France fera-t-elle, de son côté, le nécessaire pour sauver son investissement culturel, d'une instabilité valeur, dans ce pays de vieille et tance francophone ?

LUCIEN GEORGE.

ISRAËL

Un jeune Arabe tué par l'armée à la frontière jordannienne

« Un jeune Arabe, dont l'identité n'est pas encore connue, a été tué alors qu'il tentait de franchir la frontière avec la Jordanie à l'est du kibboutz Mekela », par des soldats israéliens, le mercredi 30 décembre, a déclaré le porte-parole. Il a précisé que les soldats avaient demandé à l'homme de s'arrêter, conformément à la procédure en usage, et qu'ils l'avaient tué parce qu'il ne tenait pas compte de leur sommation. Ils ont trouvé sur lui des morceaux de fil électrique, mais il n'était pas armé, a indiqué le porte-parole.

Par ailleurs, deux personnes ont été légèrement blessées, mercredi matin, à Or-Yehuda, dans la bande de Gaza, par l'explosion d'une lettre piégée postée à Istanbul.

Une dizaine d'autres lettres piégées, envoyées ces derniers jours à

Le journaliste français Alain Guillo serait jugé « prochainement »

Radio-Kaboul a annoncé, mercredi 30 décembre, la fin de l'enquête concernant Alain Guillo, journaliste français arrêté en septembre. « M. Guillo, qui est entré illégalement en Afghanistan, était en train de recueillir des informations préjudiciables aux intérêts de l'armée et du gouvernement », a affirmé la radio. L'agence Tass avait déjà annoncé, dans la matinée, qu'Alain Guillo, qui recherchait des informations militaires, serait jugé « prochainement ».

Radio-Kaboul a également annoncé que Fausto Biloslavo, journaliste italien arrêté à la mi-novembre alors qu'il circulait avec un groupe de résistants, faisait toujours l'objet d'une enquête et qu'il était encore interrogé.

En ce qui concerne le journaliste français, deux cent douze membres de l'Assemblée nationale, représentant tous les courants politiques à l'exception des communistes, ont adressé à M. Yakov Riabov, ambassadeur soviétique à Paris, une lettre dans laquelle ils demandent aux autorités soviétiques qu'elles acceptent de restituer « au régime de Kaboul » une demande de libération.

Dans leur lettre, envoyée par M. Yves Tavernier, président du groupe d'études sur l'Afghanistan de l'Assemblée nationale, les députés appellent qu'Alain Guillo « a été appréhendé alors qu'il exerçait sa profession et son droit d'informer l'opinion publique sur les événements se déroulant actuellement en Afghanistan ».

CHINE Pékin proteste contre l'expulsion de deux diplomates accusés d'espionnage

La Chine a protesté sans délai, le jeudi 31 décembre, contre l'expulsion par les Etats-Unis de deux de ses diplomates accusés à mots couverts d'espionnage. Il s'agit, selon les Chinois (l'identité des deux hommes avait été tenue secrète par Washington), d'un attaché militaire adjoint, M. Hov Desheng, et du consul général à Chicago, M. Zhang Weichu. L'affaire constitue un grimacement de plus dans les relations passablement houleuses ces temps-ci entre Washington et Pékin.

Selon le département d'Etat, qui a présenté l'expulsion en termes modérés, les deux diplomates ont été rappelés par Pékin, sur la demande américaine, après avoir eu des « activités incompatibles avec leur statut ». L'un aurait été interpellé alors qu'il entraînait en possession de documents secrets de l'Agence nationale de sécurité qui lui remettaient un agent double américain non identifié.

Cette information s'a pas été confirmée officiellement par Washington, qui préfère maintenir le flou autour des motifs des expulsions. Les deux intéressés ont quitté les Etats-Unis entre jeudi et dimanche derniers, selon Washington. « Il y a une dizaine de jours », selon l'ambassade de Chine dans la capitale américaine, qui assure que les deux hommes avaient « achevé leur mission », ne serait-ce que prématurément. Ils ne sont sans doute pas les premiers à le faire, ni d'un côté ni de l'autre, mais c'est la première fois qu'on en arrive à l'expulsion diplomatique, même déguisée, entre Washington et Pékin.

Le ministère chinois des affaires étrangères a qualifié jeudi matin les accusations américaines de « coup monté » contre ses diplomates et indiqué avoir aussitôt émis « une ferme protestation auprès de la partie américaine », se réservant « le droit de réagir davantage ». Ce qui signifie qu'une expulsion de diplomate américain n'est pas exclue. Cette « première » entre Pékin et Washington depuis la normalisation complète de leurs relations, en 1979, est révélatrice d'un climat singulièrement détérioré.

F. D.

EN BREF

- SRI-LANKA : cinq bateaux de guerre indienne a coulé au large de Sri-Lanka cinq bateaux des rebelles armés qui transportaient des armes de la péninsule de Jaffna, dans le nord de l'île, vers une province de l'est du pays, a New-Delhi, mercredi 30 décembre, à une distance d'un port-parole officiel. Des hélicoptères de combat opérant à partir de bâtiments de la marine ont repéré et attaqué les bateaux avant que leurs occupants puissent larguer les armes dans la mer, a précisé le porte-parole, sans toutefois indiquer la date des attaques et le nombre d'éventuelles victimes. D'autre part, des séparatistes tamouls ont attaqué, mercredi, un poste de police dans l'est de Sri-Lanka alors que les habitants de Batticaloa organisent une journée de protestation contre une opération de répression de la police qui a fait au moins vingt-deux morts dimanche. Quelques deux cents militants des Tigres de libération de l'Est tamoul (LTTE) ont fait feu contre les policiers pendant près de six heures, sans faire de victimes, a indiqué un responsable — (AFP).
- PHILIPPINES : nouvelle trêve. — Après le trêve de Noël, les communistes ont annoncé qu'ils respectaient une trêve du Nouvel An, pendant quarante-huit heures, à compter du jeudi 31 décembre. Auparavant, les services de sécurité avaient annoncé que dix-sept personnes au moins avaient été tuées au cours d'agressions entre troupes régulières et insurgés communistes.
- COLOMBIE : le trafiquant de drogue Luis Ochoa s'est évadé. — L'un des dirigeants du cartel de Medellín, qui contrôle 80 % du trafic de cocaïne entre la Colombie et les Etats-Unis, s'est échappé, le mercredi 30 décembre, de la prison de La Pica, au sud de Bogota. Jorge Luis Ochoa, qui avait été arrêté le 21 novembre dernier, purgait une peine de vingt mois de prison pour contrebande de tabac au combat. Certains journaux indiquent qu'il aurait pu quitter son lieu de détention grâce à un faux ordre d'élargissement. Selon une autre version, un juge d'instruction lui aurait appliqué le bénéfice de l'habes corpus. Il est en tout cas à nouveau recherché.
- SINGAPOUR : mesures contre les Eglises protestantes. — Le gouvernement a procédé, mercredi 30 décembre, à la fermeture manu militari du siège de la Conférence interconfessionnelle regroupant anglicans, presbytériens et baptistes de dix-sept pays d'Asie, a annoncé le secrétaire général de ce centre, M. George Ninan, pasteur anglican de nationalité indienne. D'après le pasteur, une trentaine de policiers et de fonctionnaires des services d'immigration ont fouillé le centre, dont ils ont annoncé la dissolution immédiate, le gel des avoirs et l'expulsion de ses cinq membres étrangers actuellement présents à Singapour et plus tard le 11 janvier. — (AFP).



Politique

La divulgation des revenus des contribuables et le financement des chambres de commerce

Le Conseil constitutionnel annule l'amendement « Canard enchaîné »

A propos de l'article 92 de la loi de finances pour 1988 relatif à la répression de la divulgation du revenu des personnes physiques, le Conseil constitutionnel indique :

« Considérant que l'article 8 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dispose notamment que : « La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires » ; considérant que le principe ainsi énoncé ne concerne pas seulement les peines prononcées par les juridictions répressives mais s'étend à toute sanction ayant le caractère d'une punition même si le législateur a laissé le soin de la prononcer à une autorité de nature non judiciaire ;

« Considérant qu'en prescrivant que l'amende fiscale encourue en cas de divulgation du montant du

revenu d'une personne en violation des dispositions de l'article L. III du livre des procédures fiscales sera, en toute hypothèse, égale au montant des revenus divulgués, l'article 92 de la loi de finances pour 1988 édicte une sanction qui pourrait, dans nombre de cas, revêtir un caractère manifestement disproportionné ;

« Considérant que, sans même qu'il soit besoin d'examiner les autres moyens invoqués par les députés auteurs de la saisine, l'article 92 doit, en tout état de cause, être déclaré contraire à la Constitution. »

Quant à l'article 13 de la loi de finances rectificative pour 1987, qui donnait aux chambres de commerce et d'industrie compétence pour fixer chaque année le montant de l'imposition additionnelle à la taxe professionnelle perçue à leur profit, il a été jugé contraire à la Constitution au motif qu'« en vertu de l'article 34, la loi fixe les règles concernant l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toutes natures ; que, s'il ne s'ensuit pas que la loi doit elle-même le taux de chaque impôt, il appartient au législateur de déterminer les limites à l'intérieur desquelles un établissement public à caractère administratif est habilité à arrêter le taux d'une imposition établie en vue de pourvoir à ses dépenses ».

Le Conseil constitutionnel en a conclu : « Considérant qu'en s'en remettant à la seule décision des chambres de commerce et d'industrie du soin de fixer le taux de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle instituée pour pourvoir aux dépenses ordinaires de ces organismes, le législateur est resté en deçà de la compétence qui est la sienne en vertu de l'article 34 de la Constitution ; que, dès lors, l'article 13 de la loi doit être déclaré contraire à la Constitution. »

Trois autres articles de la loi de finances pour 1988 faisaient l'objet, d'une part, d'une saisine des députés socialistes (article 16 et 68), d'autre part, d'une saisine des sénateurs socialistes (article 100), le Conseil constitutionnel, sans pour autant délivrer un label de conformité constitutionnelle, ne les a pas jugés contraires à la Constitution, autorisant par là même la promulgation de la loi de finances avec ces articles, qui concernaient la compensation par l'Etat de pertes de recettes fiscales communales (article 16), la fiscalité des groupes de sociétés (article 68) et l'indemnisation des rapatriés des Nouvelles-Hébrides (article 100).

Tutelle, quand tu nous tiens...

LES chambres de commerce et d'industrie (CCI) réclamaient, depuis longtemps, davantage de latitude pour fixer leur budget, c'est-à-dire être libres d'établir leurs dépenses et leurs ressources (taxes, prestations de formation professionnelle, emprunts). La décentralisation ayant bénéficié aux collectivités locales, pourquoi, étant des établissements publics, n'en tireraient-elles pas aussi avantage ? Lorsqu'il était premier ministre, M. Laurent Fabius avait promis à M. Pierre Netter, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce, (APCCI) des mesures de libération financière à l'égard de ces établissements consulaires, mais la tutelle de l'Etat ne s'est quasiment pas desserrée. C'est lui qui autorise les CCI à prélever des centimes additionnels à la taxe professionnelle. Les CCI souhaiteraient fixer elles-mêmes ce montant.

En tout état de cause, le Conseil constitutionnel estime que les chambres de commerce disposent déjà d'un droit exorbitant de lever l'impôt (même s'il s'agit d'un impôt additionnel). Il serait excessif d'élargir encore ce droit.

En revanche, il est un point sur lequel la réglementation pourrait être assouplie : celle qui concerne les emprunts. En effet, les CCI, lorsqu'elles veulent émettre un emprunt, si minime soit-il, sont obligées d'obtenir l'autorisation, par arrêté, de deux ministres (ou hauts fonctionnaires agissant en leur nom), celui de l'industrie et celui du commerce et de l'artisanat. Un exemple parmi d'autres : « Par arrêté signé de M. Chirac, directeur de cabinet de M. Chevannes et M. Vallier, sous-directeur à la direction générale de l'industrie, la CCI d'Amiens est autorisée à contracter un emprunt de 2 200 000 F afin de réaliser l'acquisition de l'usine relais Société nouvelle Cotruet à Ailly-sur-Noye » (Journal officiel du 26 juillet 1987).

La déconcentration du pouvoir a encore de beaux jours devant elle...
FRANÇOIS GROSCHARD.

Le sens de la mesure

CETTE décision du Conseil constitutionnel représente d'abord une victoire pour le « Canard enchaîné ». L'hebdomadaire satirique avait fait entendre de vigoureux coups de protestation en apprenant l'adoption, en première lecture, par l'Assemblée nationale, sans débat, ni murmure (le Monde daté 15-16 novembre) d'un amendement de M. Arthur Desbains (RPR, Oise) rendant passible d'une amende fiscale égale au montant du revenu divulgué toute personne qui violerait les dispositions relatives à la publicité sur l'impôt et publierait le montant du revenu d'un contribuable. Cet amendement voté par le RPR et l'UDF, et qui s'est vu rapidement qualifier d'« amendement Canard enchaîné », avait suscité ensuite les protestations des députés socialistes et entraîné la saisine du Conseil constitutionnel.

Les élus socialistes estimaient qu'il y avait dans cet amendement (soutenu par la commission des finances) une notion « indéfinie » consistant en « une amende propor-

« Des peines strictement et évidemment nécessaires »

Le Conseil a donc jugé contraire à la Constitution ce dispositif au motif qu'il édicte une sanction « qui pourrait dans bon nombre de cas revêtir un caractère manifestement disproportionné ». Et il a conclu très nettement qu'en tout état de cause « cet article n'était pas conforme à la Constitution. »

Il s'agit là d'une décision dont la portée est essentielle dans la mesure où elle crée, par rapport à l'infraction commise, une jurisprudence positive au sujet de la proportionnalité de la sanction —

qu'elle soit, comme ici, fiscale, ou également pénale ou administrative.

Cette question avait déjà été soulevée par le Conseil en 1981 à propos de la loi dite « sécurité et libertés ». Les neuf « sages » avaient, à l'époque, estimé qu'il n'y avait pas disproportion entre délit et punition. La décision de ce 30 décembre 1987 s'inscrit donc bien dans cette filiation jurisprudentielle mais, cette fois, dans un sens positif. En se prononçant ainsi, le Conseil constitutionnel attire fermement l'attention de l'exécutif et du législatif sur le caractère excessif que peuvent avoir certaines sanctions au mépris du droit du citoyen. « La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires » rappelle le Conseil en citant l'article 8 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Le Conseil constitutionnel s'en est tenu à ces principes estimant qu'il était superflu d'aller plus loin dans l'examen des autres griefs invoqués par les élus socialistes : c'est tout dire.

PIERRE SERVANT.

La lutte contre le racisme

M. Chirac : exorciser le démon de l'intolérance

Dans un entretien accordé au mensuel RPR *Décider*, M. Jacques Chirac répond aux préoccupations des jeunes vis-à-vis du racisme en affirmant : « C'est l'honneur de notre peuple d'avoir su surmonter semblables pulsions. Je suis, pour ma part, convaincu que notre peuple exorcisera une fois encore le démon de l'intolérance ». Le premier ministre ajoute : « L'histoire nous enseigne que nous devons être constamment vigilants pour faire face à l'intolérance. C'est encore plus vrai en période d'incertitude économique. Nous savons bien, en effet, que les inquiétudes nées des difficultés, et notamment du chômage, font naître ici ou là des réactions de rejet. Certains prennent le risque de les entretenir et même de les attiser. »

A propos de l'intégration des jeunes d'origine étrangère, M. Chirac précise : « Chaque jeune Français, sans distinction de race ou de religion, a le droit légitime à une complète intégration dans notre société. Cela passe d'abord par une meilleure insertion dans le monde professionnel. Cela suppose le renforcement de notre politique de formation. Nous nous y employons. Je souhaite que cet effort national accru profite à toute notre jeunesse sans distinction aucune. »

« Il me semble, conclut le maire de Paris, que les responsables doivent entendre le message de la jeunesse et l'intégrer à leur dessin plutôt que de chercher à mener à l'égard des générations montantes une politique clientéliste que je trouve assez maladroite. »

CHINE

Pékin proteste contre l'expulsion des Etats-Unis de deux diplomates accusés d'espionnage

LE VIN NOUVELLE VOGUE.

Entre un grand BORDEAUX et un grand BOURGOGNE, je n'hésite pas.

DU 16 AU 31 DÉCEMBRE. NOUVELLE COLLECTION FINES BOUTEILLES 200 CRUS DE 50 À 250 F.

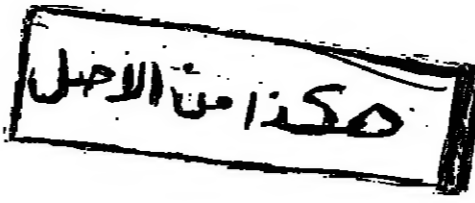
Sachez apprécier et consommer avec modération.



NICOLAS

هكذا من الاجل

Société



RELIGIONS

La liberté religieuse est le « fondement » des autres libertés déclare Jean-Paul II dans son message de nouvel an

Comme il le fait chaque année à l'occasion du 1^{er} janvier, pour la célébration de la Journée mondiale de la paix, Jean-Paul II a rédigé un message consacré pour 1988 à la liberté religieuse, dont il fait une condition essentielle « pour que les hommes vivent ensemble en paix ».

La liberté religieuse n'est pas seulement pour le pape le droit fondamental de chaque croyant à pouvoir exprimer sa foi et célébrer son culte. Il en fait le « fondement », la « raison d'être » des autres libertés, et donc un facteur d'équilibre pour toute la société et de compréhension entre les peuples.

1988 sera marqué en URSS par la célébration du millénaire de l'évangélisation de l'Ukraine et de la Russie. Dans son message, Jean-Paul II ne fait pas mention de cet événement, ne cite d'ailleurs aucun régime ni aucun pays. Il n'en rappelle pas moins avec vigueur la responsabilité que selon lui chaque État de garantir les droits de chaque croyant. « L'État ne peut revendiquer une compétence directe ou indirecte sur les convictions religieuses des personnes », dit-il. « Il ne peut s'arroger le droit d'imposer ou d'empêcher la profession et

la pratique publique de la religion d'une personne ou d'une communauté ».

Il rappelle ses précédentes déclarations, notamment celle de 1980, à l'adresse des chefs d'État signataires de l'Acte final d'Helsinki, dénonçant toute forme de persécution religieuses et toute limitation de la liberté, reconnue pourtant formellement, y compris dans les Constitutions, aux croyants individuels et aux groupes religieux.

Jean-Paul II plaide enfin pour les droits des minorités religieuses dans les pays où il existe une religion dominante, voire une religion d'État. « Même lorsqu'un État accorde à une religion particulière, dit-il, il se doit de reconnaître et de respecter le droit à la liberté de conscience de tous les citoyens, comme aussi des étrangers qui résident sur son territoire, même temporairement, pour des raisons professionnelles ou autres ». Sans citer personne, le pape fait ici nettement allusion à l'attitude de certains pays islamiques où les droits des minorités chrétiennes et des étrangers de passage ne sont pas respectés.

Les jeunes de la communauté de Taizé à Rome Pour un « printemps de l'Église »

ROME
de notre correspondant

Une mer de palls, d'anoraks, de jeans et de baskets a couvert le sol de marbre gris de la basilique Saint-Pierre, remuant çà et là sur les barrières de bois et sur les bases des colonnes, mercredi soir 30 décembre, quelque 30 000 jeunes Européens, dont 4 500 Yougoslaves, Polonais et Hongrois, étaient à Rome pour leur dixième rencontre organisée par la communauté oecuménique de Taizé.

Autour de l'autel, les places de la « ceinture pourpre », réservées traditionnellement aux cardinaux ont été occupées par 33 « frères » vêtus de blanc. Dans un silence recueilli qui semblait bien plus profond que lors des cérémonies officielles, debout à côté de Jean-Paul II devant la croix de bois apportée de la chapelle de la réconciliation de Taizé, Frère Roger a rappelé la visite du pape en octobre 1986, et ses paroles : « On passe à Taizé comme on passe près d'une source ».

Puis il a évoqué un « délaissement du Christ dans le mystère de communion qu'est l'Église », qui touche « de vastes régions d'Europe ». Pour y remédier, le fondateur de Taizé — qui rentre d'Éthiopie — compte sur un renversement des courants d'évangélisation. Pendant des siècles, dit-il, l'Évangile a été transmis surtout depuis l'Europe. Aujourd'hui, il est essentiel que des « jeunes chrétiens des continents du Sud » le rapportent dans sa fraîcheur. « En visitant en Europe ces communautés des communautés de jeunes », pour préparer un « printemps de l'Église, en Europe comme ailleurs ».

Le pape n'a pas repris ce thème. Saluant les jeunes « piliers de la confiance », une formule née à Taizé — il a dit que leur élan et leur foi étaient pour lui « une joie et un encouragement ». Il a assuré qu'il partagerait leurs préoccupations, sachant que les chrétiens ne sont pas tous unis et que « des milliers d'êtres humains souffrent et meurent à cause de la famine ou d'hor-

ribles conflits, que les droits de l'homme et en particulier la liberté religieuse sont encore souvent bafoués ».

La rencontre avec le pape a marqué un des temps forts des six jours du pèlerinage romain de ces jeunes. Mais, pour nombre d'entre eux, les échanges au-delà des barrières de bois et sur les bases des colonnes, ont été le plus important. « Nous sommes très différents et malgré tout nous nous comprenons très bien », affirme un Espagnol. « Sauf lorsqu'on discute du rôle du pape avec les Belges et les Hollandais ».

Dix-neuf
hongrois

Un jeune franciscain polonais avoue qu'il est venu ici avec un sentiment de supériorité, convaincu d'être un apôtre des valeurs sauvegardées dans son pays et abandonnées en Occident. « J'ai rencontré trois frères latino-américains et j'ai changé d'avis », reconnaît-il. Agnieszka, elle aussi venue de Pologne, a été accueillie par une famille italienne, et même temps qu'une Allemande, qui s'apprette à devenir pasteur : « Un choc », dit-elle.

Les Hongrois — près de mille personnes, dont quelques dizaines de protestants — se considèrent presque comme des miraculés. « C'est la première fois, dit Anna, blonde militante catholique de Budapest, que les autorités laissent partir un groupe aussi important. Lors des rencontres précédentes, nous étions vingt ou trente nous avions voyagé séparément. Cette fois-ci, une agence de voyages d'État a affilié dix-neuf bus pour nous ».

Les jeunes de Taizé prient, à midi et à soir, dans trois grandes églises romaines — Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure et Sainte-Marie-des-Angeles — auprès desquelles des cuisines de campagne leur distribuent des repas chauds. Pour la nuit du 31 décembre, ils ont prévu une veillée de prière pour la paix dans les parcs d'Accorti. Ce qui ne les empêche nullement de s'informer avidement sur les meilleures boîtes de jazz de Rome.

(Indrim)

SCIENCES

Les marées freinent la Terre 1988 en retard d'une seconde

Une seconde intercalaire aura séparé 1987 de 1988. A l'initiative du Bureau International de l'heure, qui siège à l'Observatoire de Paris, après 23 h 59 min 59 s (le 31 décembre), viendront 23 h 59 min 60 s (le 1^{er} janvier). Cet ajustement doit en principe être fait en temps universel. Donc, en heure française d'hiver, il devait intervenir le 1^{er} janvier à 1 heure du matin. En fait, quelques quelques horloges atomiques qui servent de garde-temps mondial devaient être ajustées en parfaite simultanéité (1). Pour les autres horloges, la seconde est intercalée quand c'est le plus commode, donc à minute locale. Quant à votre montre-bracelet, le mieux est de ne pas toucher...

Pourquoi cette seconde surimposée ? Parce que la rotation de la Terre se ralentit. Les frottements de la mer sur le sol consomment de l'énergie. Celle-ci est prise sur l'énergie cinétique de rotation, laquelle diminue, et la vitesse par voie de conséquence. Ce lent ralentissement s'ajoute des perturbations chaotiques. Ainsi un fort séisme, en changeant la répartition des masses dans la croûte terrestre, modifie quelque peu la rotation de la Terre. Les grands mouvements de l'atmosphère font aussi changer la durée du jour.

La Terre n'étant pas une horloge convenable, on a cherché ailleurs. Le temps de référence, dit atomique international, s'égare les vibrations d'atomes de césium. On compte 9 192 631 770 oscillations, et on décide qu'une seconde s'est écoulée. 86 400 de ces secondes font un jour. Pendant ce temps, notre globe a tourné comme il a voulu.

L'année est que nous avons les pieds sur Terre. A trop régler le ralentissement de la planète, midi, qui est en principe le moment où le Soleil est au plus haut, se décalerait lentement vers le matin et finirait par tomber avant le lever du jour. D'où ces secondes supplémentaires qu'il faut bien ajouter presque chaque année au temps atomique international — parfois il en faut une seconde, qu'on place à la fin du 30 juin — pour obtenir le temps universel, base de l'heure légale. La dernière correction fut faite à la fin de 1985. Nos ancêtres ont connu un phénomène analogue, quand un calendrier imparfait faisait dériver les saisons. Depuis la réforme grégorienne, qui retire trois jours bissextiles tous les quatre siècles, l'année civile est stabilisée sur l'année réelle.

La rotation de la Terre continuant de se ralentir, les secondes surimposées deviendront de plus en plus fréquentes. On peut déterminer l'époque, dans quelque deux cents millions d'années, où il faudrait mieux que les jours légaux soient vingt-cinq heures si l'on souhaite qu'ils correspondent tant soit peu à un tour de la Terre sur elle-même. L'évolution ultime, c'est le jour durant un an, la Terre présentant toujours la même face au Soleil — comme le fait la Lune vers la Terre. Les hommes se diviseraient alors en deux catégories : les cutes et les géés. Mais cela n'est qu'une des nombreuses menaces qui rendent fort improbable que l'humanité survive plus de trois ou quatre milliards d'années.

MAURICE ARVONNY.

(1) Il existe actuellement cinq étalons primaires de temps, horloges à césium particulièrement précises. Ils sont situés en Allemagne fédérale, au Canada, aux États-Unis, au Japon, et en Union soviétique. Il est envisagé d'en construire un en France. D'autres horloges, qualifiées d'étalons secondaires, sont légèrement moins précises. Le temps universel est établi par le Bureau International de l'heure, à partir des indications de toutes ces horloges.

Le bicentenaire de l'édit de tolérance Quand le protestantisme obtint droit de cité

Différentes cérémonies viennent de marquer le bicentenaire de l'édit de tolérance accordé aux protestants par Louis XVI en novembre 1787. Plusieurs colloques ont eu lieu, notamment à Montpellier et à Nîmes. A Paris, le philosophe Paul Ricœur a prolongé en Sorbonne les analyses des historiens par une réflexion actuelle sur « le tolérable et l'intolérable ». Les manifestations les plus importantes viennent de se dérouler à Toulouse autour du thème « Liberté de conscience — Conscience des libertés ».

Raccourci historique saisissant : le protestantisme français a été, pendant un peu plus d'un siècle, une religion illégitime et pourchassée, mais deux ans seulement ont séparé la célébration du tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes (1685) et celle du bicentenaire de l'édit dit de tolérance (1787).

Cet édit reconnaît, de fait, l'existence d'une communauté protestante en France, en permettant la validation civile du mariage de ses membres. Sa portée peut paraître limitée, mais, en revenant sans le dire sur l'acte de révocation, il instituait une relative tolérance. Deux ans plus tard, la déclaration des droits de l'homme, sous l'impulsion du pasteur Rabaut Saint-Etienne, affirmait le droit à la liberté « même religieuse ».

Le siècle de persécution a pesé lourd : prisons et galères, départs clandestins à l'étranger, enlèvements d'enfants pour les élever dans la religion majoritaire, culte prolongé en vue d'échapper à un mariage sacramentel. Tous ces éléments ont diminué de plus de moitié le nombre des huguenots français. Saignée démographique dont la communauté protestante ne s'est jamais vraiment relevée.

Mais, comme en 1985, les protestants ont voulu éviter de se complaire dans l'évocation de leurs martyrs. Pour eux, c'est l'esprit public français qui a pâti de ces événements, survenus au moment même où, selon Voltaire, un Anglais allait au ciel « par le chemin qui lui plaît ». Ils ont donc choisi de poser, à l'occasion de cet anniversaire, des questions essentielles pour notre temps.

Initiative heureuse. A Toulouse, ville de Jean Calas et du dernier pasteur persécuté pour des raisons religieuses (1762), des problèmes aussi importants que l'euthanasie, la bioéthique, la tolérance et le droit, les mécanismes d'exclusion, les cultures régionales et la recherche d'une « nouvelle laïcité », ont donné lieu à des débats de haut niveau, effectués dans un climat serein, où la passion n'était cependant pas absente.

Réconciliation

Depuis 1980 (quatre cent cinquantième anniversaire de la Confession d'Augsbourg), le protestantisme français vit ainsi une sorte de décennie commémorative. Elle va s'achever (provisoirement) avec la participation protestante aux célébrations de 1989. Ces commémorations auront redonné de l'élan à une communauté qui, par l'absence et

écuménisme parfois mal compris, doutait d'elle-même et entretenait un rapport fâcheux avec sa propre histoire.

Il s'est donc agi essentiellement d'un rapprochement porteur d'une dynamique. Cela lui a permis de prendre conscience qu'un groupe social — même et surtout si sa référence dernière est religieuse — doit, s'il veut être nouveau, actualiser ses valeurs propres et non s'en détourner.

Pour ailleurs, dans plusieurs grands débats de société, aujourd'hui, on retrouve des questions où le protestantisme a manifesté une certaine pertinence historique. Ainsi en est-il des formes modernes de l'individualisme, de l'idéal des droits de l'homme, de la liberté religieuse, de l'intégration de nouvelles minorités. Ce n'est pas un hasard si Bruno Étienne a cité la Fédération protestante de France comme modèle possible pour l'organisation de l'islam dans notre pays (1). Au total, le protestantisme français peut maintenant avoir l'ambition de s'atteler à de nouvelles tâches historiques dont l'une ou l'autre seront peut-être... commémorées dans cent ou deux cents ans !

JEAN BAUBÉROT
Directeur de l'École pratique des hautes études.

(1) Devant la Commission des signes du code de la nationalité (Le Monde du 17 octobre 1987).

Des documents historiques sont restitués à la France par la RDA

Berlin-Est. — La RDA a restitué à la France, mercredi 30 décembre à Berlin-Est, un certain nombre de documents originaux datant du XVII^e siècle jusqu'au XX^e siècle ainsi que des microfilms concernant l'histoire des protestants français, que les SS avaient volés pendant l'Occupation.

Rassembleés par les nazis en France occupée, nombre de ces documents portaient encore le sceau de l'administration SS. Avant de les rendre à la France, la RDA a restauré les documents entreposés depuis la fin de la guerre dans les archives centrales de Leipzig.

Après la révocation de l'édit de Nantes de nombreux huguenots sont venus s'installer en Allemagne et notamment dans la région de Berlin où, autour de 1700, un Berlinois sur quatre était d'origine française.

An cours d'une cérémonie au ministère des Affaires étrangères, le vice-ministre est-allemand, M. Kurt Nier, a remis les documents à l'ambassadeur de France en RDA, Mme Joëlle Timsit. (A.P.P.)

REPÈRES

Consommation

Frites à risques en Belgique

Plus de la moitié des frites vendues en Belgique sont impropres à la consommation à cause des huiles trop vieilles et trop réchauffées.

C'est le mensuel des consommateurs belges Test-Achats qui l'affirme dans son numéro de janvier après une enquête auprès de soixante-six « baraquas à frites » ou restaurants.

Le magazine dénonce un « Tchernobyl des frites », d'autant plus inquiétant que la mauvaise qualité de l'huile n'est guère décelable à la vue et au goût. La situation s'est aggravée depuis une enquête semblable de Test-Achats en 1984. Le secrétaire d'État belge à la santé a rapporté que des normes de qualité ont été définies pour les graisses de frites et que sur un millier de contrôles effectués en 1986, près de 90 % étaient conformes. Un arrêté royal est néanmoins en préparation pour renforcer la surveillance.

Faune

Le loup était un loup

C'est bien un loup (*Canis lupus*) qui a été tué le 20 décembre par des chasseurs de sangliers sur la commune de Fontan (Alpes-Maritimes), près de la frontière italienne (Le Monde du 30 décembre). L'animal, capturé à Nice, a été examiné par un mammalogiste du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, M. Pierre Pfeffer. Ce spécialiste doute pourtant qu'il s'agisse d'un animal sauvage, car le loup abattu, âgé tout au plus de deux ans, était trop gras pour être un de ces vieux solitaires qui errent loin de leur meute. En outre, son pelage est beaucoup plus foncé que celui du loup des Abruzzes, d'où on a cru l'animal originaire. M. Pfeffer avance l'hypothèse qu'il s'agit d'un animal d'élevage, proche du loup de Sibirie.

Sa dépouille va être naturalisée et conservée par la commune de Fontan.

Médecine

Cinq vies pour un suicide

Une série de prélèvements d'organes, effectués le mardi 29 décembre sur le cadavre d'un jeune homme de dix-neuf ans mort par suicide, a permis de réaliser cinq greffes. Le cœur, les deux reins, les poumons et le foie ont en effet pu être greffés sur cinq receveurs : trois à Nancy, un à Paris et l'autre à Lille.

Cette opération a pu être réalisée grâce à l'accord de la famille du jeune homme, au dynamisme des différentes équipes médicales ainsi qu'à l'organisation de l'association France-Transplant que préside le professeur Jean Dusset. Prix Nobel de médecine.

Depuis 1989, cette association s'est spécialisée dans la mise sur pieds des receveurs d'organes. Grâce à un serveur basé depuis bientôt deux ans à Strasbourg, toutes les données sur les receveurs sont accessibles aux spécialistes par minitelle. France-Transplant possède une liste de 3 000 personnes qui attendent un rein, 300 un cœur ou un osseur-poumons et 500 un foie. Selon le docteur Antoine Lesage, coordinateur de France-Transplant pour la région Est, on a fait en France 1 400 greffes de rein, 450 de cœur et 200 de foie. « Les besoins annuels de greffes sont évalués à 7 800 pour les reins, entre 500 et 1 200 pour les cœurs, et à plus de 300 pour les greffes de foie », explique-t-il.

Paris

« Indulgence » pour trois assistants sociales

M. Jacques Chirac a levé les sanctions prises à l'encontre de trois assistantes sociales signataires d'une pétition. Le maire de Paris a estimé que « les préoccupations » des trois fonctionnaires de la Ville, « quels que soient le bien-fondé des sanctions et l'inopportunité de leur geste (...), pouvaient justifier l'indulgence ». Les trois assistantes sociales avaient signé une pétition en faveur du re-

giment de familles sinistrées à la suite d'une série d'incendies, à l'automne 1988, dans le 20^e arrondissement. Le directeur de l'action sociale, de l'enfance et de la santé de la Ville de Paris leur avait reproché d'avoir « failli à l'obligation de réserve » à propos d'une affaire relevant de l'arrondissement où elles exerçaient, et il les avait mutées (Le Monde du 20 octobre). Plusieurs rassemblements et arrêts de travail avaient eu lieu ces derniers mois pour appeler au maire de Paris et réclamer le levée des sanctions.

Personnes âgées

Financement original pour une maison de retraite

M. Joseph Franceschi, maire (PS) d'Alfortville (Val-de-Marne), qui fut secrétaire d'État aux personnes âgées de 1981 à 1986, a présenté à la presse une maison d'accueil pour les personnes âgées dépendantes construite sur sa commune. Cet établissement de soixante-cinq lits présente une triple originalité : une architecture audacieuse due à Manolo Núñez — couleurs vives, forme ronde, cinq étages ouvrant sur un patio couvert, — une ouverture maximum sur le quartier et un montage financier inédit. L'investissement de 24 millions de francs a été fait par l'Office d'H.M. Quant au fonctionnement, il bénéficie pour la partie sociale de l'aide personnelle au logement et des autres aides légales, pour la partie sanitaire d'une prise en charge par la Sécurité sociale.

JUSTICE

Au tribunal administratif de Nancy

Pas de subventions municipales pour les manifestants

Le tribunal administratif de Nancy vient d'annuler deux délibérations du conseil municipal — à majorité communiste — de Blénod-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) prévoyant le financement partiel des frais de participation à deux manifestations revendicatives organisées à Paris. Les délibérations annulées sur requête du préfet de Meurthe-et-Moselle avaient été adoptées les 12 mai et 7 juillet 1987 par les élus municipaux pour le débloquer de deux subventions de 6 000 F et 4 000 F destinées à la prise en charge d'une partie des frais engagés par ceux de leurs administrés qui s'étaient rendus à la manifestation pour la défense de la Sécurité sociale le 22 mars précédent et la « Marche pour la paix » du 14 juin.

Pour le préfet, ces délibérations étaient contraires aux dispositions du code des communes. De leur côté les élus de Blénod-lès-Pont-à-Mousson avaient soutenu, au cours de l'audience, que les habitants de la commune étaient « directement concernés par les difficultés à l'origine de ces manifestations ».

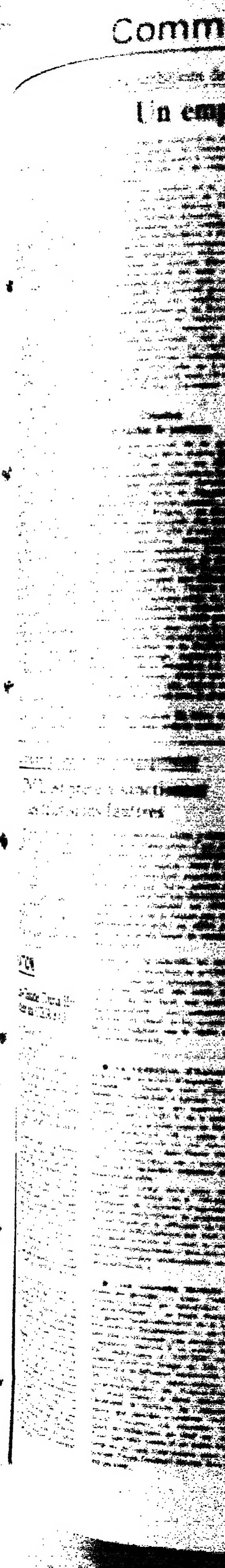
Rectificatif. — Défenseur de Jean-Marie Villermé, M. Henri-René Garraud nous demande de préciser que son client, dont nous avons annoncé le mise en liberté dans le Monde du 26 décembre, n'a pas été son cousin Bernard Laroche de deux décharges de chevrotines comme nous l'avions écrit, mais que, selon les propres termes de l'arrêt de la chambre d'accusation, « il tira à deux ou trois mètres de distance un seul coup de feu qui frappa Bernard Laroche à hauteur de la poitrine ».

Le Monde sur minitel

1987 : LE BILAN DE L'ANNÉE

Participez à notre sondage

36.15 TAPEZ LEMONDE puis IR



Communication

Les ambitions de CEP Communication

Un empire discret

« On ne finit pas d'apprendre » : ce titre d'un rapport du Club de Rome pourrait servir de maxime à M. Christian Brégué, PDG du groupe CEP Communication. Une maxime qui aurait pris d'abord la forme d'un constat pour déboucher sur une stratégie qui, en une décennie, a conduit CEP Communication — sigle de l'ancienne Compagnie européenne de publications — au premier rang de la presse économique, technique et professionnelle en France et en Europe et à la quatrième place des groupes de presse français.

En 1976, alors jeune directeur financier et du développement d'Havas, M. Christian Brégué constate qu'à l'échelle des autres pays européens — Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, Pays-Bas, etc. — la France en est encore « à l'âge de pierre » dans le domaine de la presse économique et professionnelle. Autour d'un petit noyau de publications déjà existantes (dont *l'Usine nouvelle* et le *Moniteur du bâtiment et des travaux publics*), il se met à construire un véritable groupe éditorial sous la tutelle d'Havas, la maison mère (1).

L'objectif est clair : participer à l'information et à la formation des hommes, de la plus tendre enfance à leur vie professionnelle. CEP Communication comblera donc les lacunes en fournissant livres éducatifs et magazines spécialisés.

« Nous avons souhaité réaliser des journaux de très bon niveau destinés à un lectorat exigeant », souligne M. Brégué. Onze ans plus tard, le résultat est patent : CEP Communication, en éditant une soixantaine de publications diffusées à 95 % par abonnement, couvre la majeure partie de l'activité professionnelle, de l'électronique à l'emballage, du tourisme à la distribution, du bâtiment à la décoration, etc., et s'arrange, en de nombreux domaines, la première place.

Mais il ne s'agit là que d'un pan de l'activité du groupe. Depuis 1980, CEP Communication a pris, en effet, le contrôle du groupe Nathan, puis de la librairie Larousse, dont il possède 97 % du capital. Cela lui permet de détenir la première place en France sur le marché de l'édition éducative, qui repré-

sente à elle seule la majorité du chiffre d'affaires global de l'édition. Enfin, le groupe est aussi le premier opérateur de Salons et de congrès professionnels.

Les chiffres parlent d'or. La soixantaine de magazines de CEP Communications (de *Maison française* à *Libre-Service-Actualités*, du *Nouvel Economiste*, qu'il contrôle à 47 % aux côtés de Hachette, à *Electronique hebdo*, de *DI Informatique* à *Télécom-Magazine*) diffusent chaque année 26 millions d'exemplaires confectionnés par mille cinq cents personnes dont trois cents journalistes. Elle représente 33 millions de livres ou de dictionnaires, 5 millions de fascicules, 8 millions de jeux éducatifs et 300 logiciels et occupe 1 600 personnes. L'évolution du chiffre d'affaires laisse rêver : 290 millions de francs en 1976, plus de 3 milliards dix ans plus tard, dont 1,9 milliard réalisé par Larousse et Nathan.

Création et rachat de journaux

Le succès discret de ce petit empire, à l'image de la réserve dans laquelle aime se tenir son PDG, réside en quelques principes de base. D'abord une confiance fortement accordée dans l'écrit et l'imprimé — média à forte valeur ajoutée — qui reste, selon M. Brégué, « un moyen performant qui possède des vertus pour le lecteur : l'offre d'une quantité d'informations introuvables dans d'autres supports ». Ensuite une démarche empreinte de pragmatisme qui permet à CEP Communication de s'adapter aux différents marchés visés. Ici, l'étude des besoins d'un lectorat-cible et les tests ad-hoc révèlent les chances de réussite de telle revue réalisée par le groupe, et par lui seul : c'est le cas par exemple de *Télécom magazine* lancé l'an dernier ou de *Profession négoce et bricolage*, dernier-né du groupe, publié en décembre. Là, un partenariat s'impose : c'est le cas de *Profession textile*, édité cet automne, en alliance avec le groupe Cible.

Mais la création de titres nouveaux va de pair avec le rachat de

journaux. CEP Communication s'est aussi bâti sur la prise de contrôle de nombreux magazines isolés ou de petits groupes de presse, qu'ils soient en déclin ou à leur firmament. En témoigne la récente prise de contrôle majoritaire par CEP Communication des Nouvelles éditions de publications agricoles (NEPA) qui publient notamment la *France agricole* et ses suppléments. Un titre leader sur son marché, avec 255 000 exemplaires vendus et 1 200 000 lecteurs. Il offre, sur un plateau, au groupe de M. Brégué la première place européenne dans le domaine de la presse agricole. Car, au-delà de son pragmatisme bien tempéré, CEP Communication cache une obsession : être aux premiers rangs, sinon à la première, du secteur édu. Une obsession qui a trouvé d'ailleurs fréquemment son accomplissement en presse — avec la prise de contrôle des dernières années des groupes Test, Selsor ou NEPA. CEP Communication a pu ainsi accéder au premier rang de la presse informatique, de distribution et agricole — mais aussi en matière d'édition. Larousse et Nathan ne se situent-ils pas à la première place des exportateurs de livres en français et ce dans cinquante pays du globe ?

Un tel dynamisme a certes son revers. Le petit empire semble avoir quelques difficultés à digérer sa croissance, et certains de ses sujets restent. En dépit de la culture d'entreprise et de l'"esprit club" de CEP Communication, magnifiés par ses plus hauts responsables, les critiques — même discrètes — à l'égard de la gestion du personnel existent. « Les aspirations et les compétences des salariés ne sont pas toujours prises en compte, souligne un cadre du groupe, tant que le produit marche, on nous laisse une paix royale. Mais que les résultats fléchissent et la sortie n'est pas loin. » Certains cadres se plaignent de l'absence de liens entre les diverses filiales — groupes Usine nouvelle, Publications du Monteur, Testis, LSA, Larousse, Nathan, etc. — qui, du fait de la décentralisation affichée, forment autant de nébuleuses étanches.

La première place est sans doute à ce prix. D'autant qu'après une

mière décennie d'existence menée avec brio, le PDG de CEP Communication a d'autres ambitions pour son groupe. Sa position d'excellence affirmée en France, le groupe est maintenant en mesure de se battre sur leur terrain avec ses concurrents anglo-saxons, Mac Graw Hill ou Dun and Bradstreet, les néerlandais Elsevier, VNU ou Kluwer, voire le géant ouest-allemand Bertelsmann. Déjà, Larousse et Nathan ont fondé des filiales au Brésil ou au Mexique, et un sixième du chiffre d'affaires de CEP Communication est réalisé à l'étranger. « Nous voulons d'abord nous développer dans les pays industriels d'Europe avant d'attaquer les Etats-Unis », précise M. Brégué. La France n'est pas oubliée pour autant. Le groupe pourrait faire un pas vers la presse généraliste. Hoche Communication, une filiale actuellement en sommeil, existe dans ce but. « C'est aujourd'hui une coquille juridique vide, note M. Brégué, mais tout est possible : presse quotidienne nationale ou régionale, hebdomadaire d'informations générales. Quand le besoin et le marché l'exigeront, la coquille vide s'éveillera. »

En revanche, la télématique ou l'audiovisuel ne semblent guère intéresser le groupe de l'avenue Hoche, même si ce dernier s'intéresse au projet de Canal Plus Junior et à celui de satellite de la chaîne cryptée. Mais l'écrit reste roi pour le petit empire. Un choix pour lequel, depuis sa cotation au second marché boursier en novembre 1986, CEP Communication manifeste ouvertement ses préférences, comme Havas, son tuteur. Outre 133 millions de francs d'autofinancement dégagés en 1986, le groupe dispose à cet effet d'une augmentation de capital de 300 millions de francs susceptibles de faciliter son développement en la matière.

YVES-MARIE LABÉ.

(1) Le capital de CEP Communication est détenu par Havas (38,5 %), Parthena Investissements (10 %), la Société des cadres du groupe (10,5 %), la CLT, *Quatre-Presses* et le CCF, qui possèdent chacune moins de 10 %. Les actions distribuées dans le public sont estimées entre 22 % et 25 % du capital.

Les chaînes privées et leurs engagements

La CNCL est prête à sanctionner les télévisions fautives

Dans un entretien accordé au quotidien *les Echos*, M. Gabriel de Broglie, président de la Commission nationale de la communication et des libertés, se dit prêt à sanctionner les chaînes privées qui n'ont pas respecté leurs engagements en matière de publicité ou de programmes (*le Monde* du 22 décembre).

« La président de la section du contentieux au Conseil d'Etat, explique M. de Broglie, peut pren-

dre toutes mesures utiles, y compris d'astreintes financières. C'est cette procédure qui va probablement jouer. Elle est rapide. Dans le cas de TF 1, les sanctions pourront être immédiates. La chaîne pourra être obligée de réparer son dérapage publicitaire pendant un certain temps. Si elle ne le faisait pas, nous demanderions alors un référé pour suspendre la diffusion de messages publicitaires. »

Evroquant la nouvelle loi sur le télé-achat, le président de la CNCL, annonce que la Commission va se mettre au travail, dès lundi, pour élaborer en un mois une nouvelle réglementation. « Les compétences que nous reconnait la loi, ajoute-t-il, ne nous rendent pas la tâche plus facile pour autant. »

« La rédaction d'Europe 1 prend le statut d'agence de presse. — Sous le nom d'Europe News, la rédaction d'Europe 1 vient de se constituer en agence de presse, filiale à 100 % de la station. Annonce le 1^{er} avril 1986, il était directeur de cabinet de M^{me} Nicole Catala. M. Dutailly est membre du Conseil national du RPR depuis 1985. Il est l'auteur de *Pour une nouvelle politique de l'emploi*, ouvrage publié par le Club 89. »

ÉDUCATION

M. Jean-Claude Dutailly directeur du CERECQ

M. Jean-Claude Dutailly est nommé directeur du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CERECQ), en remplacement de M^{me} Danièle Blondel. Il était jusqu'à présent directeur du cabinet de M^{me} Nicole Catala, secrétaire d'Etat chargée de la formation professionnelle. Il est remplacé dans cette fonction par M. Alain-Roland Kirsch, qui était chargé de mission dans ce cabinet.

[Né le 15 décembre 1946 à La Basée (Nord), M. Dutailly est polytechnicien (1965) et diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique. Administrateur de l'INSEE depuis 1970, il est jusqu'en 1981 responsable des fichiers et répertoires des entreprises, puis dirige successivement la division « Etudes des entreprises » (1981-1984), et la division « Programme, budget, contrôle ». Depuis le 1^{er} avril 1986, il était directeur de cabinet de M^{me} Nicole Catala. M. Dutailly est membre du Conseil national du RPR depuis 1985. Il est l'auteur de *Pour une nouvelle politique de l'emploi*, ouvrage publié par le Club 89.]

[Né le 3 janvier 1951 à Dakar, M. Kirsch est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (1973) et de l'Ecole nationale d'administration (promotion Quercy, 1976). Administrateur civil à la direction du budget du ministère de l'économie et des finances, il dirige, de 1976 à 1979, le bureau des affaires étrangères, de la coopération et des DOM-TOM. De 1980 à 1981, il est conseiller financier de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture. Il est ensuite chargé de mission à la Caisse centrale de coopération économique (1981-1982), puis chef des bureaux de la défense et des PTT (1982-1986) à la direction du budget. En 1986, il est nommé conseiller financier de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, puis, en octobre 1987, chargé de mission au cabinet de M^{me} Nicole Catala.]

Un tour du monde des radios pour la nouvelle année

France-Musique sur son « 31 »

C'est à un tour du monde en espace réel que France-Musique convie ses auditeurs pour la nouvelle année : du jeudi 31 à 15 heures au 1^{er} janvier 1988 à 7 heures du matin, l'antenne nationale sera tout à tour relayée par celle de la Radio centrale populaire de Pékin (15 heures-17 heures), par Delhi, les stations Bartok et Pétofi de Budapest (jusqu'à 23 h 15), Catalunya Musica de Barcelone (petite sœur catalane de France-Musique avant et après mimit), Radio-Libonne avec Amalia Rodriguez et la pianiste Maria Joao Pires (de 0 h 30 à 2 heures), la station municipale, sans publicité, WNYC de New York (de 4 heures à 6 heures). Ce programme international, qui comprendra un détour en différé par Rio et une étape moscovite enregistrée qui Kennedy avec des Soviétiques de Paris, se terminera de 6 heures à 7 heures en compagnie du groupe de musique traditionnelle québécoise « La Botine souriante ». La transmission sera assurée par satellite ou,

sur place, par des équipes françaises qui, grâce à l'aide d'Air France, ont pu transporter sans trop de frais des centaines de kilos de matériel.

Arrivé en septembre dernier aux commandes de France-Musique, Alain Moïse a soulevé des montagnes pour mener à bien cet ambitieux projet qui préfigure, à ses yeux, une radio musicale mondiale qui lui reste désormais à mettre sur pied... Si les lourdeurs administratives soviétiques n'ont pas pu, manque de temps, être ébranlées, la Chine, dont la radio culturelle est écoutée par 500 millions d'auditeurs, a en profité pour couvrir 160 artistes à une rétrospective en direct de ses musiques traditionnelles (reprise à la télévision chinoise le 4 janvier). Grâce aux décalages horaires, il sera donc minuit toute la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier sur les antennes de France-Musique.

A. R.

Après la protestation de l'Association des bégues

L'émission satirique « Bé-bégayeur et Ba-bafouilleur » sera normalement diffusée

« Bé-bégayeur et Ba-bafouilleur », l'émission d'André Halimi, programmée le 1^{er} janvier sur Antenne 2, dont l'Association des bégues avait demandé le remplacement dans une lettre ouverte adressée au président de la République (*le Monde* du 31 décembre), sera normalement diffusée. La direction de la chaîne estime en effet qu'elle ne tourne en aucun cas les bégues en ridicule.

André Halimi s'est étonné pour sa part que « l'association fasse appel à la censure pour exercer son droit de réponse ». « Si je n'avais pas d'humour, a noté le réalisateur de cette émission satirique, je ferais un procès au président fondateur de l'association, M. Jean-Jacques Kapp, pour préjudice moral. » Ce dernier avait annoncé une grève illimitée de la faim en guise de protestation.

« Peut-on considérer que des acteurs qui bafouillent ou bégayent comme Darry Cowl, Jean Lejeune, Satornin Fabre, Francis Perrin, etc., agissent cette association ? Peut-il interdire les nombreuses pièces qui ont des personnages de bégues ou de bafouilleurs, dont des extraits de textes d'auteurs réputés comme Feydeau, Labiche, Roussin, Beaumarchais figurent dans l'émission ? », a demandé André Halimi.

« Une édition régionale de l'Humanité en Midi-Pyrénées. — Le quotidien l'Humanité publiera le 4 janvier une édition régionale en Midi-Pyrénées. Quatre pages inédites au centre de l'édition nationale seront réalisées, sous la direction d'Alain Raynal, par le bureau de Toulouse. La nouvelle édition couvrira huit départements : Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Lot, Haute-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne. L'Humanité publiera dès ce jour dix ans une édition Rhône-Alpes. »

Ne soyez pas un voyageur solitaire... Partez avec TERRE HUMAINE

WILFRED THESIGER - Visions d'un Nomade. ALBUM TERRE HUMAINE / PLON.



Dernier paru : COLIN THURNBULL - Les Ika. Survivre par le désert. Plon.

Quelques best-sellers : GEORGES BALARDIER - Afrique ambiguë. Plon. ET LOUIS BLOCH - Mananna. Recit d'une femme qui s'élève au-dessus des Indiens. Plon.

KENÉ DUMOULIN - Sur l'Afrique. L'accuse. Plon. EDUARD SAÏD - Les Veines de la Méditerranée. Plon.

PIERRE MOULOU - Les terres de bonne espérance. Plon. LEVY-Strauss - Substratum de l'Égypte. Plon.

PIERRE KÉHEL - Le langage du langage. Plon. JACQUES LACARRIÈRE - L'été grec. Plon.

CLAUDE LEVY-STRAUSS - Tribus. Plon. MAHMOUD MAKAL - Le village. Plon.

JEAN MALAURIE - Les hommes de l'Éthiopie. Plon. GÉRAMY - Les hommes de l'Éthiopie. Plon.

CE RAMON - Les hommes de l'Éthiopie. Plon. GASTON - Histoire de la civilisation. Plon.

VICTOR SEGALIN - Les hommes de l'Éthiopie. Plon. JACQUES MELLE - Les Quatre Saisons. Plon.

WILFRED THESIGER - Visions d'un Nomade. Plon. EMILIE - Histoire de la civilisation. Plon.

TERRE HUMAINE - La densité du voyage. Le voyage de la pensée. Plon.

TERRE HUMAINE - La densité du voyage. Le voyage de la pensée. Plon.

سكوا من الأصل

سكنا من الاجل

Le Monde ASSOCIATIONS

La nouvelle réglementation de l'adoption en France

L'enfant plus vite et plus loin

Les missions des œuvres se chargeant de l'adoption des enfants vont être redéfinies avec précision.

JEAN et Michelle attendent un petit Péruvien. Tous deux ont plus de quarante ans et n'ont pas à leur première expérience. Leurs deux enfants avaient dix et cinq ans quand ils ont décidé d'adopter une petite fille indienne par l'intermédiaire d'une œuvre qu'ils connaissent.

Quelques années plus tard, une autre petite fille venant de l'Inde a permis à la famille de s'agrandir, mais cette fois Jean et Michelle avaient eux-mêmes accompli les démarches. Ils ont fait de même pour celui qu'ils attendent.

Myriam, elle, appréhendait particulièrement la démarche pour l'agrément (autorisation délivrée par le préfet de département après enquête et réunion du conseil de famille) à laquelle sont soumis tous les candidats à l'adoption. Inquiétude non fondée, car depuis plusieurs années les DDASS font preuve d'ouverture. Pendant longtemps, la plupart d'entre elles, compte tenu du faible effectif d'enfants « adoptables », préféraient limiter le nombre d'agréments. Les premiers écarts étaient les célibataires, les couples de plus de quarante ans ou ayant déjà des enfants...

Aujourd'hui, elles ne s'embarassent plus de ces critères sélectifs qui ne leur valaient que des ressentiments. Elles préfèrent s'assurer de l'aptitude à l'adoption des postulants. « Environ 98 % des dossiers recueillent un avis favorable », explique M. Jean-Pierre Rosencroix, responsable de l'Institut de l'enfance et de la famille. Myriam attend actuellement que son avocat brésilien lui fasse signe pour aller chercher son enfant.

Bernard et Annie, qui ne cachent pas leur allergie à la paperasse et aux enquêtes administratives, ont décidé, quant à eux, de se lancer dans une grande aventure ! Des relations travaillant dans une maternité à l'étranger leur ont assuré que, s'ils se décident à venir passer quelques mois dans le pays, ils pourront faire

en sorte que l'un ou l'autre reconnaît dès sa naissance un enfant abandonné !

Les chiffres le montrent : l'adoption internationale connaît depuis plusieurs années une croissance constante. En 1980, le ministère des affaires étrangères avait délivré un millier de visas de longue durée pour des enfants en cours d'adoption. En 1986, il en a été accordé 2 227.

Si on ajoute le nombre approximatif des adoptions réalisées avec des pays européens ou africains francophones, ainsi que celui d'enfants venus « en visite » en France grâce à des intermédiaires douteux, on obtient un total d'environ 2 500 enfants étrangers adoptés. Ce chiffre dépasse à présent celui des adoptions d'enfants recueillis en France, qui varie entre 1 800 et 2 000 par an.

Un « désir d'enfant exacerbé »

« Nous vivons à une époque de désir d'enfant exacerbé », explique M. Gérard Mézier, un représentant de l'association Enfance et familles d'adoption. Des couples se lancent dans les nouvelles méthodes de procréation, mais comme celles-ci ne tiennent pas toujours leurs promesses, les déçus sont nombreux. « Beaucoup se tournent alors vers l'adoption et réalisent vite qu'ils n'obtiendront pas facilement un enfant en France... L'étranger leur apparaît soudainement comme une solution magique. »

La plupart commencent la ronde des œuvres qui servent d'intermédiaires, mais, à nouveau, ils découvrent que les élus sont peu nombreux. Une jeune femme, Dominique Grange, décrit ce parcours d'obstacles dans un livre auto-

biographique : *Je t'ai trouvé au bout du monde* (Stock). Elle raconte ses démarches infructueuses auprès des œuvres, son désespoir devant leurs très sévères critères de sélection (religion, âge des postulants, présence ou non d'enfants naturels, situation de famille...) et le nombre très faible d'adoptions réalisées par certaines d'entre elles (il peut en effet varier de 1 à 800 par an).

À la défense de ces œuvres figurent l'ampleur de leur mission, la faiblesse de leurs moyens (elles ne bénéficient d'aucune subvention) et leur mode de fonctionnement, qui repose essentiellement sur des bénévoles. Comme le souligne le ministre des affaires sociales, les plus anciennes de ces œuvres sont issues d'organismes d'assistance à l'enfance en difficulté, dont l'action en matière d'adoption est antérieure à celle de service public.

Lorsque l'Etat a voulu prendre en main ce domaine, il a décidé de laisser subsister ce réseau privé à côté de l'aide sociale à l'enfance, en lui accordant les mêmes compétences. Aujourd'hui, les œuvres d'adoption peuvent donc acquérir elles-mêmes sur les familles adoptantes et présenter leurs dossiers à l'agrément. Lors de l'adoption internationale, elles se chargent des démarches à l'étranger et ont, dans tous les cas, la mission de suivre personnellement jusqu'au jugement d'adoption les enfants qu'elles placent.

Avocats vœux

Si autrefois la plupart des postulants à l'adoption acceptaient la sélection sévère imposée par les œuvres, il n'en est plus de même aujourd'hui. Ils admettent d'autant plus difficilement le refus et l'attente que des images d'enfants abandonnés et mourant de toutes sortes de maladies leur parviennent tous les jours.

Ces solitaires représentent actuellement la bête noire du ministère des affaires étrangères, car ils sont particulièrement vulnérables aux manœuvres frauduleuses. Avocats véreux, qui laissent espérer des adoptions ne venant jamais, intermé-

diaires qui disparaissent avec des avances de fonds... De façon à limiter les risques, le gouvernement prépare des décrets qui devront amener un peu d'ordre dans ce domaine.

Comme le souligne M. Rosencroix, « les pouvoirs publics n'ont ni à susciter l'adoption internationale ni à la dissuader, mais les pratiques de ressortissants français peuvent engager la politique internationale de la France et mener à des incidents diplomatiques ». La stratégie du gouvernement consiste — sans l'avouer — à faire le ménage et donner un bon coup de fouet aux associations, afin de leur offrir une meilleure assise et une nouvelle crédibilité tant auprès des adoptants que des pays étrangers, qui pourraient en faire leurs principaux interlocuteurs.

Les œuvres vont voir leur mission redéfinie avec précision et vont devoir demander une autorisation aux préfets des départements dans lesquels elles placent des enfants. Lorsqu'elles s'occupent d'adoptions internationales, elles devront solliciter en plus une habilitation auprès de la mission interministérielle qui vient d'être créée au ministère des affaires étrangères.

Ces mesures permettront en même temps de mettre fin au flot et à l'improvisation qui ont succédé à la décentralisation et qui font qu'aujourd'hui le ministre des affaires sociales ne possède aucune liste complète et actualisée des associations autorisées à s'occuper d'adoption en France.

Impatients, M^{me} Barzach a introduit le loup dans la bergerie en annonçant l'élargissement des activités de Médecins du monde (MDM) à l'adoption. Cette annonce a déclenché une émotion d'autant plus vive que le ministre laissait entendre que cette initiative permettrait d'augmenter sensiblement le nombre des adoptions internationales. L'information est formellement démentie par M. Claude Hertz, secrétaire général de MDM, chargé de ce nouveau département.

Conscient de l'importance de sa mission, l'association souhaite avancer à petits pas. Pour le moment, une autorisation n'a été demandée que pour Paris et les trois départements de Haute-Seine, Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis... et des critères sévères ont été fixés pour les postulants : priorité aux couples jeunes sans enfant, ayant échoué dans leur parcours contre la stérilité.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le droit de savoir

« Mais pourquoi désirez-vous savoir qui sont vos parents ? Vous avez réussi dans la vie, vous avez un bon métier, alors ? Vous voulez leur faire du mal ? »

Ces mots, prononcés il y a deux ans par un représentant de l'Action sociale, résonnent toujours dans le tête d'Anne. Brûlante, injuste et cruelle. Du mal ? Elle n'y avait même pas songé. Tout ce qu'elle souhaitait, c'était mettre fin à l'angoisse qui la taraît depuis des mois. Depuis le jour où le jeune homme qu'elle fréquentait l'avait demandé en mariage. Mais comment expliquer à cet inconnu ce qui s'était passé alors ? Comment lui faire comprendre la peur qu'elle avait eue en elle lorsque, d'un seul coup, elle avait réalisé qu'elle allait peut-être, à son tour, mettre des enfants au monde ? Elle, Anne, ex-bébé abandonné, en avait-elle le droit ? Que savait-elle de ses propres géniteurs ? Était-elle certaine de ne pas porter en son sein une tare inconnue qu'elle pourrait transmettre à ses enfants ?

Anne a toujours su qu'elle avait été adoptée à l'âge de deux mois par un couple sans enfant. Comment aurait-elle pu l'ignorer ? Elle se souvient que ses parents étaient soucieux : « Regardez la jolie petite fille que nous avons adoptée ». Et Anne a été adoptée deux fois. La vie a en effet voulu qu'elle perde coup sur coup son père et sa mère avant qu'elle n'ait sa première année. Une tante l'a recueillie. Cette femme, muet par un grand sens du devoir, veilla à ce qu'elle ne manque de rien, mais oubliait parfois que, comme toutes les petites filles, elle avait besoin de câlins.

C'est au milieu de cette solitude que les questions sur ses origines s'imposèrent à elle. Sa réaction fut alors de fuir. Fuir la famille suédoise de laquelle elle avait vécu et l'homme avec lequel elle ne se sentait pas la force de braver le passé. Ce n'est que plus tard, la fête n'ayant rien résolu, qu'elle eut envie de faire des recherches. Une enquête auprès de sa famille adoptive le conduisit auprès d'un représentant de l'Action sociale. Pitti ou sœdeme ? Anne se le demandait toujours. Après avoir essayé de le décourager, celui-ci finit par lui révéler qu'elle était le fruit d'un adultère et que le prénom de son père était Henri. Tous ses efforts pour en savoir plus demeurèrent vains.

Le cadavre se révéla vite empoisonné. Au lieu de lui apporter le paix, il lui procura d'autres tourments, d'autres fantasmes. Son histoire en rappelle de nombreuses autres à Pierre Verdier, directeur de la DDASS de la Nouvelle et membre du Conseil supérieur de l'adoption (1). Il est fréquent, explique-t-il, que les filles s'interrogent sur leurs origines lorsqu'elles atteignent l'âge de procréer. Il souligne également que la cause de leur douleur ne vient pas seulement de l'ignorance mais aussi du fait que

l'administration sait quelque chose d'essentiel sur elles et leur caché. « L'ignorance de l'origine est vécue souvent avec le sentiment d'une amputation. »

Annette Blain, présidente de l'association Droit des pupilles de l'Etat et des adoptés à leurs origines DPEAO (2), parle de mutilation et aussi d'injustice. Ancienne pensionnaire de l'Assistance publique, elle a découvert à l'âge de 58 ans et après de très longues recherches qui étaient ses parents. C'était il y a dix ans. Depuis, elle a créé cette association dont le vocation est d'aider ceux qui le souhaitent à trouver leurs racines et de lutter pour que soit voté le droit pour chacun à connaître ses origines. Le DPEAO a suscité une proposition de loi qui a été déposée plusieurs fois à l'Assemblée nationale.

Accouchement sous X

Trois catégories d'enfants abandonnés peuvent avoir un jour à se heurter au mystère entourant leur naissance : ceux qui ont été abandonnés dans des circonstances dramatiques (dans le rue, par exemple) ; ceux qui ont été confiés très jeunes en vue d'une adoption mais sous la promesse de garder le secret sur l'identité des parents naturels ; et ceux qui ont vu le jour lors d'un accouchement sous X, permettant à la mère de garder l'anonymat.

Dans les deux premiers cas, l'administration est tenue de mettre par écrit les circonstances de l'arrivée de l'enfant, et ce sont ces documents qui peuvent plus tard livrer de précieux renseignements. Dans le dernier cas, aucun document ne doit être conservé par la mère. Il arrive cependant que l'on retrouve la lettre sur laquelle elle a inscrit les coordonnées des personnes à alerter en cas d'accident en couches ou bien que l'on retrouve une compagne de chambre...

Le DPEAO réclame l'abolition de l'accouchement sous X et propose que tous les renseignements concernant l'enfant soient enfermés dans une enveloppe scellée, déposée chez un notaire, dont la DDASS aurait le nom. L'intéressé pourrait y avoir accès, s'il le désire (ce qui n'est pas systématiquement le cas), à sa majorité.

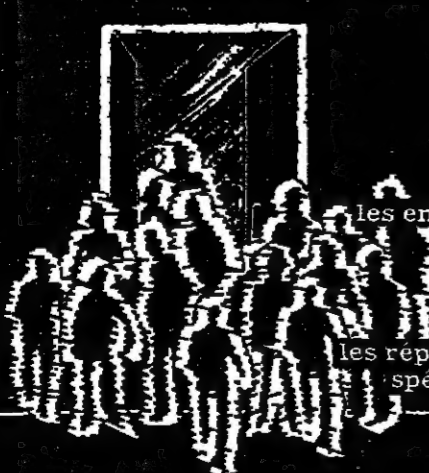
« Songez-vous à l'enfant, demande Anne. Aucun amour ne remplacera la matérialisation de son père et de sa mère. » Pour M. Verdier, la suppression du secret n'est pas une menace pour l'adoption, mais au contraire une chance de vérité nouvelle : « Il n'y a pas d'amour vrai sans reconnaissance du désir de l'autre. »

Ch. Ch.

(1) Pierre Verdier est l'auteur de plusieurs livres sur l'adoption dont *Adoption aujourd'hui*, collection Pédagogie Le Cerisier.
(2) DPEAO : 62, avenue Carnot, 91600 Savigny-sur-Orge.

colloque fonda
PARIS - 16 et 17 janv. 88

ECOLE ET IMMIGRATION
LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES



les parents
les enfants immigrés
et l'école

les réponses de l'école
spécifiques ou non

quelle communication
entre l'école
et ses divers partenaires

avec la participation de :

Serge Boulot chercheur CREFOP, Said Bouziri administrateur fonda, Gilbert Grandguillaume professeur à l'École des Hautes études, André Jeanson membre du bureau fonda, Thomas Omores président du CAIF, Antonio Perotti directeur du CEMMI, Antoine Prost historien, Abdelmalek Sayad sociologue et des représentants d'associations d'immigrés, de la Ligue de l'Enseignement, de la FOPE, de la FEPEP, du SCRI-OFDT, du SNES, du SNI, FECC, des CEI/SEMI, CIO, QINSEP...

fondation pour la vie associative
18, rue de Varenne - 75007 Paris
tél. (1) 45.49.06.58

C.I.E.M.I.
(Centre d'Information et d'Etudes sur les Immigrations Internationalisées)

Adopteur des familles des médias et indépendants, et sur les changements sociaux et culturels des migrants internationaux, le C.I.E.M.I. vous propose :

- Une revue mensuelle : « Presse et Immigration en France » qui présente un commentaire sur un thème d'actualité.
- Une revue trimestrielle : « Dossier-Immigration » qui traite de l'actualité, de l'économie et des migrations.
- Deux collections : « Migrations et Changements » (13 titres parus) et « Recherches universitaires et Migrations » (5 titres parus).

Demander l'envoi gratuit du catalogue 1987 au C.I.E.M.I., 46, rue de Valenciennes, Tél. : 43-75-45-54, 88Michelet (plus de 8 000 titres) ouverte au public.

2010
L'ADRESSE DES LOISIRS

TOUJOURS MÊME LA VALEUR
FORUM INTERNATIONAL POUR L'AVENIR
DES VACANCES ET DES LOISIRS

SCÉNARIOS DU TEMPS LIBRE EN 2010 :

- LES ÉLÉMENTS DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES
- LES SAUVEZ SOUVENIR ET CULTURELS
- UN COLLOQUE ORGANISÉ PAR LES CEMIA

TEL. (1) 42.06.38.10
Métro : 26-15 (PCEMIA) extension du métro

**INNOVEZ, GÉREZ, INVESTISSEZ
AVEC LE CRÉDIT COOPÉRATIF**

- Ingénierie financière : renforcement de fonds propres, conseils en financement et en gestion.
- Gestion des opérations bancaires : comptes à vue, comptes fusionnés.
- Services informatiques : Créditcoop CC (télé-transmission d'extraits de comptes ou d'ordres de paiement, logiciels de gestion de trésorerie, recouvrement de cotisations...).
- Services télématiques sur minitel : Coopatel CC (informations financières, consultation de comptes, aide à la gestion de trésorerie...).
- Astel CC (gestion de comptes de personnes sous tutelle).
- Sydes CC (base de données de l'économie sociale).
- Prêts à moyen et long terme : immobilier, matériel, véhicules, fonds de roulement, prêts en écus, crédit-bail.
- Concours de trésorerie : mobilisations de créances (Pascal CC), avances sur factures, relais de subventions...
- Rémunération des disponibilités de trésorerie : comptes d'épargne sur livret, bons de caisse, certificats de dépôts négociables, placements financiers à court, moyen et long terme en fonds communs de placement et SICAV (actions et obligations)...

Crédit Coopératif
Banque des associations
Département des Opérations sociales
33, rue des Trois-Frères - BP 211 - 92002 Nanterre cedex
Liste des agences sur demande
47 24 85 25

Nimier
Grand « sprinter »

« l'unanimité »

7 : Adre

de savoir

l'administration...
l'Assemblée nationale...
l'Assemblée nationale...

Accouchement
4024
Tous ces...
l'Assemblée nationale...

LA DPLAD...
l'Assemblée nationale...
l'Assemblée nationale...

ISSEZ
RATIF

Roger Nimier le grand « sprinter »

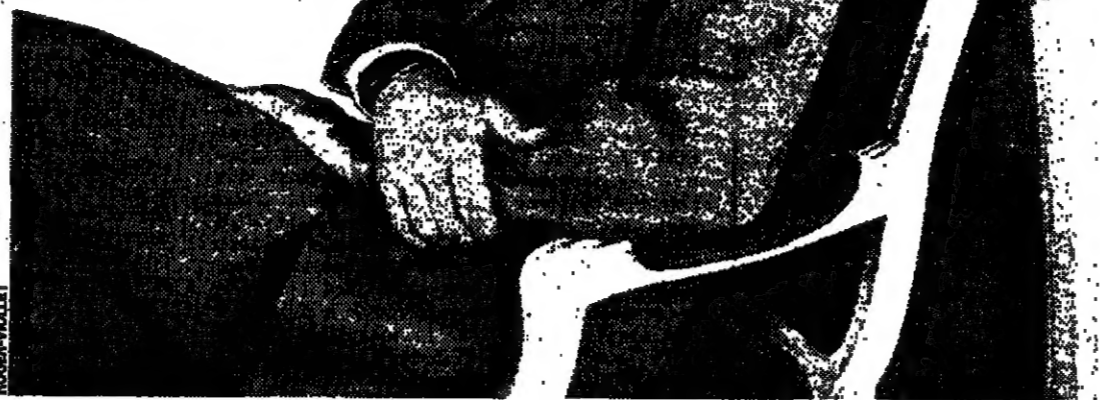
Que dirait ce neveu de d'Artagnan s'il revenait aujourd'hui vingt-cinq ans après sa disparition ?

NOTRE époque célèbre les morts avec trop d'avidité pour aimer vraiment les vivants. Puisque c'est la fin de l'année et l'heure de faire les comptes, nous risquons quelques aveux. Malgré les réticences que peuvent inspirer les meurs d'une époque trop hâtive pour n'être pas frivole, il m'est arrivé de pleurer, comme tout le monde, sur des « morts illustres », parce qu'ils laissent inachevés des ouvrages dont j'attendais la suite avec impatience.

Ces gens nous dévoient lorsqu'ils nous brûlent la politesse et manquent définitivement les rendez-vous qu'ils nous avaient fixés. On leur en veut de ce contretemps irrémédiable, on aurait presque envie de les quereller ; et avant elle, Orson Welles qui promettait de tourner, un jour, *Don Quichotte* ; Jacques Tati, alias M. Hulot, qui nous faisait espérer dans nos rêves futurs ; Roger Nimier, tellement décevant qu'il s'est éclipé du siècle, l'ayant à peine entrevu.

Notre seule consolation, c'est de relire, de redécouvrir. Voici justement le numéro cinq des *Cahiers Roger Nimier*, qui rassemble quelques-uns de ses articles et quelques-unes de ses lettres. L'auteur des *Enfants tristes* publia beaucoup de chroniques, notamment dans *la Table ronde*, *Carrefour*, *Arts*, *la Nouvelle Canaille*... Ici, les articles sont répartis sous trois rubriques : spectacles (cinéma, théâtre ou sports), vie littéraire, actualités politiques, militaires et philosophiques. En toute occasion, Nimier nous donne des leçons de

Roger Nimier : il réconcilie le brillant et le profond.



pertinence et d'impertinence (les deux mots ne se contrariaient pas nécessairement). Il réconcilie le brillant et le profond. Il écrit avec l'impétuosité du naturel, l'insolence des audaces, les tranquillités de l'imprévisible. Il détient, en compagnie de Jean Cocteau, les records de vitesse de notre littérature. Cependant, fort éloigné des empressements aveugles de notre époque, il se dépêche avec la lenteur requise. De même que tous les grands sprinters, il semble courir au ralenti...

« Bonjour, Albert Camus »

C'est d'abord son art du trait qui rend jaloux. Non pas seulement le trait cruel comme : « Surprise à Marigny : Jean-Louis Barriaud encore plus mauvais que d'habitude. » Mais le trait tellement juste qu'il nous confond

comme si nous étions des préveus, heureux d'être désemparés.

Leçons de nécrologie : Nimier observait Albert Camus à distance irrespectueuse ; il était irrité par son « moralisme », et les deux hommes s'ignoraient volontiers quand ils s'apercevaient dans les antichambres de la NRF ; mais, lorsque Camus trouva la mort sur la route en janvier 1960, ce fut le moment que choisit Nimier pour lui « dire enfin bonjour », et pour conseiller « aux voitures, aux cours, d'aller moins vite » ; évoquant aussi les disparitions de Fausto Coppi, de Gérard Philippe, de Boris Vian, l'élève d'Aristote parlait d'un « règlement de comptes ». Deux ans plus tard, il devait également mourir à bord d'une automobile.

Le tragique l'a escorté, l'a pris en filature durant toute sa vie. Pourtant, il nous enseigne d'abord une sorte de légèreté — ennemie du frivole, en dépit des appa-

rences. Les ouvrages de Nimier se lisent comme des « traités d'allègement », selon les mots de Philippe Sollers, dans ce même numéro. Minimaliste dans le style, car il était toujours impatient de terminer ses phrases, Nimier était maximaliste dans ses manières de penser et de ressentir, car il avait horreur des ambitions médiocres et de ces admirations pesantes qui se hâtent d'acquiescer aux décrets de la mode.

Que dirait aujourd'hui ce neveu de d'Artagnan, s'il revenait vingt-cinq ans après ? Il n'aurait pas vieilli, sans doute. Il montrerait combien nos engagements, nos dévotions passagères, sont le contraire des vraies passions. Il rirait de nos vaches sacrées, avant de se moquer de lui-même.

FRANÇOIS BOTT.

* CAHIERS ROGER NIMIER, n° 5, 350 p., 120 F (6, rue de Varenne, 75007 Paris).

Promenade autour de Bomarzo

L'écrivain argentin Manuel Mujica Lainez conjugue la fantaisie et l'érudition dans un gros roman historique.

DANS la seconde moitié du dix-septième siècle, entre Rome et Viterbe, dans une propriété de l'illustre famille romaine des Orsini, qui donna à l'Église cinq papes et pas moins de vingt cardinaux, et à la Péninsule d'innombrables *condottieri*, le prince Pier Francesco, duc de Bomarzo, rêva d'un jardin, qui, à l'opposé des jardins italiens habituels, oublierait la géométrie, s'offrant comme un prolongement entretenu de la nature et qui serait peuplé de statues, mais sculptées à même les rochers, pointant ici et là dans un sol irrégulier que, de parti pris, on n'aplanirait pas.

Avec l'aide de Piero Ligorio, ce grand architecte méconnu, nommé maître d'œuvre au Vatican, à la mort de Michel-Ange, Pier Francesco Orsini réalisa ses chimères. Un éléphant que surmonte une tour, Cérès, Hécate, des lutteurs géants, Protée, un ogre effrayé dans la bouche grande ouverte abrite une taverne, des dragons et des sphinx et même une maison aussi penchée que la tour de Pise sont quelques-unes des formes de cet enfer raffiné que le prince appela « *villa des Merveilles* », et la postérité, « *parc des Monstres* ».

Après la mort du prince, en 1572, les Orsini ayant délaissé l'endroit, le temps et la nature, avec leur patience coutumière, s'employèrent à effacer les vestiges de l'art, à éroder les visages de pierre. L'oubli fit le reste.

Mais, si une réalité devient très vite friable, un rêve peut traverser les siècles. Et c'est ainsi qu'un jour de 1953, juste après que d'autres visiteurs, parmi lesquels Leonor Fini et André Pieyre de Mandiargues, eurent été fascinés par la splendeur funèbre du site, le promoteur argentin Manuel Mujica Lainez eut l'occasion de se promener parmi les monstres, concevant, sur les lieux mêmes, le projet de reconstituer la vie et les songes du lointain Pier Francesco, de rêver à son tour le « bois Sacré » de Bomarzo.

Né en 1910 au sein d'une grande famille dont les origines remontent à Juan de Garay, le fondateur de Buenos-Aires, et mort en 1984, Manuel Mujica Lainez était de ces Argentins qui tentaient de faire des études en France et en Angleterre, sous peine de passer à leurs propres yeux, leur vie durant, pour des analphabètes. De retour dans son

pays natal, il devint journaliste, exerçant la critique d'art pendant plus de trente ans dans les pages prestigieuses de *la Nación*. Et, si, tout jeune, il parcourut longuement la Chine et le Japon, et apprit à connaître sur le bout des doigts l'Égypte, bon an mal an, il retournait à sa chère Europe. La première fois fut spectaculaire : à bord du *Graf-Zeppelin* qui parti de Rio-de-Janeiro, le déposa à Berlin.

Devenir le Proust argentin

Romancier prolifique mais tardif, il ne publia son premier livre qu'aux approches de la quarantaine. Et il n'est pas interdit de penser, à lire ses premiers romans, que son secret désir était de devenir le Proust argentin, tâche improbable dans un pays sans véritable aristocratie, si l'on écarte celle des Shotton et des Aberdeen Angus, des mérinos et des pur-sang.

L'intellect n'était pas pour lui une chose grave, mais une sorte d'instrument de musique qu'il lui plaisait de faire sonner, et rien de plus. Aussi écrivait-il avec le sérieux d'un enfant qui s'amuse. Comme son aîné de dix ans, Borges, à qui le liait une amitié qui s'était affirmée à l'ombre militaire de leurs ancêtres — tous ces héros des guerres d'indépendance qui étaient morts pour leur inventer une patrie, — Mujica Lainez inclinait à croire que la totalité du monde occidental et une bonne partie du monde oriental sont une projection de l'Europe, laquelle a tendance à oublier ce qu'elle est : entière et une, sans rivages. Aussi, comme son aîné, voyait-il avant tout, dans les deux guerres mondiales, deux guerres civiles.

Son immense culture et surtout cette aisance en toute chose qui est un don supplémentaire du milieu où il était né le poussèrent à se masquer derrière un personnage non dépourvu d'extravagance : ne boitant pas, il arborait des cannes précieuses, portant en toute saison des gilets en brocart et des lavallières inspirées. Si une imprudente tristesse lui voilait le regard, il calait avec dextérité sous l'arcade sourcillière un monocle, petit et sans aucune bordure, comme celui du marquis de Forestelle dans *la Recherche*.

HECTOR BIANCIOTTI
(Lire la suite page 13.)

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Cahiers Jules Romains, n° 7 ; *Mort de quelqu'un*, en « Folio »

Qu'est l'« unanimisme » devenu ?

DES écrivains nés autour de 1885 et si nombreux à avoir marqué les deux après-guerres, Jules Romains est celui dont le purgatoire s'éternise le plus. On redécouvre périodiquement les quatre « M », Mauriac, Morand, Montherlant — moins Mesurois — mais Romains, pas trop.

Ni le don des manuscrits à la Bibliothèque nationale par Mme Lise Jules Romains (1977), ni leur exposition (1978), ni le feuilleton de télévision tiré des *Hommes de bonne volonté* (1983), ni le centenaire de l'auteur (1985), ni les soins des fidèles, dont Jean d'Ormesson, successeur de Romains à l'Académie, et Annie Angremy, conservateur à la BN, n'ont suffi à réveiller dans le public la complexité de potaches qui existait jusque dans les années 50 entre les enrégés des *Copains* ou de *Knock*, et la gourmandise sans pareille avec laquelle étaient attendues, entre 1932 et 1946, les dernières aventures ou tirades de Jerphanion et de Jallez, étalées sur vingt-sept volumes...

Cette éclipse n'est pas seulement inique. Ce pourrait être le signe que les lecteurs ne sont plus libres de leur plaisir et de leur jugement. Romains n'est pas seulement le père d'une théorie en « -isme », ce qui passe pour faciliter l'accès à la postérité. L'« unanimisme » est venu à son heure, le premier, traduire en foisonnement romanesque un tournant historique partout répérable à la veille de 1914 : la fin de l'individualisme tel que l'a exalté le dix-neuvième siècle ; la mort du sujet telle que vont l'enterrer le Nouveau Roman et des philosophes comme Foucault ; l'irruption du collectif dans les villes, les guerres, les communications, les destins, les mentalités et, sous une forme monstrueuse, dans les expériences totalitaires ; l'intuition du groupe, saisi dans sa masse, corps et âme.

Deux publications offrent l'occasion de revisiter Jules Romains et de le remettre à sa place.

La première s'adresse aux connaisseurs qui ont déjà fait le voyage des *Hommes de bonne volonté*. Il s'agit des dossiers préparatoires de l'immense cycle romanesque, révisés en 1983 et 1985 par Annie Angremy dans les *Cahiers Jules Romains*. Dans le numéro 7 de ces mêmes *Cahiers*, Maurice RieunEAU réunit les documents qui ont servi à l'élaboration des deux tomes essentiels de l'œuvre, les XV et XVI, intitulés *Prélude à Verdun* et *Verdun*.

Jules Romains a toujours amassé beaucoup de fiches. La précision historique lui était nécessaire pour suggérer, par des coupes, une espèce de conscience unanimiste de l'époque traversée. Il avait d'autant plus besoin de la Grande Guerre, que son état de santé l'avait fait réformer, et tenu loin du front. Les récits de contemporains, les cartes d'état-major, les fiches sur les personnages et les situations, les ébauches de chapitres, les brouillons et échanges de lettres, si on les compare au texte final, donnent un aperçu rare sur le travail de création.

Il n'est pas indispensable d'être romancier soi-même pour apprécier la transformation du vécu véritable en vérité imaginée. Après tout, les amateurs de peinture s'intéressent depuis longtemps au pourquoi et au comment des tableaux, plus qu'à la ressemblance. Ici, une rencontre de dates accroît l'intérêt des documents. Quand Jules Romains écrit sur la première guerre mondiale, la seconde approche. Les angoisses de 1938 se télescopent avec celles de 1917, et rendent les sacrifices de la « der des der » encore plus poignants. Une lutte de vitesse avec la mobilisation se surajoute à la course contre la montre et la mort que mène tout écrivain.

Pour ceux qui n'ont jamais lu une ligne de Romains, la reprise en « Folio » de *Mort de quelqu'un* fournit une excellente initiation.

(Lire la suite page 11.)

GRAND PRIX NATIONAL
DES LETTRES
pour l'ensemble de son œuvre.

ROBERT PINGET
qui vient de publier

L'ennemi

La clef de voûte de toute son œuvre.
Philippe Boyer, *le Matin*.

65 F

MINUIT

سكزا سلالا

سنة من العمل

LA VIE DE L'ÉDITION

Hiver 88 : les têtes d'affiche

PERSONNE n'a jamais pu fournir une explication rationnelle du phénomène, mais les éditeurs affirment qu'il existe : les périodes électorales seraient néfastes à la consommation littéraire. Quand les Français votent, ils ne pensent plus qu'à ça, et l'idée qu'un livre pourrait, de ses charmes, les détourner de leur devoir de citoyen leur inspire une telle répulsion qu'ils désertent les librairies.

Admettons. Encore que la proposition inverse puisse se défendre avec davantage de vraisemblance : gavés de lendemains imaginaires, de scénarios-catastrophes et de visions bucoliques, saturés de figures de rhétorique, abreuvés de littérature, assourdis de chants de sirène séducteurs, matraqués de traits d'esprit polémiques et de petites phrases soigneusement aiguisées pour tuer, enivrés de rebondissements, de trahisons, de supplications et d'obligations, les électeurs potentiels ne trouveraient plus dans les livres que les reflets pâlis des grands feuilletons de comédie qui leur sont offerts gratis dans les journaux et sur les écrans.

Plutôt que d'affronter une concurrence aussi inégale, l'édition choisit donc d'abandonner le terrain. Il y aura peu de livres au printemps, et la production éditoriale qui s'étale habituellement de janvier à mai sera concentrée en 1988 sur les deux premiers mois de l'année. Un tel embouteillage présente des risques. Admissibles à l'automne parce que les gros lots des prix littéraires justifient les audaces et les sacrifices, les bouculades de l'hiver laisseront un goût plus amer aux nombreux malheureux qui y seront piégés. En revanche, quelques seigneurs, débarrassés du souci d'obtenir un prix et de la nécessité de se faire une réputation, aiment cavalader dans les prairies, ordinairement moins fréquentées, de janvier. Ce sont quelques-uns de ces fiers cavaliers que nous présentons aujourd'hui, en souhaitant bonne route et courage à l'infanterie.

Depuis son Nobel de 1986, Claude Simon n'avait rien publié - son discours de Stockholm mis à part. *L'Invitation*, un court texte ironique, lyrique, étonnamment musical, sur le thème de l'histoire et de ses balbutiements, fait donc figure d'événement. Les éditions de Minuit se paient d'ailleurs le luxe d'une seconde tête d'affiche, cette rentrée, avec un roman d'Alain Robbe-Grillet.

Au Seuil, après une rentrée d'automne plutôt glorieuse, un Goncourt et un Médicis, un succès encore en janvier, car on publie un livre de Patrick Modiano, qui, jusqu'alors, avait confié tous ses romans à Grailly. Il est vrai que *Remise de peine* est un fragment d'autobiographie, mais tellement romanesque et tellement modianesque. Autres vedettes du Seuil : Patrick Grainville (*L'Atelier du peintre*), Bertrand Visage (*Angelica*), Frutero et Lucentini (*L'Amant sans domicile fixe*), Thomas Pynchon (*L'Arc en ciel de la gravité*), Heinrich Böll (*Mais que va-t-il devenir ce garçon ?*) et, dans la

catégorie des documents, Hervé Hamon et Patrick Rotman, qui publient le second volume de *Génération*, la saga journalistique des acteurs étudiants de mai 68. Chez Gallimard, on se console de l'absence - que l'on espère provisoire - de Modiano, en affichant la richesse des effectifs :



CAGNAT.

Régis Debray et ses autoflagellations (*les Masques*), Maurice Rheims et ses objets précieux (*les Greniers de Stienne*), Daniel Boulanger et ses pétillements bavardages (*Jules Bouc*), Robert Walsler et son dernier livre, publié en Allemagne en 1925, trente ans avant sa mort (*la Rose*). Et même, peut-être, François Weyergans (*Je suis écrivain*), dont chacun attend depuis septembre le roman « japonais ».

Fayard et le roman-feuilleton

Flammarion affiche Troyat (*Tout ce que ma vie sera mensonge*), Nicole Avril (*Sur la peau du diable*), Françoise Mallet-Joris (*la Tristesse du cerf-volant*), mais aussi Raymond Barre interrogé par Jean-Marie Colombani (*Questions de confiance*), Georges Duby (*Amour, Famille et Société au Moyen Âge*) et André Frémont (*France, géographie d'une société*) qui préfigure un événement : la géographie va cesser dans les librairies d'être la parente pauvre des sciences humaines.

Fayard se lance dans le roman-feuilleton avec Dan Franck et Jean Vautrin, qui signent ensemble le premier volume des *Aventures de Boro*, *reportage-photographie (la Dame de Berlin)*, en coédition avec Balland), annonce Jacques Attali (*Une histoire de la propriété*), Jean-Paul Roux (*la Force du sang*) et Alfred Döblin (*Hamlet ou la longue nuit prend fin*). Christian Bourgois réédite Ibsen (*le Mémorial*) et traduit Barbara Pym (*Quatuor d'automne*).

Aubier promet pour mars le *Territoire du vide*, une étude d'Alain Corbin, dans laquelle l'auteur de *la Miasme et la Jonquille décolorée* et *le désir de rivage*, entre 1750 et 1840. Quoi Voltaire nous offrira en février des nouvelles d'Hubert Selby (*Chanson de la neige silencieuse*) et, en mars, une correspondance de Carlo Emilio Gadda (*lettres à Gianfranco Contini*) ; Actes-Sud annonce un roman de Théodore Fontane (*Schach von*

Wishenow), et P.O.L. un récit de Danièle Sallenave (*Adieu*) ; Grasset, Claude Mauriac (*l'Oncle Marcel*) et Peter Schneider (*Cet homme-là*), Balland une biographie de Kahnweiler par Pierre Assolène (*l'Homme de l'art*), Stock un roman de Joyce Carol Oates (*Marya*), Rivages

un autre d'Allison Lurie (*les Amours d'Emily Turner*), Ramsay enfin un roman (oui !) d'Huguette Bouchardreau (*Choses dites de profil*) qui raconte... huit jours de la vie d'une femme ministre de l'environnement.

Mais le véritable événement intellectuel de cette rentrée pourrait bien être le fait d'une maison d'édition qui n'est guère familière des coups d'éclat : les Presses universitaires de France publient en effet une monumentale *Histoire de la population française* (4 volumes, 2 400 pages) sous la direction de Jacques Dupiquier, la dernière remontait... à 1893.

PIERRE LEPAPE.

Passage en revues

Histoire, idées, société

SALUONS tout d'abord les revues nouvelles : essayer de se distinguer dans la foule, très dense déjà, des publications périodiques exige non seulement de l'obstination et du courage mais également de posséder ce zeste d'inconscience et d'orgueil sans lequel le monde serait invivablement plat.

Voici donc *Amphion*, qui porte en sous-titre *Études d'histoire des techniques*. La revue, selon son père d'insérer, « se propose plus particulièrement d'opérer la liaison entre textes et habiletés techniques. Elle vise à restaurer l'attention pour une culture de la curiosité qui s'attache à relever, non sans tendresse, les vestiges des passions qui furent jadis et naguère à l'origine de toute sorte d'innovations techniques et contribuent, partant, à la création continue du monde sensible ».

Contre une conception intellectualiste de l'invention, *Amphion* privilégie donc une approche fonctionnaliste où « maraudages » et « brayonnages » jouent un rôle important. Ce premier numéro réunit des textes qui ont trait à l'innovation technique dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Textes commentés qui appartiennent à toutes les époques et à tous les pays. On y trouve tout aussi bien *Du bon usage des ruines*, publié en 1430 par Gian-Franco Poggio Bracciolini, qu'une lettre du Père Benoist sur les jardins chinois adressée en 1767 ou encore un texte allemand d'Anton von Camarlohser sur les règles de l'ensollement paru en 1829. Tout cela a beaucoup de charme, de fraîcheur, d'intelligence bricolée. Comme l'écrit fort justement J. Guillaume en postface à ce premier recueil, « deux rationalités, celle de l'échec, celle de l'approximation, pèsent sur l'art humain. Aussi, quelque sérieux qu'on y mette, l'histoire des techniques ne peut s'écrire que sur un mode désinvolte ». *Amphion* tient parfaitement cette gageure : faire comprendre le sérieux historique

DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● MARIE-JOSÈPHE GUERS : *Paul Claudel*. L'auteur s'appuie, pour présenter sa biographie de Claudel, sur cette citation de Baudelaire : « Un bon portrait apparaît toujours comme une biographie dramatisée, ou plutôt comme le drame inhérent à tout homme. » Marie-Josèphe Guers a ainsi tenté la première approche du « drame » claudélien. (Actes Sud, 260 p., 159 F.)

DICTIONNAIRE

● Grand Larousse en cinq volumes. La parution des volumes 4 et 5 achève la dernière en date des entreprises de la Librairie Larousse (voir le Monde daté 22-23 mars). Plus modeste dans ses ambitions encyclopédiques que le GDEL en dix volumes, le présent ouvrage répond à sa vocation d'offrir, avec ses 116 000 entrées (dont 41 000 noms propres), une information claire et accessible, tant dans le domaine encyclopédique que dans celui de la langue. (Larousse, les cinq volumes abondamment illustrés, 1 926 F.) Le même éditeur publie également un format de poche et en trois volumes, un *Dictionnaire de la littérature française et francophone* dû à Jacques Demougin. Cet ouvrage est la reprise des articles « français et francophones » du Dictionnaire des littératures, publié l'an dernier. (Larousse, les trois volumes brochés, 165 F.)

GASTRONOMIE

● SHIRLEY JOHNSON-BEKAERT : *Etats-Unis, le cuisinier des origines*. L'auteur a retrouvé les saveurs de son enfance vécue dans une famille noire ouvrière d'Oklahoma City. Elle donne, sous une forme délicate, des recettes qui sont autant d'invitations au voyage dans le Sud profond. Préface de Gérard Chailand. (Ed. de l'Aube, 142 p., 80 F.) Les jeunes Editions de l'Aube publient également un livre-cadeau, offert aux libraires, qui l'ouvrage concerne en tout premier chef... L'éditrice, Marion Hennabert, aidée par Nina Kehayan, a en effet rassemblé un florilège de textes littéraires sur la librairie et les libraires. C'est une belle idée, rendant justice à une profession dans laquelle le commerce n'a pas toujours réussi à faire taire l'amour des livres... Cette anthologie est mise en vente au prix de 49 F. (Ed. de l'Aube, La Revest, 84240 La Tour d'Aigues).

MYTHOLOGIE

● OLIVIER DE MARLIÈVE : *Trésor de la mythologie pyrénéenne*. Abondamment illustré et fort bien documenté cet ouvrage tente de répondre

à la question : « Existe-t-il une mythologie pyrénéenne ? » Esprits et démons, arbres sacrés, animaux fantastiques ou pierres dressées... abondent pourtant dans la culture et la mémoire de cette région : O. de Marliève en dresse l'inventaire. (Annales pyrénéennes, ESPER, 40, rue des Lois, 31000 Toulouse, 312 p., 198 F.)

PHILOSOPHIE

● CONDILLAC : *le Traité des Animaux*. Déjà réédité par le Corpus des œuvres de philosophie en langue française, cet ouvrage est ici reproduit en fac-similé, et surtout précédé d'une longue et importante étude due au philosophe François Dagognet, qui en éclaire les enjeux et vise à faire sortir Condillac de son purgatoire. (Vrin, « Bibliothèque des textes philosophiques », 250 p., 120 F.) A cette occasion, il convient de signaler également l'importante thèse de Nicolas Rousseau, *Civilisation et langage chez Condillac*. Publiée il y a déjà plusieurs mois, elle constitue un éclairage historique et philosophique auquel on se reportera avec profit. (Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 472 p.)

● OUVRAGE COLLECTIF : *Sur les écrits posthumes de Sartre*. Un ensemble de trois articles (de R.V. Stone et E. Bowman, Juliette Simon, Pierre Verstraeten) sur les notes inédites de Sartre pour sa « morale dialectique » de 1964-1965, une réédition de la conférence de Sartre « Pourquoi des philosophes ? » (1959) et sa discussion par Isabelle Stengers. (Editions de l'université de Bruxelles, av. Paul-Héger, 28-1050 Bruxelles, 153 p., env. 90 F.)

RELIGIONS

● JEAN MAILLARD : *Louise du Néant*. Le triomphe de la pauvreté et des humiliations. Prédicateur et auteur de nombreux ouvrages de spiritualité, le jésuite Jean Maillard (1618-1702) a laissé cette vie de Mademoiselle de Bellère du Tronohay, dite Sœur Louise ou Louise du Néant, qui fut « un enchaînement continuel de souffrances extraordinaires », et une constante pratique des vertus héroïques ». Cette biographie est suivie des lettres de Sœur Louise. Introduction, et notes établies par Claude Louis-Cornet. (Ed. Jérôme Millon, 314 p., 110 F.) Dans la même collection « Atopia », un texte du quatorzième siècle anglais, le *Livre*, de Margery Kempe, témoignage spirituel et mystique sur fond d'hérésie lollarde. Présenté et traduit de l'anglais par Daniel Vidal (414 p., 160 F.)

de démarches que la part de la méconnaissance évite de prendre trop au sérieux. (Éditions Picard, 200 p., 150 F., jusqu'au 31 janvier, ensuite 200 F.)

● Lignes, qui dirige Michel Surya, sera trimestrielle. Il s'agit d'une publication tous azimuts qui entend traiter aussi bien du politique - elle s'ouvre sur un dossier Gorbatchev - que du littéraire - elle propose un bel article de Jean Bollack. *Pour une lecture de Paul Celan* - ou de l'histoire contemporaine : Francis Marmande, Daniel Dobbels et Michel Surya y mènent une réflexion très tendue, moins sur le phénomène des camps de concentration et d'extermination que sur le vertige qui provoque leur existence et leur fonctionnement « rationnel » dans la conscience et dans la mémoire.

En fait, lorsqu'on surmonte l'éparpillement, qui est le fait même de la publication en revue, on se rend compte que ce premier numéro de Lignes, à travers de multiples approches, recèle une

profonde unité : lorsqu'on s'interroge sur l'importance et sur les limites de la volonté réformatrice de Gorbatchev, c'est un système politique associé à la réalité et à l'image du Goulag que l'on interroge pour savoir s'il existe des chances de sortir de la spirale de l'inhumanité. Et la poésie de Celan telle que la perçoit Bollack est une tentative de nettoyage de la langue par elle-même ; une langue usée et discréditée d'avoir tant menti. (Librairie Seguir, 190 p., 78 F.)

● *Visions contemporaines* est la revue du centre de recherches en histoire contemporaine de l'université inter-âges de Nantes, qui accueille des travaux d'histoire régionale portant sur les XIX^e et XX^e siècles. Pour l'instant, son aire d'investigation est essentiellement bretonne - les maisons galantes et le discours vénérologique à Luçon entre 1850 et 1946 ; approche d'un quartier nantais sous la monarchie de Juillet et la Deuxième République ; les projets de fortifications de Saint-Nazaire au XIX^e siècle -

mais elle souhaite élargir son champ d'investigation et la localisation géographique de ses collaborateurs pour devenir une revue interrégionale située au carrefour de la recherche scientifique et des curiosités d'un large public.

Elle a toutes les chances d'y parvenir si ses promoteurs parviennent à tenir la ligne qu'ils respectent dans ce premier numéro. Le texte d'Hubert Raizer sur un siècle d'histoire de la prostitution dans une petite ville de province est, en ce sens, un modèle du genre. On y a abordé avec la même rigueur de méthodes des thèmes aussi riches et aussi divers que la pratique médicale, le sentiment moral, le comportement sexuel, l'appareil juridique et réglementaire, l'imaginaire de la maladie vénérienne, la place de « l'égoïste séminal dans la cité », bref toute une gestion du sexe que tout système moral et politique entend réussir alors qu'elle est, selon toute probabilité, impossible. (CRCH, université inter-âges de Nantes, Chemin de la Seassive-du-Tertre, 44072 Nantes Cedex 03. Trimestriel, 160 p., 65 F.)

● Trop brièvement, signalons le numéro 21-22 des *Cahiers Léon Blum*, qui reprend l'essentiel des interventions d'un colloque sur « La SFIO et la politique extérieure de la France entre 1945 et 1954 » ; la 258^e livraison de la *Pensée*, la revue de l'institut de recherches marxistes, avec dans un dossier consacré à « une nouvelle modernité romanesque », un article de Claude Simon sur l'œuvre de Claude Ollier ; un numéro du *Débat*, le quarante-septième, consacré à « une nouvelle science de l'esprit », en fait à ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le cognitif, cette science de synthèse qui cherche à saisir les fonctionnements de l'esprit, à la lumière, notamment, de l'intelligence artificielle et du modèle, de plus en plus sophistiqué et riche en développements spéculatifs, de l'ordinateur.

P. L.

EN BREF

● Dans le cadre de l'exposition « Mémoire du futur », qui se tient au Centre Pompidou jusqu'au 18 janvier (voir le Monde du 25 novembre 1987), un atelier d'écriture par ordinateur sera organisé le 13 janvier. Y participent notamment : Jacques Jouet, Henri Deluy et Jacques Roubaud.

● Comparé à l'ordinateur, le télephone est un objet presque archaïque... C'est à lui cependant que les promoteurs de l'exposition « Téléphonie, des écrivains au bout du fil », qui se tient à la BPI du même Centre Pompidou jusqu'au 11 janvier, ont eu recours : trente écrivains francophones ont enregistré des extraits de leurs œuvres. Le public peut entendre ces textes grâce à des postes téléphoniques mis à sa disposition, avant d'enregistrer, s'il le souhaite, son propre message.

● Le prix des Carabes 1987 a été décerné à Daniel MAXIMIN pour *Souffrances* (Le Seuil).

● Le Prix de l'Amitié Franco-Arabe a été attribué à Gérard Khoury pour son livre *Mémoire de l'Aube : Chroniques libanaises* (Editions Publibon). Le prix Mahmoud Hanzharî à Emilie Habibi pour les *Aventures de Sâid le Paganiste*, (Gallimard). Le Prix Spécial du Jury est allé aux Editions Silex.

● Guy Dotremont fait appel aux détenteurs de manuscrits, correspondances, éditions, photos, logos, programmes de son frère Christian Dotremont. Fus des fondateurs du groupe COBRA, en vue de la publication de ses œuvres littéraires et graphiques complètes et d'une biographie (rue L. Delhaize, 20, B 1342 Limelette, Belgique).

● ERRATUM. - Ce n'est pas François mais Françoise Jacquin qui est l'auteur du livre sur le Cercle Saint-Jean-Baptiste (éd. Beauchesne), signalé dans la rubrique religieuse des « Dernières livraisons », dans « le Monde des livres » du 18 décembre.

Les intellectuels et l'histoire

DANS le dernier numéro de la Lettre internationale - la plus riche sans doute depuis la création de cette excellente revue - on trouve un gros dossier d'Irving Howe sur un sujet qui laisse les intellectuels désarmés pour reprendre les interrogations d'Adorno (après Auschwitz, composer un poème est indécent) : « L'holocauste et la littérature ».

« Pourquoi exaspérez-vous si profondément les Juifs ? » A cette question qu'il s'entretient de fois, Philip Roth tente lui-même de donner une réponse : « Après quinze livres, je suis peut-être devenu moi-même beaucoup moins exaspéré que le Zuckerman que j'ai décrit, et cela essentiellement parce que la génération juive à qui je ne plaisais pas a aujourd'hui perdu une bonne part de son influence, que les autres n'éprouvent plus de honte, si tant est qu'ils en aient jamais éprouvé, et voir comment

les Juifs se conduisent dans les romans. » Deux entretiens de Philip Roth, qui, dans l'un, s'interroge sur lui-même, dans l'autre, s'adresse à Primo Levi, chimiste, industriel, romancier, qui vient de mourir.

★ LETTRE INTERNATIONALE, n° 15, 35 F., 14-16, rue des Petits-Hôtels, Paris 75010.

ROMANS

L'île de Rio

Archipel, le cinquième roman de Michel Rio : toujours la même rigueur et la même intelligence.

Pour ceux qui aiment le style sec et tenu, les livres de Michel Rio sont un vrai régal. De roman en roman, depuis *Mélanolie Nord* (1), il affirme et affermit sa prose glaciale, hautaine, précise et économe. Ses descriptions ne sont jamais hâtives — comme chez certains qui paraissent vouloir « s'en débarrasser » — ni trop « léchées », comme dans les livres qui croient compenser ainsi leur manque de force. Chez Michel Rio, jamais un mot de trop, jamais d'adjectifs ou d'adverbes « parasites ». Son humour froid frappe juste, son intelligence est une invitation à être un lecteur agile, à voir un peu plus loin que le bout de la phrase.

Avec *Archipel*, son dernier roman, Michel Rio a délaissé, en apparence au moins, les rives d'Atlantis et des *Jungles pensives* (2), le jeu sur l'encyclopédie, le *Supplément au voyage de Bougainville* et les enjeux du dix-huitième siècle, y compris les origines du roman avec le fameux trio d'écrivains anglais, Laurence Sterne, Samuel Richardson et Henry Fielding. Il a renoncé aux océans et aux destinations lointaines pour la Manche, l'île de Jersey et le lieu clos d'un collège privé, pour garçons brillants, Hamilton School.

La sexualité et le style

On y trouve des jeunes gens qui sont triplement insulaires : ils habitent sur une île, dans un « enclos » éducatif, et ils sont isolés du reste des élèves parce qu'ils ont été « sélectionnés » pour leur intelligence. Le narrateur fait à Hamilton School sa dernière année d'études. A sa passion de la connaissance, à sa frénésie de lectures, à sa fascination pour son camarade Alan Stewart et les poses cyniques de celui-ci, s'ajoute l'éveil du désir, qui se fixe sur la beauté lointaine et singulière d'Alexandra Hamilton, la directrice de l'école (et, accessoirement, une amie de sa mère...).

C'est entre l'austérité d'Alexandra Hamilton et la laideur érudite de l'étrange bibliothécaire, Leonard Wilde, que le jeune homme, pendant des vacances (ses condisciples ont donc déserté le col-

lege), va vivre la fin de son adolescence, constater qu'on voudrait en mourir et qu'on « en revient ».

Le rêve encyclopédique de Michel Rio est tout de même encore présent à travers la figure du bibliothécaire, espèce de Quasimodo (le narrateur, lui, est un grand lecteur de Victor Hugo) dont seules les mains fines et la

pris ou plus ordinairement la crainte esthétique et morale de la simple vérité. On en connaît qui devraient méditer cela, tout comme ce que Wilde dit de son impossibilité à créer, à cause de la laideur : « la manifestation la plus parfaite de l'arbitraire. Un échec initial qui a conditionné tous les autres. » Il a donc dû se



CAGNAT.

voix merveilleuse ont échappé à la difformité. Le savoir de Leonard Wilde, qui fut le précepteur d'Alexandra Hamilton, est immense. Si l'on dit que tout cela est l'occasion d'une réflexion sur la laideur et l'érudition, sur la sexualité et le style, vous risquerez de croire que le livre de Rio est raisonneur et besogneux. Rien n'est plus faux.

C'est avec vigueur que Michel Rio mène l'éducation sentimentale et stylistique de son narrateur. « Dans la passion, lui dit Leonard Wilde, qu'il s'agisse de littérature ou de réel, toute figure de style est importante et ne révèle que la sottise d'un art mal com-

« réfugier dans l'observation, qu'on appelle dans certains domaines érudition, et dans d'autres voyeurisme ».

Tout cela donne un passionnant roman d'apprentissage, court — comme toujours chez Rio — maîtrisé et achevé. Quand on le reforme, surtout après trois mois de lecture au pas de charge de la production d'automne, on n'a qu'un mot : l'intelligence, quel repos !

JOSYANE SAVIGNEAU.

* ARCHIPHEL, de Michel Rio, Seuil, 186 p., 79 F.

(1) Belfond, 1982.
(2) Belfond, 1984 et 1985.

Serge Koster, le nabi

Un homme, réduit à la « condition de passager », se retourne sur sa propre vie.

VOUS êtes amant, mari, jeune père, dynamique, entreprenant, un rien autoritaire. Vous menez d'une main ferme la barque de votre petite famille. Les années passent. Rien dans vos artères ni dans vos articulations n'annonce la moindre trahison. Et vous vous apercevez soudain que vous avez glissé à droite sur le siège avant de votre propre voiture. Ce n'est plus vous le conducteur. Avec une douceur affectueuse, mais implacable, ceux ou celles que vous chérissez le plus au monde vous ont mis en condition, vous ont placé dans la condition de passager. C'est celle qu'on appelle parfois la place du mort. Mais elle vous offre, si vous savez vous en accommoder, un point de vue qui, pour être latéral, possède ses avantages. Vous voilà témoin autant qu'acteur. Vous découvrez des vérités qui vous avaient échappé. Le passager n'est-il pas mieux placé que le conducteur pour admirer le paysage, observer les passants, lire la carte routière ?

On peut prédire un succès certain au roman de Serge Koster, parce que nombre de lecteurs se reconnaîtront dans son héros, ou plutôt reconnaîtront leur condition dans la *Condition du passager*. Son héros, Mathias Falcon, a une femme et une fille. Homme à femmes, si l'on peut dire, sa situation le rend particulièrement vulnérable. Elle est compliquée de surcroît, parce qu'il est enseignant dans un lycée, et que ses élèves ont précisément l'âge de sa fille. De telle sorte qu'il voit partir sa fille sur le siège arrière de la moto d'un des godelureux auxquels il infligeait bien volontiers deux heures de colle, puisque, hélas ! les châtiments physiques ne sont plus de mise dans nos établissements scolaires.

Chaleur et couleurs

Le bonheur de ce récit, c'est d'échapper par le voyage au confinement de l'analyse intimiste. Dakar et Cordoue prêtent leur soleil et leurs bruits à des poursuites et à des retrouvailles pleines de chaleur et de couleurs. Et l'on n'oublie pas certaines silhouettes marginales, comme celle du jeune Benjamin, anorexique et dévoré d'un feu intérieur qui le jette sur les cornes d'un taureau de combat.

Il me semble que le sujet profond de ce roman, c'est moins le conflit des générations que les mutations discontinues que le temps continu provoque au cours d'une vie. Plus cruelles sans doute

pour les femmes, puisque telle est leur « condition » qu'elles vivent plus longtemps que les hommes tout en vieillissant plus vite qu'eux. Il est certain que Mathias Falcon va revenir de ces étranges vacances à la fois blessé et guéri. Mais on aurait tort de parler de « voyage initiatique ». C'est du contraire qu'il s'agit : non d'une découverte bouleversante et qui fait éclater les cloisons d'une vie, mais d'un retour sur soi et de l'acceptation de toutes les richesses du moment.

Relisant les précédents romans de Serge Koster — et singulièrement *Une femme de si près tenue* d'une écriture si près du corps, justement, — je cherchais par jeu l'étiquette la plus propre à donner sa place à cet analyste calme et discret, au trait fort et profond,

Un nabi. Voilà le mot qui s'est présenté à mon esprit. Un nabi, c'est un prophète juif. Mais c'est aussi le titre que s'était choisi au début du siècle un petit groupe de peintres qui réunissait notamment Bonnard, Vuillard, Sérusier, etc. Ils se faisaient de leur art une idée un peu puritaine et s'opposaient au tapage de l'impressionnisme et du fauvisme. Ils recréaient l'univers dans un lit à courte pointe ou un jardin clos. Il y a du nabisme dans l'œuvre intimiste et exigeante de Serge Koster. Comme celle de ces peintres, elles est assurée de gagner l'épreuve du temps.

MICHEL TOURNIER.

* LA CONDITION DE PASSAGER, de Serge Koster, Flammarion, 272 p.

Olivier Dutaillys et les miroirs de la folie

Le narrateur, Régis Neour, ne retrouve sûrement jamais, dans sa vie bien tenue, un rôle aussi important que l'observation de Bruno Semaine, qu'il s'agisse de démasquer le médecin-major était persuadé que Semaine simulait la folie pour se faire réformer. Régis, infirmier-chef de la caserne d'Éckberg, ville de garnison de l'Est aussi sinistre que toutes les autres, était surnommé la Fouine. Laid, pâtri à la fois d'indifférence et d'opportunisme, ni bon ni méchant, il affecte le genre du récitier médiocre qui vous fait mourir d'ennui s'il n'avait trouvé un sujet, un personnage, plus digne de votre attention. Dès les premières pages, la mélancolie de Neour cherchant les traces de son sujet dans le faubourg Saint-Antoine, qui fut le théâtre de l'enfance du simulateur, vous en dit long sur la fascination définitive qu'exerce sur l'infirmier le seul héros qu'il ait connu.

Héros, parce que Bruno représente le double, fraternel et désaxé, de Régis Neour. Lorsque ce dernier enquête sur les déclarations du simulateur, cela dépasse de beaucoup, du moins dans l'esprit, les instructions du médecin-chef. Car c'est une complicité fraternelle qui s'est fait jour peu à peu. Solitaire et fort peu aimé, Régis, reconstituant l'adolescence de Bruno, lui envie ses souvenirs, épouse les contours de ses déhors. Si Bruno simule la folie, Régis, lui, a déjà eu quelques alertes sur sa propre santé mentale. Aussi l'infirmier, réputé normal, refait-il avec une attention fébrile le parcours de Bruno, le jeune homme à priori

sein. En fait, le simulateur s'efforce de donner l'illusion de la folie, qui réside réellement dans l'infirmier.

Olivier Dutaillys maîtrise ce jeu de miroirs grâce à des phrases nettes, sobres, souvent teintées d'humour et parfois discrètement mélancoliques, comme si cet auteur de trente ans était encore bien proche de ses deux héros. Évidemment, il est à la fois Bruno et Régis.

Un soupçon de désinvolture

Certes, à la fin du livre, le narrateur affirme que Bruno a fini par lui raconter tous les détails de ses expériences. Mais il vous est permis de croire que, vis-à-vis de vous, Régis est bien le vrai simulateur qui se cache derrière un Bruno imaginaire pour vous communiquer ses fantasmes les plus chers, tel son dévouement par une jeune et lasche orfèvre dans le fameux Palais de la femme.

Olivier Dutaillys, après *Billets d'absence* (1), séduit par l'élegance de son écriture, que rehausse un soupçon de désinvolture, par la justesse d'observations souvent inattendues, par le don de suggérer la singularité d'une situation et la gravité d'un propos, sans s'y attarder, avec une politesse qui n'exclut pas, loin de là, la profondeur.

F.-A. BURGNET.

* LE SIMULATEUR, Olivier Dutaillys, Gallimard, 171 p., 75 F.

(1) Merveille de France.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Qu'est l'« unanimité » devenu ?

(Suite de la page 9.)

C'est le premier roman de l'auteur des *Hommes de bonne volonté*, publié en 1911. Les *Copains* suivront deux ans plus tard. Les pièces ne viendront qu'après la guerre — *Knock* est de 1923, — ainsi que la trilogie sur l'amour conjugal (*Psyché*, 1922-1929). Dès ce début, écrit à vingt-trois ans, Romains pose tous les thèmes qu'orchestrera l'œuvre entière, et impose sa musique si reconnaissable, faite de tendre ironie.

Godard est conducteur de train, comme le héros de Zola dans *la Bête humaine*. Il vient de prendre sa retraite. Il est veuf et sans enfant. Pour s'occuper, il visite les toits du Panthéon, qu'il ne connaissait pas. La vue de la ville lui cause un vertige comparable à la *Nausée* qui saisit le Roccourant de Sartre. Ce qu'il découvre avec l'écoulement de Sartre, ce n'est pas la « contingence » mais la folle illusion d'exister en tant qu'individu, de compter, de laisser trace.

La preuve de ce « peu de chose » ne se fait pas attendre. Godard meurt en quelques jours, seul, des suites du coup de froid, et de clairvoyance, attrapé au Panthéon. Le roman est celui des faibles mouvements d'âme, bientôt confondus et effacés, que produit l'événement. La vie se dissout comme elle est venue. L'immeuble frémit, à peine, de curiosité navrée et vite oubliée. Les locataires cotisent pour une couronne. Les parents reçoivent un télégramme dans leur campagne du Velay, et en meurent. Du remuement, quelques jours ; et puis du souvenir effiloché : voilà notre lot.

Jules Romains n'annonce pas seulement la Serte de la *Nausée*. La simultanéité des actions et des songeries préfigure, autant que

Dos Passos, la construction des *Chemins de la liberté*. Romains ouvre également la voie au roman des années 50, où l'objet va perdre la place du sujet déformé. On voit poindre le très unanimité Georges Pérec. L'immeuble de *Mort de quelqu'un* évoque celui de la *Vie, mode d'emploi*. Les destinées particulières y prennent la même valeur relative que celle des individualités dans une ruche, au sein de toute société animale.

Le mot « âme » revient à chaque page, ou presque. Des métaphores comparent la conscience collective à des mailles de filet, à des liquides liant entre eux les espaces et les instants, les propos, les bribes de monologues intérieurs. La sensation d'appartenance à un groupe s'aggrave dans certaines circonstances, comme un voyage en train, en diligence, un cortège funéraire ; puis elle se dilue, s'évapore. Notre perception du collectif ressemble aussi au regard qui permet la pénétration des trains dans les villes : barrières étirées, linges aperçus, taches indistinctes, de la vie étalée par la vitesse et enfuie aussitôt, recouverte par l'engourdissement ballotté des voyageurs...

Parfois, surtout dans la jeunesse, certains matins de soleil frais, l'impression nous submerge d'atteindre à une lucidité supérieure, puissante comme une colère, capable de susciter et ressusciter. Et puis non, ça retombe. Le diffus gagne. Il n'y a de connaissance que latérale, distraite. Il faut nous rendre à l'évidence : on ne peut rien dire de vrai sur rien. On ne peut penser quelque chose de vrai... que si on n'y fait pas trop attention !

* CAHIERS JULES ROMAINS, n° 7, Flammarion, 322 p., 120 F.

* MORT DE QUELQU'UN, de Jules Romains, Gallimard, collection « Folio ».

roman
STOCK

YA DING

Le premier romancier chinois sélectionné par les Goncourt.

264 pages
85 F

Stock

سكوا من الأصل

● HISTOIRE

L'invention de l'écrivain

Un livre, hélas ! trop tard traduit, de John Lough invite à réfléchir sur la condition d'homme de lettres

JOHAN LOUGH est à coup sûr l'un des meilleurs spécialistes de la littérature française des XVII^e et XVIII^e siècles. Son livre classique, *Paris Theatre Audiences in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, paru en 1957, ses essais sur l'*Encyclopédie* et les Encyclopédistes, sa contribution à l'édition des œuvres complètes de Diderot, ont bâti au fil des années une œuvre savante et respectée. Quel dommage que le livre proposé aujourd'hui en traduction aux lecteurs français n'en donne qu'une méchante image ! Le temps est le premier coupable. Achevé en 1977, publié l'année suivante, *Writer and Public in France* a mal vieilli. Parcourez la bibliographie : vous n'y trouverez, bien sûr, ni Alain Viala, ni Jean-Marie Goulemot, ni Eric Walter, ni Christophe Charle, et de Robert Darnton ne figurent que ses tout premiers articles (1).

Pour nombre de questions, ce qu'écrivait John Lough il y a dix ans doit être profondément révisé : ainsi sur les établissements (voyez Julia), sur les institutions de la République des Lettres (voyez Roche), sur l'édition et le commerce du livre prohibé (voyez Darnton et Bira), sur les cabinets de lecture au XIX^e siècle (voyez Françoise Parent). Arrêtons là l'énumération. On ne saurait reprocher à l'auteur de n'avoir pas utilisé des livres et des articles qu'il ne pouvait connaître. Mais leur nombre et leur importance dictent une question : était-il bien raisonnable de traduire ce livre sans mise à jour ou refonte ?

Le destin du français

D'autant que le travail n'a guère été soigné : pas d'index alors qu'il aurait été fort utile, des négligences (dans le chapitre III, par exemple, toutes les notes sont décalées à partir de la cent unième), des traductions anachroniques (« camelot » pour « colporteur », « édition pirate » pour « contrefaçon », « fonctionnaire » pour « commis » ou « officier », etc.). Il est bien de traduire, et il faut féliciter les éditeurs qui l'ont en surmontant les timidités ordinaires. Mais l'entreprise requiert une attention et un discernement qui semblent avoir manqué à l'occurrence au Chevalier vert — au demeurant une excellente et audacieuse maison d'édition à qui l'on doit, entre autres, la publication du très bon livre d'Anne-Marie Thiesse sur le roman populaire à la Belle Époque (2).

Revenons à l'ouvrage de John Lough. Tout n'y est pas à jeter, loin de là. On trouvera grand profit à méditer les développements sur le théâtre qui nourrit mieux son auteur que tout autre genre, et ce depuis le XVII^e siècle, ou encore la réflexion sur le destin du français, langue « universelle » au temps où il est encore incompréhensible pour nombre d'habitants du royaume, et langue devenue pleinement « nationale » au moment de son abandon par les élites étrangères. De belle venue,

aussi, la mise en place de deux motifs durables, portés contradictoirement par le monde des lettres : d'un côté, la répugnance à considérer l'écrivain comme un « trafic », un métier, une tâche mercenaire, de l'autre, le topo du poète misérable, privé du juste fruit de son art par la rapacité des éditeurs ou l'indifférence des puissants.

Ruptures et repentirs

S'il était aujourd'hui réécrit, en quoi le livre de Lough serait-il différent ? Il est sûr que sa trame fondamentale, qui inscrit la progressive « émancipation de l'écrivain », libéré des patronages pesants et vivant, mal ou bien, de sa plume, dans l'émergence d'un public élargi et diversifié, paraît trop simple. C'est la notion même d'« écrivain » qui est à questionner en repérant les ruptures qui la constituent, non sans ambiguïtés ni repentirs, comme une catégorie suffisamment différenciée et autonomisée pour qu'elle puisse désigner une carrière et une condition.

Où faut-il placer les césures décisives ? Avec la formation d'une sociabilité propre à la *res publica litterarum* apparue, même si l'expression n'y est pas, dès le temps de l'humanisme ? Avec la création au XVII^e siècle d'un réseau d'institutions de savoir, monarchiques et académiques, qui promettent places et pensions, gratifications et sinécures ? Avec la difficile affirmation du droit des auteurs sur leurs œuvres et la rémunération directe, en bon argent, de leurs productions littéraires ? Ou encore avec la nouvelle légitimité et crédibilité que confère à l'écrivain la vérité du moi exhibé à la manière rousseauiste ? Le débat n'est pas tranché, mais il ne peut pas être esquivé.

Par ailleurs, les correspondances tracées entre les écrivains et le public, les carrières et les goûts, ne peuvent plus être pensées sans que soit construit l'espace des positions possibles entre lesquelles, en un moment donné, se distribuent les auteurs en fonction de leurs déterminations et dispositions spécifiques. C'est sans doute pourquoi les plus neufs des travaux de sociologie de la littérature font grand usage de la notion de champ, empruntée à Bourdieu. Elle vise, en effet, ce que manque une histoire accumulée d'exemples forcément contraires et qui laisse le jugement incertain : à savoir restituer les cohérences qui lient les trajectoires de vie, les choix esthétiques et les succès (ou insuccès) auprès de publics eux-mêmes contrastés.

Mais, après tout, pourquoi est-ce que John Lough, malgré son scepticisme tout britannique vis-à-vis des chiffres et des séries, curieusement, lorsqu'ils concernent les publics des théâtres, et sa méfiance à l'égard de toute généralisation (ou peut-être à cause d'eux), ne nous donnerait-il pas lui-même cette réécriture d'un livre qui fut neuf et qui a pris quelques rides ?

ROGER CHARTIER.

★ **L'ÉCRIVAIN ET SON PUBLIC, Commerce du livre et commerce des idées en France, du Moyen Âge à nos jours**, traduit par Alexis Tadié, Le Chemin vert, 384 p., 147 F.

(1) Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, éditions de Minuit, 1985 ; Jean-Marie Goulemot, « Les pratiques littéraires ou la publicité du privé », *Histoire de la vie privée*, tome III, éditions du Seuil, 1986, pp. 371-405 ; Eric Walter, « Les auteurs et le champ littéraire », *Histoire de l'édition française*, tome II, Le livre triomphant, 1660-1830, Presses de la Sorbonne, 1984, pp. 382-399 ; Christophe Charle, *La Crise littéraire à l'époque du naturalisme*, Presses de l'École normale supérieure, 1979, et Robert Darnton, *Bibliothèque et Révolution. Le monde des livres au XVIII^e siècle*, Hautes Études, Gallimard/Le Seuil, 1983.

(2) Anne-Marie Thiesse, *Le Roman du quotidien. Lecteurs et lectures à la Belle Époque*, Le Chemin vert, 1984.

● CIVILISATIONS

La vraie vie des musulmanes

VOILÀ un texte brutal, explosif, irréfutable, en somme bien embarrassant, et que l'on pensait impossible par les temps actuels — en tout cas sous la plume d'un Oriental, — sur le statut féminin en islam, sujet de polémique infinie entre musulmans et non-musulmans, et obstacle majeur à l'insertion des Maghrébines dans la société française.

Depuis une dizaine d'années, tant en Orient qu'en Occident, on a tendance à ensevelir la condition de la femme musulmane sous un vapoureux fatras juridico-historique démontrant que cette condition n'est pas ce qu'en écrivent de méchants auteurs « islamophobes », voire « racistes », et que les livres sacrés de l'islam ne contiennent aucune disposition défavorable au « deuxième sexe », etc. On a même vu des plumes européennes poser sérieusement la question de savoir si une certaine vision de la femme par l'homme musulman n'est pas davantage une séquelle de l'époque coloniale européenne qu'un trait culturel arabo-islamique...

Né en 1948 à Beyrouth, ayant étudié philosophie et sociologie en arabe à Damas, docteur de la Sorbonne nouvelle en islamologie, Ghassan Ascha a pour lui d'être du sérail et d'être dégagé, autant que l'on puisse s'en rendre compte, de toute démarche politicienne ou confessionnelle. Ce qui ne gâte rien, cet auteur musulman inconnu, établi aujourd'hui en Benelux, bénéficie, pour ce travail, de la caution morale du grand spécialiste de la pensée musulmane qu'est Roger Arnal-



Une inégalité justifiée par les textes saïbites.

dez : « Nul doute, prévient celui-ci, que ce livre courageux offenserait de nombreux musulmans, et pourtant on ne saurait trop leur en recommander la lecture ».

Partant des textes de base, le Coran, « parole divine », et la

Sunna, « parole mohamedienne », passant au peigne fin les bons et les moins bons penseurs musulmans, et ils sont légion à avoir, au cours des siècles, réfléchi sur la femme dans le droit et la pratique islamiques, Ghassan Ascha parvient,

en deux cents pages d'une densité qui donne quelquefois le tournis, à brosser un tableau que l'on peut qualifier d'exhaustif : sexualité, religion, témoignage judiciaire, héritage, loi du talion, droits et devoirs de l'épouse, port du voile, scolarisation, travail, tutelle, etc.

Tout ce qui compte est passé en revue, références et faits à l'appui, avec une rigueur implacable. Oui, quoi que prétendent les thuriféraires, le musulmane n'est pas égale au musulman (sauf devant Dieu, et encore personne n'est allé voir...) dans la plupart des actes de la vie ; oui, cette inégalité trouve sa justification dans des textes saints de l'islam, hélas ! sans équivoque à ce sujet.

Et comment pourrait-il en être autrement puisque ces documents reflètent, comme la Bible, l'époque où ils sont apparus ? « L'absurde, c'est de vouloir prouver que le Coran parle de l'égalité — et établit l'égalité des sexes ». Sa grandeur est d'être bien au-dessus de tout cela. La voie à suivre, pour que le monde islamique puisse enfin marcher sur ses deux jambes, serait sans nul doute d'écouter Mahomet, qui a recommandé à ses fidèles de s'adapter aux circonstances du monde. Tout n'est donc pas perdu pour les musulmanes...

J.-P. FÉRONCEL-HUGOZ.

★ **DU STATUT INFÉRIEUR DE LA FEMME MUSULMANE**, de Ghassan Ascha, préface de Roger Arnaldez ; abondante bibliographie. L'Harmattan, 240 p., 90 F.

Pour comprendre les nations arabes

Du Golfe à l'Atlantique, entre 1952 et 1982, les tourments et les espoirs d'un monde déchiré.

LES nombreux travaux de Dominique Chevallier font de lui un des plus pénétrants connaisseurs de ce que, dans un passé récent, on appelait en France « les États du Levant » et que, à l'époque du mandat que les Français exerçaient au Liban et en Syrie, on s'obstinait à méconnaître. L'histoire du mandat reste à écrire, et pour ceux qui, comme nous, l'ont vécue de bout en bout, elle constitue une suite navrante d'occasions manquées où il eût été possible d'établir des relations sérieuses et cordiales entre Paris, d'une part, et Beyrouth et Damas, d'autre part : 1920, 1928, 1936, 1943-45, autant de dates funestes pour la France ! Sait-on, par exemple, qu'il n'y a jamais eu parmi le personnel diplomatique du Haut Commissariat, qu'un seul arabisant, que son service de l'instruction publique n'en comptait même aucun ? Il en va autrement aujourd'hui heureusement, et les efforts de Dominique Chevallier prouvent qu'il est possible de réunir des esprits libérés, désireux de « poursuivre ensemble la recherche du bien commun ».

Le dernier ouvrage, publié sous sa direction, réunit sept études, outre ses deux contributions propres, d'un intérêt scientifique certain. Au moyen d'une solide documentation, son projet est d'éclairer, entre 1952 et 1982, l'évolution de ce monde arabe qui, suivant l'expression de Gamal Abdel Nasser, va « du Golfe à l'Atlantique ». Des deux dates citées, la première est incontestable : c'est celle de la révolution égyptienne de juillet dont le retentissement fut immédiat à travers tout le monde arabe, du Machreq au Maghreb ; la seconde — invasion foudroyante du Liban par l'armée israélienne — semble plus discutée, car elle a engendré des événements dont les suites se déroulent sous nos yeux et ne cessent d'aggraver les difficultés dans tous les domaines, politique, économique, social, humanitaire. Le fond du drame où se débat le monde arabe consiste dans la coexistence d'une double aspiration : le sentiment très puissant de former une communauté,

appuyé sur la conscience d'un passé prestigieux, d'une civilisation historique, d'une langue incomparable, communauté (*Umma*) qui devrait transcender les particularismes locaux ; mais ceux-ci, qu'ils résultent de rivalités antiques ou des frontières artificielles imposées par l'impérialisme étranger, notamment après la première guerre mondiale où les Anglais et les Français ont morcelé le Proche-Orient, ont cristallisé des ambitions jalouses et donné naissance à des patries devenues, à la longue quasi irréversibles, le *Watan* syrien, libanais, irakien, palestinien, libyen.

Les relations mouvementées avec l'URSS

Je me souviens, par exemple, comme mes études de Hama, de Damas, d'Alep, entre 1928 et 1940, s'intéressaient en histoire européenne, avec passion, à la formation de l'unité italienne et de l'unité allemande. Tous imbus de l'unité arabe, mais tous inscrits au bloc patriotique (*Kettel l'watanîyeh*), ils aspiraient à voir la Syrie jouer le rôle du Piémont ou de la Prusse... Dilemme d'une « nation » divisée en plusieurs « États » : telle est la déchirure profonde de l'âme arabe, à laquelle a tenté de remédier le pragmatisme de Nasser, comme le montre l'excellente étude de Marlène Nasr, qui met en lumière la pensée nassérienne par une anthologie de ses discours les plus suggestifs.

Autre problème auquel se trouve confronté le monde arabe : celui de la rentrée en force de l'URSS sur la scène du Proche-Orient, d'où elle était absente entre 1920 et 1940, mais où la Russie des tsars avait joué un rôle important comme protectrice de l'Église orthodoxe. Il était naturel que, avec son ardent désir de modernisation technologique, Nasser — et après lui d'autres États arabes — fit appel à la collaboration des Soviétiques. D'autant plus que l'autre des deux grandes puissances apparaissait par son soutien indéfectible à

Israël comme l'incarnation du colonialisme.

Henry Laurens, en quelques pages précises, retrace les relations mouvementées entre l'Égypte et la Russie, pages qui s'appliqueraient aussi bien à la Syrie ou à l'Irak qu'à la Libye. Nawaf Salam consacre un exposé remarquable à la « doctrine Eisenhower » qui proposait, non sans naïveté, en 1957, de remplir le vide laissé dans le Proche-Orient par l'éviction des Français et des Anglais après l'absurde équipée de Suez : la « doctrine Eisenhower » échoua piteusement, même au Liban, où l'appuyait Camille Chamoun, éternel agent des intérêts anglo-saxons, devant l'opposition du Front de l'Union nationale libanaise sur lequel Nawaf Salam révèle un document quasi inédit, le manifeste du 31 mars 1957, suivi de peu par la révolution irakienne du 14 juillet 1958 et par la destruction du pacte de Bagdad : « Les Arabes avaient décidé d'assumer eux-mêmes leur destin ».

La popularité de de Gaulle

Il revenait à Armand Eignol et à Dominique Chevallier lui-même de parler de la politique française dans ces conjonctures. Le premier rapporte le succès du président de Gaule auprès de l'opinion arabe, après sa décision de mettre l'embargo sur la fourniture d'armes à Israël (5 juin 1967) ; popularité due en partie aux souvenirs épiques de la France libre, en partie à la solution de la question algérienne, mais surtout, croyons-nous, aux positions anti-américaines du général. Popularité d'ailleurs plus lyrique dans son expression par les journalistes arabes que vraiment efficace dans les faits. Dominique Chevallier, lui, s'attache à analyser la politique de Georges Pompidou, le rêve, resté chimérique malgré le réalisme de Michel Jobert, d'une politique euro-arabe que rendait pourtant nécessaire l'approvisionnement de l'Europe en pétrole.

Cette question capitale des enjeux pétroliers est traitée lucidement par le Libanais Georges Corn. Le pétrole, qui aurait pu devenir un facteur décisif de l'*Umma* et l'arme absolue des Arabes pour libérer la Palestine, a paradoxalement contribué à les maintenir dans la misère ; en effet, ils ont dû faire appel à un flux de techniciens étrangers, notamment américains, et les revenus pétroliers, employés sans plan d'ensemble, ont abouti qu'à rendre les riches plus riches et les pauvres plus pauvres, créant partout les conditions d'une crise sociale qu'on peut prévoir redoutable.

La partie maghrébine du monde arabe serait un peu sacrifiée dans ce bel ouvrage s'il ne nous apportait une suggestive étude, avec un grand nombre de documents, de Luc Debeuvels, sur l'Algérie et la révolution irakienne, les conflits entre l'islam officiel et un islam contestataire, les problèmes angoissants que connaît l'Afrique du Nord où s'affrontent partisans de la tradition et partisans de la modernité, ces conflits qui mettent en question, de la religion à la littérature, tous les aspects de la vie individuelle comme de la vie sociale. Dominique Chevallier s'est chargé de conclure ces larges perspectives, et ses conclusions sont celles que peuvent faire ceux qui, comme lui et comme nous-mêmes, se déclarent envers et contre tout amis fidèles du monde arabe. Un monde en devenir, aux prises avec d'insondables détresses. Un monde déchiré par l'insoluble règlement du sort de la Palestine. Un monde leuré par les résolutions vaines de l'ONU, qu'on ne peut relire sans colère. Mais aussi un monde bouillonnant de jeunes forces et qui, occupant tout le rivage sud de la Méditerranée, d'Alexandrie à Tanger, commande notre propre destin.

JEAN GAULMIER.

(Jean Gaulmier, qui fut professeur en Syrie durant les années 30, est l'éditeur du Gobican dans la « Bibliothèque de la Pléiade ».)

★ **RENOUVELLEMENT DU MONDE ARABE, 1952-1982**, sous la direction de Dominique Chevallier, Armand Colin, 229 p., 130 F.

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Téléphones d'abord ou venez à la LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE 9, rue de la Pompe, 75116 PARIS 45-20-87-12

- Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.
- S'il n'y figure pas : nous diffuserons gratuitement votre demande auprès d'un réseau de correspondants : vous recevrez une proposition écrite et chiffrée dès que nous trouvons un livre.

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

سكنا من الاجل

Handwritten notes and stamps on the right margin of the page, including some illegible text and a circular stamp.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Roberto Bazlen le Triestin taoïste

Pour cet étrange écrivain, le vide était le seul salut.

S'IL faut admirer les écrivains non pour ce qu'ils ont réali- sés mais pour ce qu'ils se sont abstenus de faire, Roberto Bazlen mérite toute notre vénération. Témoin de la vie littéraire italienne, inlassable découvreur de talents, Bazlen fut l'ami d'Italo Svevo et d'Alberto Moravia, d'Elsa Morante et d'Umberto Saba. En un demi-siècle, il participa à la mythologie de Trieste, contribuant aux mystères de cette ville par l'énigme de sa propre vie : jamais il ne put prendre la décision de mener à bien une œuvre.

Un lendemain de sa mort, en 1965, ses amis de Milan publièrent ses *Lettres éditoriales*, où il conseillait la traduction des livres de Robert Musil, Knut Hamsun et Sadeq Hedayat. En racontant les tirades, on trouve encore quelques fragments miraculeux, qui paraissent en 1970 sous le titre de *Notes sans texte*, véritable profession de foi rédigée par cet écrivain sans vrais livres. Les lecteurs français, pour s'introduire en effraction chez cet homme de lettres rebelle à l'œuvre, devront, en attendant la traduction des *Notes*, se satisfaire du *Capitaine au long cours*, roman achevé dont René de Ceccatty nous donne une belle version française (1).

Né en 1902 dans la Trieste des Habsbourg, d'un père allemand et d'une mère italienne, Roberto Bazlen fit ses études dans un lycée allemand. A ses parents, persuadés que « quiconque connaît les langues étrangères a le monde dans sa poche », Bazlen répondait, goguenard : « Comme s'il y avait un bassin illimité de portiers d'hôtel ! » Il nourrit une haine toute formelle contre l'Autriche bureaucratique et contre François-Joseph, l'« Empereur des bourgeois » ; il se disait, sans grande conviction, irrédentiste et opprimé.

Des télégrammes de l'âme

Trieste n'était pour lui qu'une province impériale, bafouée par la bora et le sirocco, ravagée par la tuberculose, la folie et le suicide — la ville, affirmait-il, détenait en ce domaine le record européen. A trente-sept ans, après avoir flambé l'héritage paternel, il s'installa à Rome, devint conseiller littéraire aux éditions Einaudi avant de se consacrer à Adelphi, la maison que dirige maintenant Roberto Calasso.

« On a l'impression d'être nulle part », écrivait le Vicinois Hermann Bahr de passage à Trieste. C'est pourtant ce mille part que James Joyce choisit comme seconde patrie d'exil, et c'est ce mille part qui vit maître Umberto

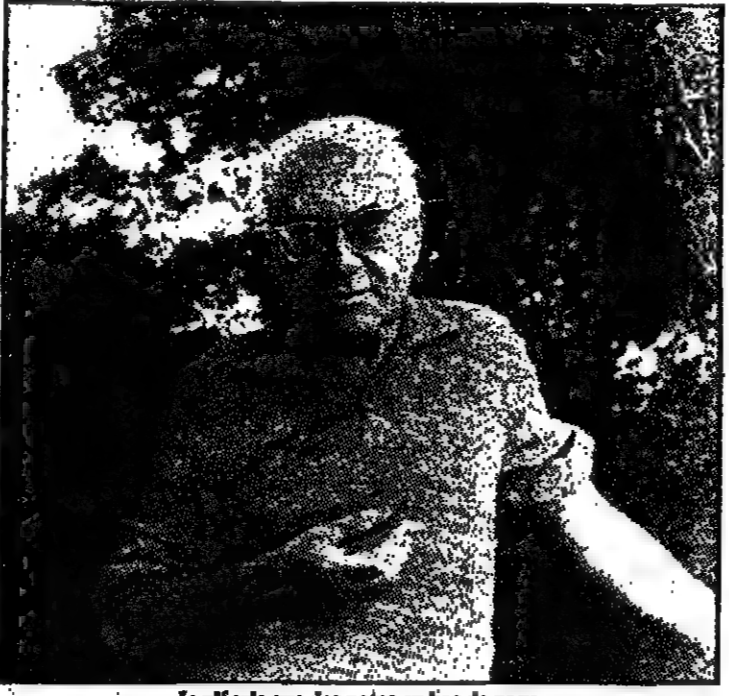
Saba, Italo Svevo et Carlo Michelstaedter. Car enfin, comment ne pas comparer Bazlen à Michelstaedter, ce philosophe, poète et mathématicien qui se donna la mort à vingt-deux ans ? Ils furent à leur manière des nihilistes, l'un en se suicidant comme Otto Weininger, l'autre en se désignant comme l'héritier de la Vienne fin de siècle.

Cet homme de la modernité, qui joue sans cesse avec le néant, pense que l'écriture est un crime et dilapide ses dons à coups de fragments et de télégrammes de l'âme. « Je crois, disait Bazlen, qu'on ne peut plus écrire de livres. Donc, je n'écris pas de livres. Presque tous les livres ne sont que des notes en bas de page gonflées en volumes. Je n'écris que des notes en bas de page. »

de son roman, le *Capitaine au long cours*.

Ce rival d'Ulysse rêve de sirènes à la Greta Garbo et à la Lili Marlene et, pendant qu'il vogue en haute mer, sa femme s'envire avec un trio de prétendants. « *Enfin seul !* », s'exclame le Capitaine quand son navire sombre. Le voici qui se retrouve dans le ventre d'une baleine, puis sur une île de pêcheurs. Il croisera sur son chemin une Cendrillon alphabète et un chevalier du Graal qui s'est blessé à la jambe en tombant d'un escalier pourri...

Entre le délire et le symbolisme, entre les divagations d'ivrogne et les références savantes, le *Capitaine au long cours* est un conte inachevé à la manière d'Italo Svevo. On guette à chaque page le cin d'œil, l'allusion, mais



« Je n'écris que des notes en bas de page. »

Roberto Bazlen serait-il un « Musil sans la nécessité d'écrire » ou un lord Chandos tombé dans cet excès de découragement et d'impuissance que Hugo von Hofmannsthal avait décelé chez ses contemporains ? Un romancier italien, Daniele Del Giudice, a tenté, dans le *Stade de Wimbledon* (2), de résoudre l'énigme de Bazlen, ce Triestin taoïste pour qui le vide était le seul salut.

Quelle est la raison de cette dérobade ? Roberto Bazlen dirait sans doute que l'écrivain ressemble à un capitaine au long cours. Il lui faut tracer des itinéraires, surveiller les routes, étudier les cartes de navigation : s'il omet de faire ses calculs, ses programmes, s'il s'aventure sur les mers sans prévision, le naufrage l'attend. Et c'est bien ce qui arrive au héros

les chemins bifurquent à l'infini : l'espérite Roberto Bazlen s'amuse à nous mener de fausses pistes en traquenards. Mais comment en vouloir à celui qui proclame : « La vraie vie veut dire : inventer de nouveaux lieux pour pouvoir faire naufrage... chaque œuvre nouvelle n'est que l'invention d'une nouvelle mort. »

ROLAND JACCARD.

(1) On se reportera également à l'excellent article de Patrizia Lombardo, « Lieu de retour ou lieu de fuite ? De Slataper à Bazlen », dans *Critique*, n° 535-536, août-septembre 1983 (éd. de Minuit).

(2) Ed. Rivages, 1985. ★ LE CAPITAINE AU LONG COURS, de Roberto Bazlen. Traduit de l'italien par René de Ceccatty, préface de Roberto Calasso. Ed. Michel de Maude (distribution Hachette), 164 p., 69 F.

Promenade autour de Bomarzo

(Suite de la page 9.) Et il avait toujours une méchanceté endormie au coin des lèvres qui, si elles s'entreouvraient, lui dessinaient un sourire de jeune crocodile.

Avec Bomarzo, il allait découvrir et illustrer avec superbe le genre convenant à son talent, qui était de concilier la fantaisie et l'érudition : le roman historique. Il poursuivait dans cette voie avec succès, possédant avec le temps sa destination jusqu'à l'inraisemblance, comme lorsque'il fit d'un scarabée en lapis-lazuli de la reine Néfertiti, le narrateur d'un roman se déroulant au temps de Ramsès II, mais glissant à travers les siècles pour arriver à nos jours. Il est vrai que dans les années 1920, un certain Hermann Wendel — à moins que Borges n'ait inventé et l'auteur et l'ouvrage — avait écrit, pour célébrer le premier centenaire de la mort de Rouget de Lisle, un vaste ouvrage intitulé « *La Marsellaise. Biographie d'un hymne* ».

Bomarzo est donc un roman sur Pier Francesco Orsini et ses fantaisies de paysagiste, mais en même temps une fresque haute en couleurs de la Renaissance. L'his-

toire et la peinture, l'architecture et la littérature sont au rendez-vous.

Rêve de pierre

Et lorsque Mujica Lainez bat les buissons, des proies illustres détalent, et le lecteur part à la chasse avec les Médicis, assiste au couronnement de Charles Quint, discute avec Paracelse, scrute ce « portrait d'un inconnu » de Lorenzo Lotto, qui se trouve à Venise et que l'auteur donne comme étant celui de prince Orsini ; il fraye avec Lorenzaccio, pénètre dans l'intimité de Benvenuto Cellini, empoisonne Hippolyte de Médicis, s'adonne à l'alchimie, voire à la sorcellerie, fait l'amour sous la fresque des Rois mages, de Benozzo Gozzoli, à Florence, et pour finir il devient le prince, qui meurt comme il sied à un prince : par le poison, et qui laisse derrière lui son rêve de pierre, ce jardin dont le destin mélancolique serait d'étonner, à notre époque, le touriste avisé traversant le Latium.

Bomarzo reçut, en 1964, ex aequo avec *Marelle* de Cortazar, le prix John F. Kennedy. La

même année, le grand musicien Alberto Ginastera composa une cantate inspirée par l'ouvrage, et deux ans plus tard, un opéra sur le livre que Mujica Lainez écrivit, au vers, d'après son roman. On le représenta avec succès au Lister Auditorium de Washington, et ensuite, triomphalement, au Lincoln Center de New-York. La censure argentine n'autorisa pas sa représentation au théâtre Colon de Buenos-Aires, où le livre continuait cependant de se vendre...

Nés d'un même archétype, aujourd'hui il y a trois Bomarzo : le parc des Monstres du prince Orsini, le Bomarzo musical de Ginastera, et ce livre qui l'a réinventé et le perpétue. Saluons le courage de l'éditeur, et l'excellence de la traduction de Catherine Ballesterro. Et n'oublions pas que si le lierre et le souvenir aiment les jardins à l'abandon, notre mémoire, toute mémoire, rêve toujours du jardin qu'elle a quitté.

HECTOR BIANCIOTTI

★ BOMARZO, de Manuel Mujica Lainez, traduit de l'espagnol par Catherine Ballesterro, Librairie Séguier, 628 p., 130 F.

Les héroïnes infortunées de Maria Messina

VIRGINIA WOOLF, qui sentait dans ses doigts le poids de chaque mot, aurait sans doute salué l'aptitude de Maria Messina à peser les liens, à les agencer en phrases limpides et aériennes qui emportent le lecteur comme escaliers d'air. Au terme d'une ascension qui n'a requis aucun effort, on se sent pourtant accablé, menacé d'asphyxie. Car la prose à petit bruit de Maria Messina, ses mots simples, dénués de prétention, s'impriment subrepticement dans la conscience et la laissent d'un poids de souffrance. C'est le prodige d'une écriture qui vit jusqu'au bout, sans redondance de style, la charge de tourments qui fut à son origine.

Déjà la *Maison dans l'impasse* (1) donnait la mesure de cet art paradoxal, tout de modestie et de discrétion, qui sait mettre en œuvre les moyens les plus réduits pour parvenir au maximum d'efficacité et atteint la perfection dans les quatre brèves nouvelles du présent recueil.

Les trois femmes et la petite fille que nous voyons aux prises avec un destin tragique et désolant sont des êtres perdus d'avance, condamnés à l'enlèvement, à l'effacement par une société patriarcale, presque féodale. On étouffe lentement, sans révolte et sans cri, dans ces familles siciliennes du début du

siècle, où notre fille ajoute à la difficulté de naître pauvre, où seul le sens de la soumission et du sacrifice qui est la vertu d'une femme peut offrir, à défaut du bonheur, une sorte de survie. « J'ai l'impression d'être une pauvre chose jetée dans un coin », dit Vanna, la jeune femme qui à la suite d'une dispute ose quitter le domicile conjugal et revenir dans la « maison paternelle », espérant trouver auprès des siens refuge et compréhension.

Fatalité perverse

Mais elle s'apercevra bien vite que sa présence y est devenue indésirable : elle constitue désormais une charge supplémentaire et, par sa conduite « extravagante », expose sa famille au qu'en-dira-t-on, compromet l'avenir de sa jeune sœur. Elle sentira que la « maison paternelle, changée, transformée », lui rejette peu à peu et ne lui restera bientôt que comme ultime recours que « la mer bien-aimée de son adolescence », seule inchangée et prête à l'accueillir...

Qu'elles succombent comme Vanna ou la petite Lucizza, ou qu'elles se soumettent et se sacrifient ainsi qu'on le leur a inculqué dès l'enfance, le sort de ces femmes est atroce : privées de devenir alors qu'elles sont vivantes, elles ne laissent, une

fois disparues, pas même la trace du souvenir. Terrible est la constatation qu'entraîne la mort de la jeune orpheline : « Elle tenait si peu de place, la pauvre Lucizza ! La maison retrouva rapidement sa quiétude ; chacun retourna à ses occupations le cœur léger, car personne ne se sentait coupable de quoi que ce soit. »

Maria Messina ne dénonce ni n'accuse personne, sinon une sorte de fatalité qui prend la forme d'une logique perverse et implacable. Elle raconte ces vies vécues, en toute connaissance des causes et effets, puisqu'elle-même eut « une adolescence désolée, dans un climat familial pénible » et, en somme, un sort assez voisin. Mais, à l'encontre de ses héroïnes infortunées, Maria Messina, encouragée par son frère, trouva dans l'écriture son salut et sa raison de vivre. Béni soit donc ce frère grâce auquel nous parvient cette voix qui a su réunir ou reproduire celle de tant de bouches à jamais bûlonnées.

ANNE BRAGANCE.

★ LA MAISON PATERNELLE, nouvelles de Maria Messina, traduites de l'italien par Marguerite Pozzoli, Actes Sud, 107 p., 60 F.

(1) Actes Sud (voir « Le Monde des livres » du 22 mai 1987).

C'était si joli, la guerre !

Quatorze nouvelles d'un « peintre » visionnaire, Beppe Fenoglio

PRÉSENTÉES toutes des chefs-d'œuvre, les quatorze nouvelles réunies dans les *Vingt-Trois Jours de la ville d'Albe*, suscitent à chaque instant cette question : « Comment le sait-il ? Pourquoi ne le savais-je pas encore ? » Avec une acuité visionnaire, Beppe Fenoglio repère les détails les plus inattendus, les plus évocateurs, et capte ces brefs instants qui révèlent toute une vie, signalant, par-delà, une autre énigme, d'autres impénétrables. La même attention méticuleuse lui sert à décomposer les grands mouvements de l'histoire, qu'il traduit avec une ironie bouleversante.

De la taille d'un Pavese ou d'un Gadda, Fenoglio possède tous les registres, et l'admirable traduction d'Alain Sarrahayrouse respecte les rythmes, la vigueur, l'économie subtile de cet écrivain sédentaire, attaché aux bords collines de son Piémont natal et qui raconte toujours la même époque, celle de la Résistance et des années qui l'ont immédiatement suivie.

La guerre est ici une affaire d'amateurs, comme la vie. Ceux qui la traversent conservent leurs

tics, leur aptitude à la tendresse, et leur peur d'être exclu l'emporte souvent sur celle d'être tué. Ils se retrouvent, tout aussi vulnérables, devant les férociétés de la paix. Au temps de leur publication, en 1952, l'époque du néoréalisme, ces textes si peu maniérés semblaient narguer une certaine sacralisation de la Résistance, à laquelle Fenoglio redonnait, en fait, ses dimensions humaines et troubles, d'autant plus poignantes.

« Je veux mourir à part »

Le livre refermé, on entend encore ces voix parvenues du tréfonds d'histoires séculaires, ces cris presque toujours inopportuns, d'autant plus authentiques. Cri silencieux des partisans menés au supplice, qui traversent la ville déserte, implorant en leurs âmes les habitants d'Albe de leur épargner l'horreur de mourir sans témoins. « Venez seulement nous voir. »

Cri du jeune étudiant Raoul, engagé avec enthousiasme dans la clandestinité, peu à peu rebuté

par la vie collective, et qui s'affole au moment d'être fusillé : « Je veux mourir à part, mourir seul. Ça me dégoûte de partager le mur avec ces deux-là. Je ne les connais pas... » Celui encore du jeune homme décidé à se noyer, dans « L'eau verte », et qui contemple, fasciné, « le sable si pur et si lisse », les insectes, ce monde terrible, paisible, qu'il va quitter, nous ne saurons pourquoi. « Ce n'est la faute de personne », songe-t-il, nous laissant aux prises avec la pire accusation.

A Italo Calvino qui lui demandait, en 1952, de lui envoyer sa biographie pour leur éditeur Einaudi, Fenoglio la décrivait comme « un détail que je peux expédier en un éclair », ajoutant qu'il avait été étudiant, soldat, puis partisan. « Maintenant, hélas ! je suis un des gérants d'une entreprise vinicole très connue. Je crois avoir tout dit. » Il n'y aurait malheureusement guère plus à ajouter. En 1963, âgé de quarante et un ans, Fenoglio mourut d'un cancer au poulmon. La plupart de ses œuvres sont posthumes. En France, seuls deux romans ont paru (1) avant le présent recueil. Fort heureusement, d'autres traductions sont en cours. Les grandes œuvres sont rares. Il faut s'y plonger. De celle-ci, on ne se lassera pas.

VIVIANE FORRESTER.

★ LES VINGT-TROIS JOURS DE LA VILLE D'ALBE, de Beppe Fenoglio, traduit de l'italien par Alain Sarrahayrouse, éd. Gérard Lebovici, 274 p., 80 F.

(1) *La Guerre sur les collines*, Gallimard, 1973. *Une affaire personnelle*, Gallimard, 1978.

Autres parutions

● Fruttero et Lucentini : *L'Amant sans domicile fixe*. — Les deux compères de la *Femme du dimanche* récidivent avec une fiction vénitienne. Traduit de l'italien par François Rosso (Seuil, 298 p., 89 F.).

● Giovanni Verga : *Drames intimes*. — Six nouvelles par un des maîtres du « verisme ». On redécouvre cet auteur, mort en 1922. Traduit de l'italien par Marguerite Pozzoli. Postface de Carlo A. Madrigani (Actes Sud, 102 p., 59 F.).

● Giovanni Arpino : *Serenà*. — Réédition en poche d'un roman qui parut au début des années 60 : dans les rues de Turin, la rencontre dangereuse d'un comptable et d'une jeune religieuse. Traduit de l'italien par Jeanne Modigliani (Seuil, coll. « Points », 158 p.).

Advertisement for Joël Cuénot's book 'le cerf-volant en Chine' (The Kite in China). The ad features a black and white photograph of a person flying a kite. Text includes the author's name, the title, and the publisher's information: 'VIENT DE PARAITRE EN LIBRAIRIE 249 F'.

Handwritten text in Arabic script: 'مكتبة الأمل' (Library of Hope).

● SOCIÉTÉ

Rivalités de bouche franco-anglaises

A travers l'histoire, l'inventaire — par le menu — des goûts culinaires de France et d'outre-Manche

SOUS le titre les *Nouveaux Restaurants anglais à Paris*, Daumier met en scène un personnage grimaçant devant son assiette et qui commente : « *Vraiment, ça n'est pas cher... pour 2,25 francs, on vous donne une bouteille de bière, une soupe à la tortue, un rosbif aux pommes, un morceau de veau à la gelée de groseille et une collique!* » La cuisine anglaise a souvent été sujet d'ironie de ce côté-ci de la Manche, et, de l'autre, on a persiflé tout autant les mangeurs de cuisses de grenouille et de viande de cheval. Dépassant ces réactions émotives, Stephen Mennell, un Anglais gourmet, curieux, et érudit, est allé voir de plus près de quoi sont faites les traditions culinaires de l'un et l'autre pays. Il en dresse le bilan dans un ouvrage très documenté : *Français et Anglais à table du Moyen Âge à nos jours*.

Un cuisinier anglais célèbre, Philippe Harben, indiquait la différence entre les approches gastronomiques respectives : en France, on considère les ingrédients comme les moyens, en Angleterre, chacun d'eux constitue une fin en soi. Cependant, à l'époque médiévale, l'alimentation paysanne des deux pays se ressemble : modeste, à base de soupe, alors que la viande est un mets réservé aux classes riches. La véritable révolution culinaire commence au XVII^e siècle et une « nouvelle cuisine » s'élabore, comme en témoignent les recettes de Martino : moins de viande et un nouvel intérêt porté aux légumes, aux fruits, à la charcuterie et à la pâtisserie. Les cuisiniers florentins qui accompagnent Catherine de Médicis lors de son mariage auraient été ainsi à la source de la tradition culinaire française.

Les cuisines, théâtre du pouvoir

Festins de France nous le rappelle : sous l'Ancien Régime, l'apparat culinaire était une marque de puissance. Puis vint la frugalité républicaine...

EN 1392, Guillaume Tirel, dit Taillevent, devient maître des garnisons de cuisine de Charles VI qui vient de l'anoblir. A sa mort, il sera représenté en homme d'armes sur une pierre tombale gravée de ces armoiries : « *Une fasce chargée de trois narmettes accompagnées de six roses* ». A la fin des années 70, le président de la République décore Paul Bocuse de la Légion d'honneur.

Rien de nouveau sous le soleil ? Erreur. Ce à quoi nous font assister les auteurs de *Festins de France*, c'est justement aux avatars de ces cuisines, théâtre du pouvoir.

Ici aussi, l'événement Révolution française tranche l'histoire en deux. Un avant où le festin dérive bien de son étymologie : il est une fête réglée, par exemple coupée d'entremets, c'est-à-dire de « scènes », souvent vivantes, plus extraordinaires les unes que les autres, comme dans ce Camp du Drap d'or où François I^{er} et Henry VIII rivalisent de munificence. Fête des yeux, qui commence par la présentation des plats : dans une collation, servie à Chantilly en 1688 par le roi, le buffet se présentait sous la forme d'un cercle de cinq mètres de diamètre environ ; il dessinait un labyrinthe composé de fruits disposés dans des corbeilles d'argent séparées par de « sentiers de gazon, de sorte qu'il n'y avait point de nappe ». Ici, le pouvoir s'exhibe dans l'apparat culinaire et manifeste la civilité de son parâtre dans les réussites, visuelles ou gustatives, de la cuisine.

Une querelle des « anciens » et des « modernes » s'instaura. Voltaire ne manque pas de tourner en dérision la « nouvelle cuisine » : « *J'avoue que mon estomac ne s'accommode point de la nouvelle cuisine. Je ne puis souffrir un ris de veau qui nage dans une sauce salée... Je ne puis manger d'un hachis composé de coq d'Inde, de lièvre et de lapin qu'on veut me faire prendre pour une seule viande. Je n'aime ni le pigeon à la crapaudine ni le pain qui n'a pas de croûte* ». L'influence française se manifestera outre-Manche, mais la cuisine rustique anglaise garde son originalité. Elle a d'ailleurs atteint son apogée : elle vise à l'économie, à la simplicité, à la saveur naturelle et l'on reproche à la cuisine française ses coulis et ses sauces coûteuses qui exigent de grandes quantités de viande.

L'influence puritaine

Sans doute une influence puritaine n'est-elle pas à exclure des préjugés britanniques, mais on notera qu'à la Cour même on était moins qu'en France enclin à une consommation de prestige et à l'étalage de goûts de plus en plus raffinés. Les menus en témoignent : l'ordinaire à la table de George III a peu de différence avec celui offert à celle d'un simple gentleman.

La cuisine française est plus inventive, plus sophistiquée. A la veille de la Révolution, un Anglais, Arthur Young, souligne la maîtrise des maîtres queux français : « *Les apprêts différents que leurs cuisiniers donnent aux mêmes ingrédients sont stupéfiants; ils préparent cent plats de cent manières différentes, et la richesse*

des sauces donne à tous les légumes un goût savoureux, totalement absent de nos légumes cuits à l'eau.

Au XIX^e siècle, l'hégémonie de la cuisine française va être renforcée par la venue de plusieurs chefs célèbres qui s'installent en Angleterre après la Révolution : la bourgeoisie, voulant imiter l'élite qui a le snobisme du goût français, donne une tournure française à des plats fondamentalement anglais, le peuple restant à l'écart. De ce fait, la cuisine anglaise se retrouve « décapitée », et l'appauvrissement des campagnes, le rythme de l'urbanisation vont rompre la transmission du savoir culinaire et de la tradition. George Orwell incriminera le progrès : « *La boîte de conserve est une arme plus meurtrière que la mitrailleuse* ». Que dirait-il de nos « surgelés » et aliments « déshydratés » ?

Aujourd'hui la cause est entendue : chaque cuisine a fait ses preuves, les contrastes s'estompent et les influences « exotiques » ont renforcé une internationalisation de l'art culinaire. Riche de multiples informations, agrémenté de piquantes anecdotes, l'ouvrage de Stephen Mennell, nourri de la pensée de Norbert Elias, n'omet aucun aspect lié à la nourriture à travers les âges : du métier de cuisinier à la presse gastronomique, du rôle social de la cuisine à l'évocation, des « dégâts alimentaires ». Un livre-bilan, aux saveurs contrastées, qui décline tous les temps de cette « grammaire » fondamentale des nourritures que cherchait Roland Barthes.

PIERRE KYRIA.
★ FRANÇAIS ET ANGLAIS A TABLE DU MOYEN ÂGE A NOS JOURS, de Stephen Mennell, traduit de l'anglais par Thierry Detienne, Flammarion, 538 p., 195 F.

● LA VIE DU LANGAGE - par Denis Slakta

La « surite »

PRODUIT avec le sympathique concours de plusieurs lecteurs bruxellois et la complicité de quelques linguistes belges, voici « SUR dans tous ses états », deuxième épisode.

Pour ceux qui prendraient le train en marche, un bref résumé. De nos jours, la préposition SUR manifeste une curieuse tendance à marcher sur les brisées de ses rivales (DANS, A, VERS, POUR, CHEZ, etc.). Exemple récent : avant de « monter sur Paris », il convient de « se mobiliser sur la fac ».

Jouant avec d'autres perverses, SUR en vient à mettre en péril nos gloires les plus assurées. Comme en témoignent ce fragment recueilli par Marcel Schwob (1) : « *Avant de jucher Gordon Pacha sur un charnu, les Anglais auraient pu se souvenir qu'à Paris, sur le Pont-Neuf, Henri IV est à cheval et non à califourchon sur une poule au pot, animal qui l'a rendu pourtant célèbre...* » (Le Gaulois, 2 novembre 1902). Les jeunes gens de famille l'ont échappé belle : songez que dans califourchon, il y a *kaif*, mot breton pour testicules. Vous le voyez, le poule des dimanches, servie en breton avec les deux testaments du Béarnais ?

Au pot (dans le pot), délice de tout historien de la langue, vient encore embrouiller les affaires. Au ne résulta pas ici de « le (au) », mais de en + le, qui évolue en OU jusqu'à se confondre avec AU. C'est pourquoi nous continuons de dire au lit ; ou au frigo. Ajoutons que EN, issu du latin *in*, a pu signifier sur. Cette fois j'hésite à poursuivre, crainte d'anticiper ; l'exemple classique, c'est en croix : sur la croix.

Les francophones de toute couleur ont de la vertu à tenter de se repérer parmi les lits, les pots, les croix et les réfrigérateurs. Même l'opposition entre *interiorité* (marcher dans l'herbe) et *superposition* (déjeuner sur l'herbe) n'est pas suffisante. Ce n'est là que « *définition d'attente* », dit Gougenheim.

VOICI donc deux exemples tirés d'un livre passionnant, *L'Espace en français* (2), qui manifeste un savoir tout moderne : la lampe est sur la table ou au-dessus de la table. Et un troisième pour y voir plus clair, surtout maintenant que les dessous de table sont monnaie courante : la lampe est sous la table.

L'emploi de SUR stipule que la lampe est en contact avec un support ; mieux : portée par un support horizontal ou vertical : la lampe peut être assise sur le mur. Au-dessus marque le surplomb, « sans adhérence » obligée. Quoique menaçant, un nuage au-dessus de la ville est moins dangereux qu'un nuage sur la ville. Sous dit le contraire de SUR, sans toutefois exclure l'adhérence : « C'est bien mon steak sous la feuille de salade ? »

Plusieurs choix sont possibles, selon qu'on se représente un objet comme contenant ou comme porteur. Parlant des bateaux, Gougenheim précise qu'on peut admettre « l'idée d'un navire-contenant » ; à l'instar de Vigry : « *Je le pris sur mes genoux dans le canot* ». Mais « l'idée d'un navire-porteur » peut l'emporter comme chez Chateaubriand, qui ne manque pas d'y proposer : « C'est dans les bois que j'ai chanté les bois, sur les vaisseaux que j'ai peint le mer ». Tout le monde n'est pas le nez de Charles Tréant, qui « *peint dans les bois* » ; ou qui « *boit dans les...* ».

A Jean duon, et sur l'esu (qui port), c'est le moment de faire le point. Nous avions constaté, en maugréant, que le surface est victorieuse au détriment du contenant (cf. « sur l'île »). Maintenant s'ajoute en tapinois le développement de la relation porteur-porté, qui favorise derechef l'expansion de SUR.

Un pont, par exemple, c'est à la fois une surface ; et, on l'espère, un élément porteur. On dira donc « naturellement » : sur le pont d'Avignon. SUR devient tout aussi « naturel » quand il s'agit d'unifier certains moyens de transport, le confort du contenant le cédant à l'efficacité présu-

mée du porteur : sur (dans) un train ; sur (dans) un avion. Selon M. et M^{me} Duesberg, on demandera même « un billet sur le vol de Paris ». Ce n'est pas tout ; les portes, les serrures et les ondes sont aussi perçues comme des porteurs : sur les ondes, donc sur Antenne 2 ; sur la porte, donc sur la serrure.

Ainsi tout lieu, plus ou moins étendu, peut devenir porteur : Ursule est « sur Paris », ou « sur la fac » ; ou encore « sur un joli bateau ». Et, après naufrage, « sur une île déserte ». Rien d'étonnant si le temps suit, porteur d'espérance : « un modèle de croissance a été élaboré sur les cinq prochaines années » (envoi réconfortant de M. Bellegambe).

RESTE à dire quelques mots de SUR indiquant le mouvement. POUR et VERS marquent la direction : « Je pars pour Paris » ; tel est mon but. » VERS peut suffire pour l'orientation générale : à Rimbaud par exemple : « *Je pisse vers les deux bruns, très haut et très loin* ». Avec A, le but est un simple point de contact : « Je porte la flûte à mes lèvres ; sur les lèvres étant réservé à d'autres usages. Plus avant, DANS montre la pénétration réussie dans un contenant : l'entre dans Paris, et fonce dans le tas.

SUR, qui se construit avec des arbres comme se dirige, fier, forcer, rouler, etc., manifeste le rapide d'un mouvement, orienté vers un but unique à atteindre sans accés. Conclusion d'un fait divers (toujours dans le Monde, via Bruxelles) : après avoir été « *emprisonné par erreur* », une jeune femme et son avocat « *sont rentrés sur Paris* ». Directement, et au plus vite.

Maintenant, si l'on cherche pourquoi les places, les lits et autres lieux sont revenus des surfaces porteuses, on se tournera vers les sociologues ou les historiens. Le linguiste peut seulement préparer le terrain. Suivant une indication de Nicolas Ruwet, on constate que à peut scolariser le pluriel : ou se mobilisera « à la fac » ; mais non aux facs. Dans surgit alors : « *dans les facs* ». Mais dans ne peut rien empêcher : au contraire, « il est vrai, comme dit Gougenheim, que « *posséder* » dans (un lieu) est considéré dans son étendue spatiale ». Que la perspective change, et l'étendue deviendra une surface disponible pour SUR (au singulier et au pluriel) : sur la fac ; sur les facs.

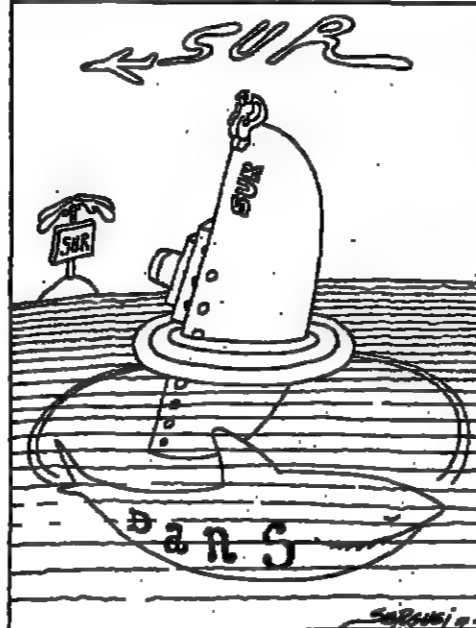
En revanche, je suis fort bien, grâce à Jakobson, qu'un état de langue n'est jamais statique ; l'ancien et le nouveau coexistent, un temps et alterment : « *sur Saint-Lazare* » ; « *à la gare de l'Est* ». Voilà qui est consolant ; et je continuerai à dire « dans l'île » pour mon plaisir.

Alors nos puristes ne font que nourrir un désir d'éternité ; ils ne parlent plus, ils verbalisent. Mais les nostalgies se suivent sans se ressembler ; chaque génération aura les siennes, son tour venu. Telle est la loi pour « les êtres sublunaires ». Rien ne sert de dire, comme les douaniers de Rimbaud : « *Cré Nom* » ou « *Mecache* ».

CONSOLATION ultime : le pire n'est pas toujours sûr. Si je perçois le Monde comme un contenant doté d'un contenu, je dirais qu'il n'a cette information dans le Monde. Si, étourdi, j'achète le Figaro et que je survole un article de Max Clos qui pourra m'interdire de considérer cet après journal comme une simple surface ; et de dire « *c'est écrit sur le Figaro* » ? En tout cas, le français n'y perdrait rien ; et SUR permet d'exprimer, on en conviendra, une nuance intéressante.

Sur ce, je remercie tous mes correspondants de Bruxelles et d'ailleurs pour leur très aimable et très précieuse collaboration.

(1) *Mœurs des Dialectes. Traité de journalisme*, de Marcel Schwob, éditions des Cahiers, Paris (1985).
(2) *L'Espace en français, sémantique des prépositions spatiales*, de Claude Vandaele, Le Seuil, Paris (1986).



Le charme discret de la norme

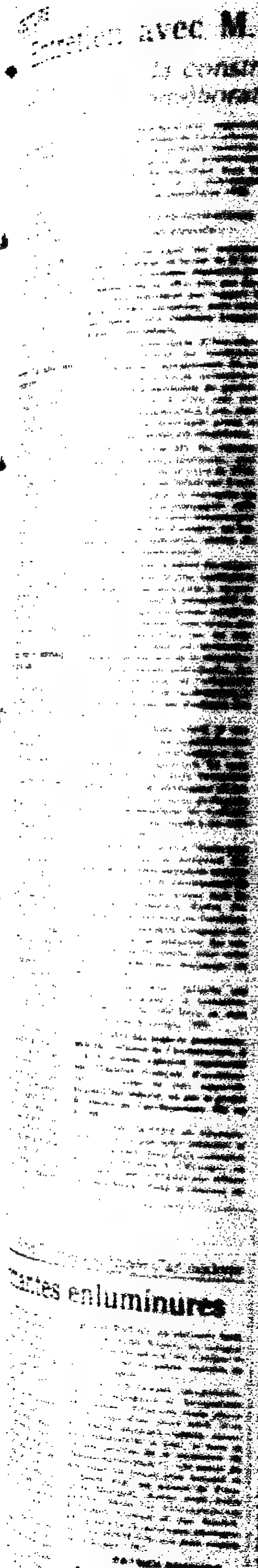
LA « clarté » et la « logique » de la langue française ? Vous voulez rire ; on connaît trop bien ces vieilles lunes qui dissimulent les difficultés et les chausse-trappes. Et voilà les embarras qui commencent : avec chausse-trappe évidemment. Fallait-il se contenter d'une seul p ? Un dictionnaire l'impose ; un autre dit un ou deux. Et Littré gronde, en se soumettant : « *Trippe s'écrivent avec deux p, on ne voit pas pourquoi, dans chausse-trappe, il n'y en a qu'un* ». Deux bons, qui diront le contraire ?

Au lieu de jurer comme un Romain, consultez donc le *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, de Joseph Hansse, n.1., recommandé quelque temps par l'Académie pour son rapport avec trappe, est assez bien installé dans l'usage à côté de chausse-trappe que l'Académie a

voulu imposer en 1987. Une chausse-trappe, des chausse-trappes. C'est entendu, la prochaine fois j'écrirai d'emblième comme dit Joseph Hansse. En effet, on peut bien faire confiance à Joseph Hansse, qui recueille nos pommes de discordes « depuis cinquante ans » ; et « sans désespérer ». En plus de mille pages, presque tout y est, belgicismes compris : tenez, au Nord, une dringuelle se dit en pièce d'un pourboire. Mais surtout les prononciations hésitantes : « *puzzle* » se prononce généralement à l'anglaise, « l'orthographe perverse » : on distingue soigneusement *appâts* et *appas*. La syntaxe : on peut, par exemple, réviser « vite fait » (familier, nous dit-on) l'accord du participe passé. Et le vocabulaire : de quel se passer l'arrivée de dire un *autoroute*, une *obésité* ou *palier* à. Ou'on se res-

sure, Joseph Hansse n'impose pas la rigueur de la norme, mais plutôt son charme discret. Voilà donc « un instrument de travail » scrupuleux et informé ; sans prétention comme sans pédantisme. De présentation rapide : en somme, les difficultés du français deviennent des curiosités. On pourra se donner un peu de sagesse, apprécier la couleur un peu passée de certaines gloses ; loin des sonos en délire : « *Draguer, draguer, draguer, se disent familièrement de celui ou celle qui cherche à multiplier les aventures galantes* ».

★ NOUVEAU DICTIONNAIRE DES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN, de Joseph Hansse. Deuxième édition mise à jour et enrichie. Éditions Duculot, 1031 p., 250 F.



ARCHITECTURE

Entretien avec M. Pierre Méhaignerie

« La reprise de la construction doit s'accompagner d'une amélioration de la qualité »

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, est aussi le ministre de l'architecture, dans la direction reléve de ses services. Une profession longtemps fort mal en point, mais à laquelle ont redonné espoir la reprise de la construction et une sensible amélioration de la qualité architecturale française. Des mesures peu spectaculaires mais continues en faveur de l'amélioration de cette qualité, en faveur de la formation et des conditions de travail de la profession d'architecte sont venues renforcer cet espoir. Mais, comme le souligne M. Méhaignerie dans l'entretien qu'il nous a accordé, il reste beaucoup à faire.

« Adapter ses formations aux nécessités »

« Que représente l'architecture au sein de votre ministère ? »

« C'est à mes yeux très important. Je m'y intéresse personnellement avant de prendre ces fonctions. En particulier, j'ai participé pendant deux ans au cabinet de Jacques Duhamel lorsqu'il était ministre de la culture, en 1969-1971, à la mise en place du projet de loi sur l'architecture. Plus généralement, j'estime que l'architecture est un élément essentiel de la qualité de la vie.

« Vos estimations que ce message est passé depuis deux ans ? »

« Il a d'abord fallu rétablir le dialogue avec les professionnels eux-mêmes. Et donc réunir toutes les organisations professionnelles et culturelles autour d'un projet commun : sensibiliser les Français et les élus locaux à l'architecture.

« Il s'agit tout d'abord des stages. Il faut introduire le plus rapidement possible les étudiants dans la vie professionnelle. Dans la perspective de 1992, des stages au niveau européen ont été encouragés. Nous avons mis un accent particulier sur les nouvelles choses pour les architectes que sont les métiers de la réhabilitation, de la maison individuelle, des friches industrielles, de l'urbanisme et du paysage. Dans ces domaines, le niveau technique des étudiants doit être amélioré.

« Dans le même esprit, je souhaite qu'il y ait un rapprochement entre les écoles d'architecture et certaines écoles d'ingénieurs. La coordination entre les deux formations doit permettre de développer un langage commun aux deux professions et doit faire bénéficier les étudiants en architecture de l'accès à des techniques nouvelles.

« Des mesures sont à l'étude pour améliorer aussi la situation des enseignants. Elles devraient permettre de maintenir le recrutement de professeurs de haut niveau dans les écoles d'architecture. Enfin, j'ai demandé à la direction de l'architecture et de l'urbanisme d'engager une réflexion avec le ministère des Universités et de rechercher pour créer dès 1989 quelques doctorats en architecture.

« Vous le voyez, l'attachement à la formation est une grande importance à la formation. Ce sera une de mes deux ou trois priorités pour le budget 1989.

« A côté des aspects professionnels ou scolaires de l'architecture, y a-t-il un aspect culturel, représenté par l'Institut français d'architecture (IFA), dont le sort apparaît aujourd'hui incertain, ou par le projet de musée de l'architecture. Où en est-on ? »

« Le rôle de l'IFA est irremplaçable, que ce soit pour informer le public français, pour faire connaître notre architecture à l'étranger ou faire participer la France aux débats internationaux. Avec le soutien de

« Quelles sont les mesures concrètes prises en faveur de la formation ? Les sommes dépensées par étudiant sont en effet très peu élevées, mais seulement par rapport à d'autres pays européens, mais aussi par rapport aux étudiants français d'autres disciplines. »

« Sans aucun doute. Il faut absolument améliorer les conditions matérielles de l'enseignement. On ne peut faire de la bonne architecture que dans des bâtiments de qualité. De nouvelles écoles ont été construites, notamment à Lyon, dont le projet a été récemment primé, et plusieurs autres ont été réhabilitées.

« Pour ce qui est du contenu même de l'enseignement, une réforme a été mise en place en 1984. J'ai estimé qu'il ne fallait pas à nouveau tout bouleverser et multiplier les réformes, mais accompagner celle existant de nombreuses mesures pratiques permettant d'adapter les formations aux nécessités réelles du secteur de la construction.

« Il s'agit tout d'abord des stages. Il faut introduire le plus rapidement possible les étudiants dans la vie professionnelle. Dans la perspective de 1992, des stages au niveau européen ont été encouragés. Nous avons mis un accent particulier sur les nouvelles choses pour les architectes que sont les métiers de la réhabilitation, de la maison individuelle, des friches industrielles, de l'urbanisme et du paysage. Dans ces domaines, le niveau technique des étudiants doit être amélioré.

« Dans le même esprit, je souhaite qu'il y ait un rapprochement entre les écoles d'architecture et certaines écoles d'ingénieurs. La coordination entre les deux formations doit permettre de développer un langage commun aux deux professions et doit faire bénéficier les étudiants en architecture de l'accès à des techniques nouvelles.

« Des mesures sont à l'étude pour améliorer aussi la situation des enseignants. Elles devraient permettre de maintenir le recrutement de professeurs de haut niveau dans les écoles d'architecture. Enfin, j'ai demandé à la direction de l'architecture et de l'urbanisme d'engager une réflexion avec le ministère des Universités et de rechercher pour créer dès 1989 quelques doctorats en architecture.

« Vous le voyez, l'attachement à la formation est une grande importance à la formation. Ce sera une de mes deux ou trois priorités pour le budget 1989.

« A côté des aspects professionnels ou scolaires de l'architecture, y a-t-il un aspect culturel, représenté par l'Institut français d'architecture (IFA), dont le sort apparaît aujourd'hui incertain, ou par le projet de musée de l'architecture. Où en est-on ? »

« Le rôle de l'IFA est irremplaçable, que ce soit pour informer le public français, pour faire connaître notre architecture à l'étranger ou faire participer la France aux débats internationaux. Avec le soutien de



M. Pierre Méhaignerie

mon ministère, l'IFA a également développé depuis plusieurs années une politique ambitieuse de sauvegarde et de mise en valeur des archives du vingtième siècle. Ainsi, au printemps prochain, l'Institut ouvrira à Paris un nouveau centre des archives de l'architecture. Mise en valeur des archives et actualité sont les deux axes essentiels sur lesquels je souhaite que l'Institut poursuive et développe son activité dans les années à venir.

« Ces actions ne sont en effet prises en charge par aucun autre organisme. Elles ne peuvent être que compatibles avec le projet de Fondation européenne pour la ville et l'architecture. Vous savez que le ministère doit installer dans l'un des piliers de l'Arche de la Défense. J'aurais personnellement aimé que puisse être créé, dans ce lieu symbolique, un pôle culturel sur l'architecture. Il n'a malheureusement pas été possible de créer ce lieu sur le toit de l'Arche, puisque l'endroit a été confié à M. Edgar Faure pour la préparation des fêtes du bicentenaire de la Révolution française.

« Je ne vois cependant que des avantages à ce qu'il y ait sur le site de la Défense une représentation culturelle liée à l'architecture et à la ville. Les modalités d'une telle représentation sont actuellement à l'étude.

« Solidarité entre les CAUE »

« Avec-vous de telles intentions pour les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), qui fonctionnent dans chaque département et n'ont pas tous les mêmes facilités d'existence ? »

« Les CAUE font un travail remarquable dans les départements et les régions. Il est dans la logique de la décentralisation qu'ils soient financés au niveau local. Il était donc prévu depuis longtemps que l'Etat leur octroyerait progressivement de les aider pour leur fonctionnement. J'ai cependant tenu à veiller à ce que ce retrait de l'Etat s'accompagne de ressources suffisantes pour permettre à ces conseils de fonctionner. A cet effet, la taxe pour les CAUE a été étendue l'année dernière dans les zones d'aménagement concerté (ZAC), ce qui a pour conséquence d'augmenter de 40 à 50 % les ressources globales des conseils.

« Je suis cependant très conscient des problèmes auxquels ont à faire face quelques CAUE ruraux, et j'ai demandé au directeur de l'architecture de majorer très fortement les crédits architectes consultants de ces conseils dès l'année prochaine. Mais à l'avenir, il me paraît indispensable qu'un minimum de solidarité soit établi entre les CAUE. C'est maintenant aux plus riches de manifester aux côtés de l'Etat leur intérêt pour l'ensemble du mouvement.

« La régionalisation a donné aux maires des pouvoirs extrêmement importants en matière d'urbanisme et d'architecture. On peut légitimement s'interroger des conséquences que cela pourra avoir, car les maires n'ont pas tous le minimum de compétence que paraissent demander ces questions.

« Les maires ont en effet aujourd'hui une très large autonomie de décision, mais, pour remplir leurs missions, ils ont à leurs côtés les architectes-conseils de mous

ministère et les architectes des bâtiments de France.

« Les élus locaux sont une cible prioritaire de ma campagne de sensibilisation à l'architecture. Car, j'en suis convaincu, les investissements en matière de bureaux ou d'industrie dépendent de plus en plus souvent de l'image de la ville, et cette image repose pour beaucoup sur la qualité de l'architecture et de l'urbanisme.

« Je suis tenté de croire que les maires ont désormais une meilleure appréhension des problèmes. En particulier, la multiplication des prix attribués aux niveaux départemental et régional aux réussites de telle ou telle commune entraîne une réelle prise de conscience des responsables.

« Un des aspects de la « crise » vécue par les architectes est la manière dont les marchés sont attribués.

« Les enquêtes que nous avons récemment conduites montrent que pour les architectes les concours restent, sinon le meilleur, en tout cas le moins mauvais moyen de répartition de la commande. Ce qu'ils mettent en cause, c'est la façon dont sont appliqués les règlements.

« Dans le projet de loi présenté concernant le titre II de la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique (MOP), il est prévu l'indemnisation des architectes qui ont participé à un concours d'architecture. J'estime, en effet, indispensable que chaque prestation d'architecture fasse l'objet d'une juste indemnisation (2).

« Pensez-vous aujourd'hui que la direction de l'architecture soit mieux logée au ministère de l'équipement qu'à celui de la culture ? »

« Oh, je n'entrerais pas dans ce genre de conflits ! La solution est dans une étroite collaboration entre les deux. L'équilibre est d'ailleurs trouvé, je crois, et les architectes sont plutôt satisfaits.

« Dans ce ministère, il y a cent vingt mille agents qui doivent prendre conscience de leur importance sur le terrain. Ils peuvent devenir un formidable levier pour la qualité architecturale. L'architecture doit être là où se prennent les décisions concernant la construction. C'est l'élément positif dans la répartition des compétences entre les deux ministères. D'une façon générale, il faut de moins en moins changer les structures de direction, mais plutôt multiplier les possibilités de coopération.

« Prodiges recueillis par FRÉDÉRIC EDELDMANN.

(1) L'Institut français d'architecture (IFA), 17, rue de Tournon, à Paris, est l'antenne culturelle du ministère de l'équipement, dont il est un organisme autonome (association loi de 1901). C'est à la fois un centre de documentation, d'exposition, de conférence, ouvert au public et un lieu de recherche qui a édité deux ouvrages. Les mandats de M. Max Quenec'h, son président, et de Mme Florence Contey, son arrivée en même temps à expiration et l'on attend les noms de leurs successeurs.

(2) La loi sur la maîtrise d'ouvrage publique ou loi MOP serait modifiée afin de permettre la définition par voie de décret du contenu des missions de maîtrise d'œuvre et des conditions dans lesquelles seront fixés les rémunérations par les maîtres d'ouvrage. Le projet de loi, qui devrait être prochainement présenté au conseil des ministres, devrait également clarifier les principes de déroulement et d'indemnisation des concours.

CINÉMA

« Fantôme à vendre », de René Clair

Humour britannique à la française

Les Anglais ont apprécié l'humour britannique de René Clair. Les Américains un peu moins. Et nous adorons toujours.

En 1934, René Clair réalise le *Dernier Milliardaire*, fantaisie satirique gringante, où l'on voit un vieux banquier (Max Dearly) renflouer les finances d'un petit royaume imaginaire, devenir fou à la suite d'un attentat manqué, et imposer une dictature extravagante. On relève les allusions à l'actualité de l'époque : crise économique, Hitler dictateur, mais le changement de ton, le changement de style du cinéaste, déconcertent. Le *Dernier Milliardaire* est un échec retentissant. René Clair, extrêmement découragé, accepte, alors, d'aller tourner en Angleterre pour le producteur Alexandre Korda. Il est très populaire en Grande-Bretagne, où l'on apprécie son humour. Il ne parle pas anglais. Qu'importe ! Pour l'adaptation de *The ghost goes west*, conte paru dans le magazine satirique *Punch*, lui adjoint l'auteur dramatique Robert Sherwood, qui la saluera, d'ailleurs, comme auteur complet du film connu chez nous sous le titre *Fantôme à vendre*.

Au dix-huitième siècle, en Ecosse, un différend oppose le clan des Mac Laggan à celui des Glourie. Le vieux Glourie, insulsa, pousse son fils unique Murdoch à le venger, mais celui-ci, trop occupé à courtiser une bergère, tombe dans une embuscade et périt sans gloire. Il est maudit pas son père et condamné à hanter le château jusqu'à ce qu'un Mac Laggan ait été giflé par lui.

Ce n'est pas encore le cas au vingtième siècle lorsque Donald Glourie, dernier descendant ruiné de la famille — et sosie de Murdoch — vend le château à un milliardaire américain Joe Martin. Celui-ci le fait démonter et transporter, pierre par pierre, en Floride, où il sera reconstruit avec les conseils de Donald. Martin a une fille, Peggy. Et le fantôme de Murdoch, arrivé en Amérique avec le château, n'est évidemment pas insensible à ses charmes.

Il courtise Peggy, qui le prend pour Donald, amoureux timide de la

belle. On voit le quiproquo, mais ce n'est pas le seul ressort humoristique de cette comédie où, par l'entremise de ses produits alimentaires en gros ! Son rival — en affaires, — Bigelow, ne croit pas aux fantômes et sème d'autant plus le doute que, au cours d'un voyage à New-York, Murdoch a disparu dans une bataille de gangsters.

Fantôme à vendre, avec ses fausses pistes, ses poursuites, sa poésie burlesque, rappelle les premiers films parlants de René Clair où son petit monde parisien inventait, en somme, le réalisme poétique. Les histoires de fantômes appartiennent surtout à la tradition anglo-saxonne. Mais celui de René Clair ne vient pas d'un conte de terreur. Le cinéaste a cultivé l'opposition des sourires et des rires, du merveilleux à la réalité prosaïque. Murdoch bouscule toutes les conventions et amène un changement chez Donald, Anglais très fin de race. Robert Donat (interprète d'Hitchcock, au même année, pour *Les Trente-Neuf Marches*) tient les deux rôles avec esprit, brio, séduction. Et René Clair a fait des acteurs et des actrices les personnages de son propre univers.

On oublie trop souvent à quel point, au-delà des procédés techniques, il se préoccupait du langage visuel. Le critique Alexandre Arnoux ne manqua pas de le signaler et définir, ainsi, le film : « Mélange aisé de légende anglaise, de netteté française, de farce américaine, cet ouvrage, où abondent les trouvailles, ou la fluidité du style à quelques choses de miraculeux, marque peut-être l'effort le plus significatif, jusqu'à ce jour, de création d'un vocabulaire international, malgré le langage du cinéma. »

René Clair reviendra au merveilleux pendant son exil de guerre aux Etats-Unis avec *Ma femme est une sorcière* et *C'est arrivé demain*. Plus tard, en France, il y aura aussi *Les Belles de nuit*.

JACQUES SICLER.

ARTS

Les galeries rive gauche

Trois artistes en quête de sujet

Denis Laget, Albert Merz, Michaëlle Andrea Schatt : trois jeunes, ou assez jeunes, habiles, trop habiles.

Couleur d'ivoire ou couleur de terre, édentée ou la mâchoire garnie encore de ses dents, l'orbite creuse, vide et sombre, la tête de mort est nécessaire aux crânes et aux peintres de vanités. Les uns et les autres chérissent également cet objet rond et symbolique où la lumière se reflète et qui donne à penser. Denis Laget (1), qui fait figure de chef de file de l'école méphanoïse, est de cette espèce : il peint des crânes, avec volupté.

Avec une adresse irréprochable, un beau pétier de praticien qui triomphe de ses instruments, il réalise plusieurs manières de peindre la tête de mort, suivant les angles ou le plus ou moins d'obscurité, suivant l'exemple de tel ou tel, classique espagnol ou symboliste des années 1890. Tout cela est bien fait, rehaussé d'orange ou de bleu, avec des dominantes bistres ou grises. Pour parfaire ses tableaux, Laget les munis d'un encadrement de feuilles de zinc découpées en bandes et rectangles. L'éclat pâle du métal s'accorde bien aux harmonies de la peinture.

Trop bien même : il y a plus de préciosité que de vigueur dans ces tableaux. Ces ornements ne sont guère éloquentes. Le Caravage comme les Hollandais, Cézanne ou, plus récemment encore, Picasso et Braque, quand ils peignaient cette boule creuse, cherchaient, chacun avec ses habitudes, à susciter un sentiment. Avec Laget, la vanité perd de son sens, elle se fait citation, hommage ou démonstration. On peut être glacé autant que séduit par cette curieuse peinture à froid.

Laget est-il exemplaire ? Cette virtuosité qui s'emploie pour le plaisir de s'employer, on la retrouve chez bien d'autres artistes. Aux époques du minimal, des matériaux bruts et du mal fait à dessin, succède à l'évidence une période d'adresse technique, passablement exhibitionniste parfois. Dans le genre du « retour à la figure », cela

donne Laget, donc, ou les grands formats de Garouste. Dans celui de la dérivatoire post-dadaïste, c'est Albert Merz (2), peintre suisse plein de fécunde, qui pratique le coq-à-l'âne pictural et la rencontre d'une échelle, d'une tête de cheval et d'une chemise d'usine sur la toile devenue collage de surprises. On apprécierait sans réticence l'ironie de ces mélanges s'ils semblaient moins systématiques et leur bizarrerie moins calculée.

Autres collages, ceux de Michaëlle Andrea Schatt (3), qui préfère à la peinture sur toile un procédé plus singulier. Elle superpose des feuilles de papier très mince, de manière à jouer à la fois de l'effacement, de la transparence, de l'entre-croisement des traits et de la douceur sacrée du matériau. A chaque feuille correspond un signe abstrait, ou un croquis, ou une sorte d'écriture inachevée, si bien que l'œuvre achevée est ainsi obtenue par la somme d'innombrables opérations successives, par l'addition de gestes et de repentirs, de remords et de corrections qui auraient pu se multiplier encore. La maîtrise de l'artiste, là encore, est peu douteuse, quoique l'on puisse se demander s'il est suffisant de l'exercer d'une manière qui paraît si gratuite.

PHILIPPE DAGEN.

(1) Galerie Montensy, 31, rue Mazarine, jusqu'au 2 janvier.
(2) Galerie Krief, 50, rue Mazarine, jusqu'au 6 janvier.
(3) Galerie G, 19, rue de l'Abbé Grégoire, jusqu'au 30 janvier.
Et aussi au CREDA, 93, avenue G.-Gosnat, à Ivry-sur-Seine ; Carte blanche à Yves Michaud, jusqu'au 31 janvier.

● Comédie-Française cherche soprano. — Pour la cœœur d'*Esther*, de Racine, spectacle mis en scène par Françoise Seigner, présentée à la Comédie-Française du 22 janvier à début avril, la Comédie-Française recherche une chanteuse soprano de moins de vingt-cinq ans. Audition le mardi 5 janvier à 10 h à la Comédie-Française (entrée salle Richelieu).

PHOTO

« L'imagerie de Michel Tournier » au Musée d'art moderne

Déprimantes enluminures

Le terme d'« imagerie » se rapporte originellement aux techniques de la gravure, de la lithographie et de l'estampe, façonnées par des artisans autodidactes, entre autres à Epinal, et démarchées par des colporteurs en boutiques, sur les foires ou lors des pèlerinages.

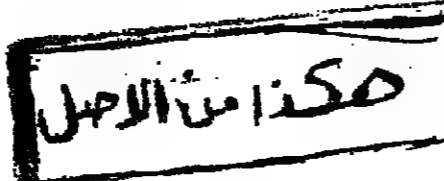
Friand d'imagerie, Michel Tournier a donc réuni sous son nom une certaine de ses images préférées, réalisées par onze photographes. Ainsi cohabitent sans présence ni signification particulière, sans autre raison que celle de l'auteur, la photo-séquence de l'extinction (1944), de Jean-Philippe Charbonnier (curieusement accroché à la verticale), des vues récentes de Bouhat en Chine ou au Brésil, les Égéries chéries de Faucon (seule série inédite), les autoportraits du Finlandais Minkinen avec son fils Tatu, la reine en exil de Newton dans un palais délabré de la Riviera, les nus pastellisés de Joyce Tenmeson (entre

Ingres et Botéro), les portraits funéraires de Dieter Appelt, les calligraphies de sable de Lucien Clergue et les sculptures de même matière de Patricia Lago.

A la fois musée imaginaire, narcisisme et autoportrait, l'ensemble laisse plutôt l'impression d'un choix hâtif, d'un patchwork décoratif indécis (pourquoi mentionner le jour, la date et l'heure précise de la naissance de chaque participant ?). On aurait pu souhaiter un projet plus inventif et exigeant pour les auteurs de France-Marquet. Après avoir entre autres réuni les rétrospectives d'Hélmut Newton et Jan Saudek, elle quitte le département photographique du MAM dont elle était responsable depuis 1981.

PATRICK ROEGERS.

* « L'imagerie de Michel Tournier », Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16^e, jusqu'au 14 février. Catalogue 160 F.



Informations « services »

Société

Séismes, tornades, vagues de froid et de chaleur...

Les catastrophes naturelles ont fait près de 10 000 victimes dans le monde au cours de l'année écoulée

Ni Tchernobyl, ni Challenger à l'année 1987 n'a pas été marqué, comme la précédente, par des accidents qui ont une valeur symbolique parce qu'ils sont liés aux avancées techniques de notre époque : l'énergie nucléaire et l'exploration de l'espace. Mais 1987 aura eu son lot de catastrophes naturelles. Tremblements de terre, glissements de terrain, tornades, cyclones, vagues de froid ou de chaleur n'ont épargné pratiquement aucun continent de la planète, même si les pays en voie de développement, en particulier ceux d'Amérique latine, ont été, plus que d'autres, affectés. Ces espèces de la nature auraient fait entre 6 700 et 9 900 victimes.

En la matière, l'incertitude est grande, tant est difficile le décompte exact des morts et des blessés dans des régions où il n'existe pas de recensement précis des populations. Ainsi, après le glissement de terrain qui a englouti, le 27 septembre, un quartier pauvre de Medellín en Colombie, une centaine de corps ont été retrouvés, mais le nombre de disparus varie, selon les sources, entre 300 et 500.

Les estimations sont plus vagues encore pour le bilan des séismes qui ont ébranlé les provinces de Napo et d'Imbabura en Equateur, dans la nuit du 5 au 6 mars : les autorités du pays ont avancé le chiffre de 300 morts, tout en ajoutant qu'il y aurait entre 2 000 et 5 000 disparus. 25 millions de personnes ont subi des dommages, mais le nombre de disparus n'est pas connu. En Inde, un glissement de terrain à Sumatra en mai, 200 en Chine, en mai encore, pour cause d'incendie dévastateur, 590 en Corée du Sud à la mi-juillet, provoqués par le typhon Thelma suivi d'inondations à 400 au Venezuela en septembre, par suite d'inondations et de glissements de terrain, 600 aux Philippines, en novembre, après le passage du typhon Nina... La liste est fort longue.

Encore ne compte-t-elle pas les nombreux blessés, ni les dizaines de milliers de personnes laissées sans abri - 61 000 pour les seules Philippines - dont le sort est à peine plus enviable que celui des victimes, nombre d'entre elles étant menacées de mort par la faim, le froid la chaleur ou les épidémies.

Sans parler des dégâts matériels affectant des pays pour la plupart déjà endettés et pour lesquels l'aide internationale, bien qu'indispensable, est loin de couvrir l'ensemble des dommages. On pense à l'Equateur, dont l'isolisme transandin a subi de considérables dégâts, et qui a dû suspendre, pendant plusieurs mois, ses exportations de pétrole, se privant d'une ressource assurant 60 % de ses revenus !

Dans ce sinistre décompte, le Vieux Continent peut s'estimer heurté. Il a pourtant, lui aussi, souffert des forces de la nature. A la mi-janvier, une importante vague de froid a fait une centaine de morts en France et 300 autres dans le reste de l'Europe. En juillet, c'est au contraire la canicule qui s'est abattue sur les pays de la Méditerranée

orientale, tuant 1 200 Grecs. Le jour de sa fête nationale, la France a d'autre part été endeuillée par la mort de 23 personnes et par la disparition d'une quinzaine d'autres, emportés par le torrent de boue qui s'est déversé sur le terrain de camping du Grand-Bornand, en Haute-Savoie. Une catastrophe d'autant plus douloureuse qu'elle aurait, semble-t-il, pu être évitée. Sur les côtes ouest de la France, de l'Espagne et du Portugal, ainsi qu'au sud de l'Angleterre : bilan 20 morts et de considérables dégâts matériels.

Malgré ce lourd bilan, 1987 aura été une année « ordinaire », ni plus ni moins meurtrière que tant de précédentes. Il y a fort à parier que les prochains ne seront pas plus calamiteux, tant il est vrai qu'on ne sait toujours pas prévenir la plupart des catastrophes.

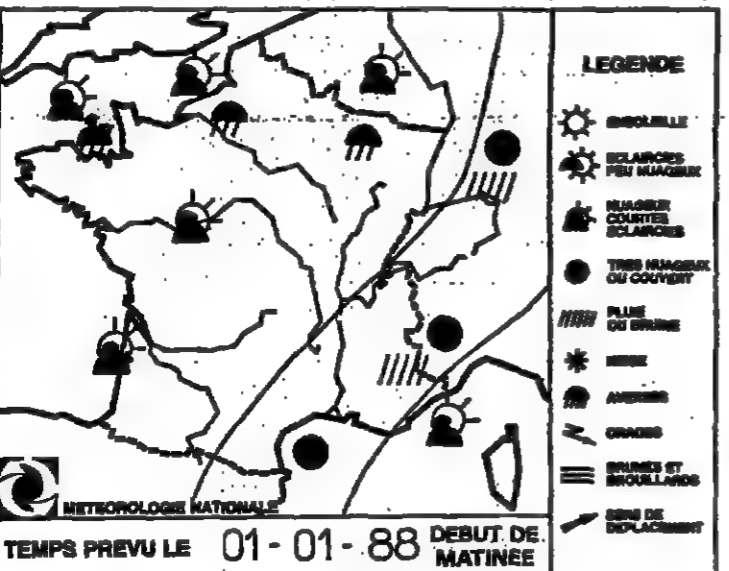
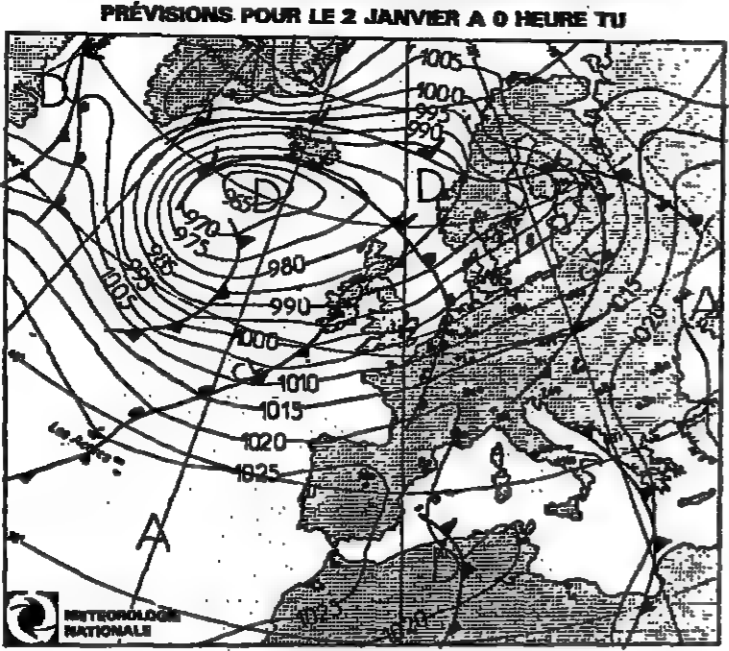
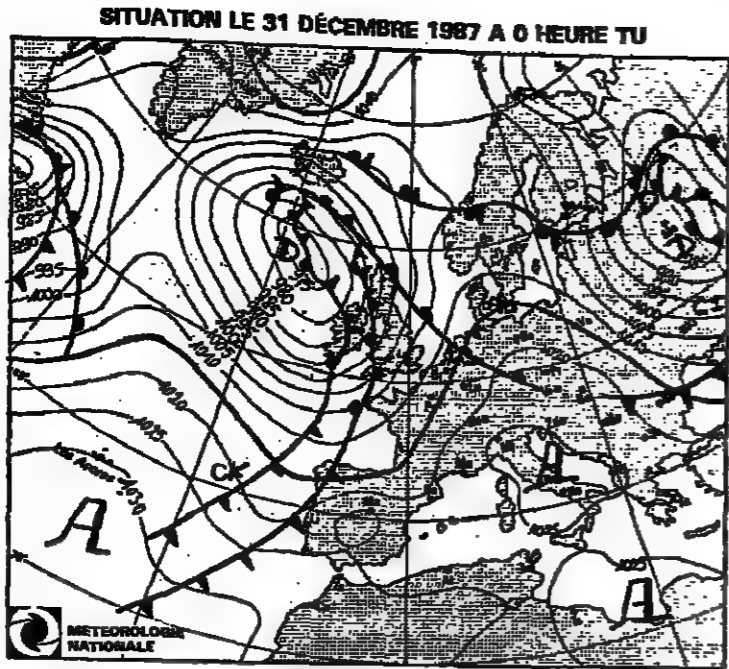
ELISABETH GORDON.

Naufrages

L'année 1987 a aussi connu bon nombre de catastrophes maritimes. La dernière en date a été, de loin, la plus meurtrière, puisque l'on a parlé à cette occasion de « naufrage du siècle ». Elle a eu lieu le 20 décembre, dans le détroit de Tablas aux Philippines, lorsqu'un paquebot de 2 215 tonnes transportant mille cents passagers percuta un bateau de taille plus modeste, mais chargé de barils de fuel hautement inflammable. Selon les bilans officiels, la collision aurait provoqué la disparition de 1 540 personnes, mais des responsables des compagnies maritimes assurent que le dénombrement aurait été plus meurtrier (Le Monde du 23 décembre).

Au total, plus de 2 800 personnes ont péri en mer cette année. Au Zaïre, une autre collision entre embarcations a provoqué, en juillet, la mort de 420 personnes. A Saint-Domingue, une embarcation à chaviré, en octobre, et plus de cent émigrés clandestins qui étaient à son bord sont morts noyés ou dévorés par les requins. Au Bangladesh, toujours en octobre, une voie d'eau s'est déversée dans un ferry, faisant une centaine de victimes. Et une négligence humaine a provoqué la noyade de 193 passagers du *Herold-of-France-Entreprise* au large des côtes belges, le 6 mars.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPERATURES maximales - minimales et temps observé
le 30-12 à 6 heures TU et le 31-12-1987 à 6 heures TU

FRANCE		ÉTRANGER		FRANCE	
ALPES	14 11 C	TURQUIE	12 5 N	LYON	13 4 C
PARIS	14 11 N	TURQUIE	11 8 D	LYON	13 4 C
BOULOGNE	13 12 N	PORDO-PIRE	21 22 D	MARSEILLE	14 12 C
BOULOGNE	12 0 C	ALGER	14 3 D	NANTES	13 10 C
BRIST	12 9 P	AMSTERDAM	11 8 P	STRASBOURG	7 3 B
CADIX	14 9 P	ATHENS	17 9 D	ÉTAT	
CHESTER	12 9 P	BANGKOK	18 5 B	A	B
CLERMONT-FERR.	11 2 D	BANGKOK	18 5 B	C	D
DON	8 -1 B	BELGRADE	16 2 D	E	F
GENÈVE	9 -2 B	BELGRADE	16 2 D	G	H
LIÈGE	11 2 C	BELGRADE	16 2 D	I	J
LYON	13 4 N	LE CAIRE	20 15 D	K	L
MARSEILLE	13 10 C	COPENHAGUE	37 8 D	M	N
NANCY	7 3 B	DAKAR	29 13 B	O	P
NICE	14 8 C	DELHI	29 13 B	Q	R
PARIS-MONTM.	12 10 C	DRESDEN	17 10 B	S	T
POitiers	11 6 C	GENÈVE	3 -1 B	U	V
REIMS	12 10 C	HONGKONG	26 18 C	X	Y
STRASBOURG	7 3 B	ISMAÏL	9 8 N	Z	A
		JERUSALEM	11 1 D		
		LISBONNE	14 11 P		
		LONDRES	12 9 P		

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde
sur minitel

L'ENNEIGEMENT PAR MASSIF

36.15 TAPÉZ LEMONDE puis NEIGE

Evolution probable du temps en France

entre le jeudi 31 décembre à 0 h TU et le dimanche 3 janvier à 24 h TU.

La France sera sous l'influence d'un courant d'ouest-ouest dans lequel se succéderont différents perturbations.

Le temps sera dans l'ensemble humide et ventoux mais doux.

Vendredi : un premier de l'année
Sous la Province-Côte-d'Azur et la Corse le matin, l'ensemble des régions méditerranéennes l'après-midi bénéficieront des éclaircies. Partout ailleurs le ciel sera très nuageux à couvert toute la journée.

En matinée, un front pluvieux s'étendra de l'Alsace au Jura, aux Alpes du Nord, au Massif Central et à Midi-Pyrénées. Un peu de neige tombera sur les Alpes du Nord à partir de 2 000 mètres. Dans le Sud-Ouest, le gisement sera apporté par des nuages bas au-dessus de 1 000 mètres. Dans le Nord-Ouest se produiront des averse et le vent de sud-ouest sera assez fort à fort près des côtes. Au cours de l'après-midi, dans le Sud les précipitations se limiteront aux Alpes. En matinée une nouvelle perturbation atlantique pénètrera en apportant des pluies modérées. Celles-ci atterriront le soir le Nord, les Ardennes, le Bassin Parisien et le Poitou-Charentes. En Manche, le vent de sud-ouest sera fort.

Les températures resteront élevées pour la saison avec des minima de 8 à 10° C dans les régions méditerranéennes à 7° C ailleurs, des maxima de 8 à 10° C dans le Nord-Est, 10 à 14° C ailleurs.

Samedi 2 janvier 1988 :
Passage pluvieux sur la majeure partie de la France, suivi d'averses sur la moitié nord, amélioration sur la moitié sud.

Sur l'Alsace, les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord, la matinée sera encore pluvieuse avec des chutes de neige au-dessus de 2 000 mètres. Sur les autres régions, le ciel sera couvert avec des averse qui débiteront sur la Bretagne au fin de matinée avant de s'étendre à toute la moitié nord en soirée.

Le vent d'ouest-sud-ouest soufflera fort sur les côtes atlantiques et de la Manche.

Les températures s'éleveront de 5 à 8° C et les maximales de 10 à 14° C.

Dimanche 3 janvier 1988 :
Mauvais avec quelques pluies sur la moitié nord, amélioration sur la moitié sud.

Le temps pluvieux affectant le matin les Alpes du Nord s'évacuera rapidement vers l'est en épargnant le pourtour méditerranéen et le sud des Alpes. Le soir, le ciel sera chargé avec des averse qui débiteront sur la Normandie, le Bassin Parisien, le Nord, le Nord-Est et l'Est.

Une nouvelle zone faiblement pluvieuse, située le matin sur la Bretagne, s'étendra dans la journée à l'ensemble de la moitié nord. Sur la moitié sud, des éclaircies se développeront.

Sur les côtes atlantiques et de la Manche, le vent fort d'ouest-sud-ouest persistera.

Les températures minimales seront en légère baisse et les maximales sans grand changement.

ÉCHECS

Le classement ELO 1987

Timman prend la troisième place

Si le classement ELO pour l'année 1987 (1) publié par la Fédération internationale des échecs (FIDE), avait tenu compte du dernier champion du monde, l'écart de trente-cinq points qui sépare Karpov de Kasparov aurait été moindre, les quatre victoires du serbe dans les quatre tournois de qualification. Avec 2 750 points, Kasparov obtient son meilleur score à 30 points pendant du record de Fischer établi en 1972.

A noter encore la très forte progression du Néerlandais Timman, qui prend la troisième place. Les vieux Kortchnoï et Tal sont toujours là, tandis que Sokolov a disparu des 2 600 et plus, payant sa terrible défaite (4-0) contre Karpov dans la finale du Tournoi des prétendants.

Classement : 1. Kasparov, 2 750 (+10) ; 2. Karpov, 2 715 (+15) ; 3. Timman, 2 675 (+45) ; 4. Beliavsky, 2 645 (+15) ; 5. Kortchnoï, 2 640 (+10) ; 6. Nikolic (+10), Tal (+5) et Short (+10), 2 630 ; 7. Vaganian (+30), Speedman (+10), Gourevitch (+80), 2 625 ; 8. Ribbi (+25) et Youssopov (-15), 2 620 ; 9. Nunn (+30) ; 2 615 ; 10. Ljubojevic (-15), Sax (+45) et Portich (-5), 2 610.

(1) Classement des meilleurs joueurs mondiaux établi chaque année au 1er janvier et au 1er juillet, par la FIDE, d'après leurs résultats dans les tournois.

Le Carnet du Monde

Naissances
- Maddalena MADALENA et Jean-Remy ZAMPONI ont le joie d'annoncer la naissance de Colomba, Eve, Flaminia ZAMPONI, née le 29 novembre 1987, au Cedar Sinai Center, Los Angeles.

Marriages
- Gilles CURIEN, ambassadeur de France, et Françoise BESSAU, née Chauvaux, sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 31 décembre 1987, à Corinthon (Vosges).

Décès
- M. Paul Angelon, Tésista, Lé Angelon et leurs enfants, Frédéric et Frédéric Lapierre, Jean-Baptiste Lapierre, Brigitte Marrot, ont le tristesse de faire part du décès de M^{me} Paule Angelon, PAULE MARROT, décoratrice, chevalier de la Légion d'honneur. Les obsèques ont eu lieu à Mélay (Vosges), 61, rue Chevalineourt, 75018 Paris.

Anniversaires
- Il y a un an, le 1er janvier 1987, disparaissait Lucien DIATKINE. « The grave's a fine and private place, but none I think do there embrace. »

Soutenances de thèses
- Université Paris-I, le vendredi 8 janvier, à 10 heures, salle 307, centre Panthéon, M^{me} Nicole Lacaze. - Le transport multimodal international de marchandises. Etude comparative des droits canadien et français. - Université Paris-I, le vendredi 8 janvier, à 10 h 15, salle des commissions, centre Panthéon, M. Yves Aguilier. - Les catégories esthétiques de l'État. Un art de fonctionnaires : le 1^{er}. - Université Paris-IV, le samedi 9 janvier, à 14 heures, salle des actes, centre administratif, M. Audran Labrousse. - Recherches architecturales sur les pyramides à textes de Saqqarah. - Université Paris-I, le samedi 9 janvier, à 14 h 30, salle Liard, M. Philippe de Roullian. - Catégories logiques et paradoxes. Recherches à partir de Frege, Russell et Tarski. - Université Lille-III, le lundi 11 janvier, à 14 h 30, à l'université Lille-III, domaine universitaire littéraire et juridique de Villeneuve-d'Ascq, salle du conseil de l'université, salle 207, bâtiment administratif, 2^e étage, M. Jean Quillien. - La philosophie du langage de Guillaume de Humboldt. - Université Paris-II, le mardi 11 janvier, à 18 heures, salle des conseils, M. Youssif Elasser. - Contribution à l'étude des interventions de l'Etat dans l'économie en Egypte à travers l'évolution politique depuis 1952. - Université Paris-X-Nanterre, le mardi 12 janvier, à l'école nationale des postes et chaudières (ENPC) La Courneuve, BP 105, à Noisy-le-Grand, salle 401, à 14 heures, M. Panayotis Tournikiotis : « Historiographie de l'architecture moderne ». - Université Paris-X-Nanterre, le mardi 14 janvier, à 15 h 15, salle C 24, M^{me} Hamayon, née Michel Roberte : « La chasse de l'âme : essai sur le chamanisme sibérien à partir de l'exemple bouriate (Sibérie méridionale) ». - Université Paris-X-Nanterre, le vendredi 15 janvier, à 14 heures, salle C 22, M. Philippe Koppell : « Standaal, héritier de Rousseau ». - Université Paris-X-Nanterre, le vendredi 15 janvier, à 15 heures, salle C 24, M. Alain Dubrion : « Industrialisation et urbanisation en Côte d'Ivoire : contribution géographique à l'étude de l'accumulation urbaine ». - Université Paris-VII, le vendredi 15 janvier, à 15 heures, salle des thèses de l'université Paris-VI, tour centrale, 24^e étage, 4, place Jussieu, M. Kimba Idriss : « La formation de la colonie du Niger, 1880-1922. Des mythes à la politique du mal nécessaire ». - Université Paris-II, le vendredi 15 janvier, à 16 heures, salle des commissions, M^{me} Sabah Mahmoudi : « Les grands mythes d'information et les femmes rurales tunisiennes ». - Université Paris-IV, le samedi 16 janvier, à 15 h 30, amphithéâtre Cauchy, escalier E, 3^e étage, M. Jean-Paul Debax : « Thèmes et formes du théâtre de moralités et d'imprudens en Angleterre, des origines à la fin du XVI^e siècle ». - Université Paris-IV, le samedi 16 janvier, à 14 heures, amphithéâtre amerc, 16, rue de la Sorbonne, M^{me} Danile Roman, née Chauvaux : « Des Volgues Arcooniques à la colonie de Nîmes. Contribution à l'étude de la politique coloniale de Rome en Gaule méridionale (deuxième siècle avant J.-C. - premier siècle après J.-C.). »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 30 décembre 1987 :

UN DÉCRET
N° 87-1057 du 29 décembre 1987 portant fixation à compter du 1^{er} janvier 1988 et du 1^{er} juillet 1988 du plafond de la Sécurité sociale.

UN ARRÊTÉ
N° 28 du 28 décembre 1987 portant création d'un traitement automatisé des présentations de candidatures pour l'élection du président de la République.

UNE DÉCISION DE LA CNCL
N° 87-351 du 18 décembre 1987 autorisant l'exploitation d'un réseau câblé distribuant des services de radiodiffusion sonore et de télévision sur le territoire de la Ville de Paris.

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Librairie **LE TOUR DU MONDE**
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

- Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.

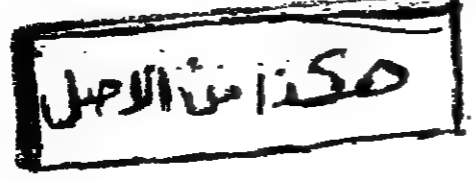
- Si n'y figure pas : nous effectuons gratuitement votre demande ; vous recevrez une proposition écrite et celle-ci que vous traiterez en libre.

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

CARNET DU MONDE

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques 79 F
Abonnements 69 F
Communication, diverses 82 F
Renseignements : 42-47-95-83



صوتنا من الاجل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté d'un an avant...

Jeudi 31 décembre

TF1

20.40 Cinéma: L'as des as... 21.00 Journal... 22.00 Document: Montant de tous les temps... 23.00 Document: Les deux travaux d'Hercule...

Le destin de Persée. Un film mythologique dont les effets spéciaux... 22.30 Dessin animé: Tom et Jerry... 23.00 Journal...

CANAL PLUS

20.30 Document: Montant de tous les temps (3e partie)... 21.20 Catch américain à Paris... 22.00 Journal...

A2

20.30 Cinéma: Tête à claques... 21.00 Journal... 22.00 Journal... 23.00 Journal...

LA 5

20.30 Cinéma: Les deux travaux d'Hercule... 21.20 Journal... 22.00 Journal... 23.00 Journal...

FR3

Advertisement for Drugstores Publicis featuring a sunburst logo and text: DES FRUITS DE MER APRES LA DERNIERE SEANCE? DRUGSTORES PUBLICIS... De 9 h à 2 h, 7 JOURS SUR 7

M6

13.35 Variétés: Spectacle Coluche... 15.30 Série: La grande vallée... 16.30 Série: Max la menace... 17.45 Dessin animé: Le magicien d'Oz...

Vendredi 1er janvier

TF1

13.20 Téléfilm: La folle course à travers les Rocheuses... 14.50 Téléfilm: Tiro à vue... 15.05 Documentaire: La route de la fortune...

Une saga à l'américaine, mais française... 20.00 Journal... 21.00 Journal... 22.00 Journal... 23.00 Journal...

A2

14.00 Variétés: Bé-Bégarues et Ba-Bafonniers... 15.00 Variétés: Spécial DB... 15.30 Téléfilm: La course sur la neige...

FR3

13.30 Magazine: La vie à plein temps... 14.00 Portrait d'acteur... 15.00 Documentaire: Histoire de France... 16.00 Amuse 3 Noël...

Audience TV du 30 décembre 1987 (BAROMETRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table showing TV audience data for various channels (TF1, A2, FR3, CANAL +, LA 5, M6) across different time slots and programs.

Echantillon: plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm: Une affaire d'enfer... 15.30 Court métrage: L'homme qui plantait des arbres... 16.05 Téléfilm: Sous les étoiles de New-York...

LA 5

13.35 Série: Margret, Margret en membé... 15.30 Série: La grande vallée... 16.30 Série: Max la menace...

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with clues: PROBLEME N° 4648, HORIZONTELEMENT, VERTICALEMENT.

HORIZONTELEMENT

I. Est amené à faire de nombreuses approches... II. Agréables à entendre ou bien difficiles à vivre... III. De quoi prolonger les plaisirs de la table...

VERTICALEMENT

1. Est appelé à juger sur pièces... 2. On lui doit des jours sombres... 3. Entraîne la dissolution... 4. Note: Ce n'est certes pas en brétilles que qu'on les obtient...

Solution du problème n° 4647

Horizontalement: I. Papillons - II. Optillon - III. Ire. Bitte - IV. Nécro. Ru. - V. Rollier - VI. Ocelle - VII. Na: Eusebe - VIII. Nid. Lé. La - IX. Escape. Fan. - X. Us. Soie - XI. Régiments

VERTICALEMENT

1. Pointonneur - 2. Apre. Cause. - 3. Pierre. Des. - 4. Lait. Lésé. Se. - 7. Ont. Fun. - 8. Tremblait. - 9. Sucré. Éanes.

GUY BROUÏTY.

26 novembre - 9 janvier

Jacques Monory

Peintures

Galerie Lelong

13, rue de Téhéran, Paris 8e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER

Table showing national lottery results for numbers 7 2 6 9 7 0, with prizes ranging from 4,000,000 F to 40,000,000 F.

LOTTO and TALOTAC advertisements with winning numbers: 11 17 19 25 46 42 and 87 125.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER

Table showing regional lottery results for various numbers and prizes.

Tous les billets ne bénéficient d'aucun autre lot sans portance les sommes suivantes:

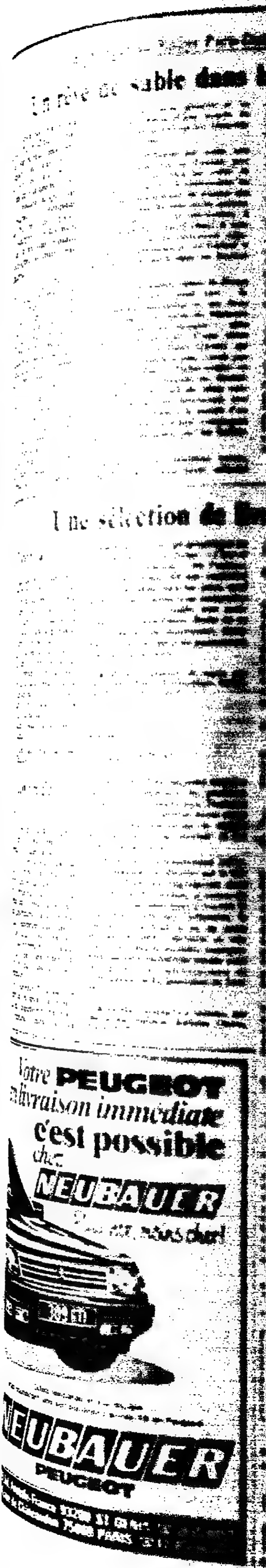
BÉLIER VERSEAU LION GAGNANT 100,00 F

TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...

à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES

8, rue de Savoie, 75008 PARIS - Tél. : 43-28-90-72



Le prologue du Rallye Paris-Dakar

Un rêve de sable dans la boue

Les 601 concurrents du 10^e Rallye Paris-Dakar ont commencé leur périple mercredi 30 décembre, sur une piste boueuse...

arpentent des talus gluants et ne peuvent se rendre d'une boue de circuit à une autre qu'en franchissant des ornières.

Le Rallye Paris-Alger-Dakar, c'est entendu, évoqué, d'emblée les grands espaces vierges et le sable chaud.

Ici, quatre jeunes, venus de Dreux en petits souliers pour voir... une femme malgache et ses deux enfants...

d'Ile-de-France. Les spectateurs sont déçus de voir ces bolides rendus impuissants. Ils préfèrent les voitures au moteur turbo, qui crachent le feu à chaque changement de régime.

Les nouvelles glisses

Surfer sur l'écume des neiges

L'engouement pour le surf des neiges ne fait que commencer. Les responsables de l'UCPA en sont persuadés.



« A mettre au placard, entre deux épaisses couches de naphtaline, l'idée reçue qu'il faut être super en ski pour faire du surf... »

Dès 1976, les moniteurs de l'UCPA, surfeurs de vagues d'été, commencent à fabriquer des planches pour la neige poudreuse.

pour la piste. Rousignol s'y met, avec la collaboration de l'UCPA. Cet organisme possède aujourd'hui le premier parc en France : 150 engins.

Une sélection de livres

Le « Thibert »

Depuis quinze ans, le « Thibert » est l'ouvrage de référence sur le football. C'est la mémoire de l'année, recomposée avec un soin infini d'orfèvre.

La sagesse des anciens

Deux éducateurs sportifs en milieu délinquant racontent ici les anecdotes de leur vie.

Jeu et violence

Au cours d'une patiente enquête parmi les supporters de plusieurs clubs français, Jean-Louis Deshaies a pu mesurer le rapport étroit entre les situations vécues sur le terrain par les joueurs de football et les réactions du public.

Mémoire qui roule

Contrairement à ce que le titre pourrait laisser craindre, le propos n'est pas prétentieux. Il ne s'agit pas d'un cours magistral, mais d'une somme délicieusement subjective de souvenirs glanés sur les bas-côtés d'une route glorieuse.

Tour du monde ovale

Agrégé d'histoire et fou de rugby, Jean-Pierre Bodis a parcouru le monde pendant quinze ans à la recherche de la vérité ovale.

Tout foot

C'est un reflet annuel de l'éphémère. La spontanéité de la radio - un média cher à Eugène Saccomano - fixe sur papier glacé. Des chiffres, des statistiques pour les maniaques qui antcipent et décriquent chaque journée de championnat, pour les fans de l'archivisme.

Advertisement for Peugeot cars, featuring a Peugeot 309 GTI and the text 'Votre PEUGEOT en livraison immédiate c'est possible chez NEUBAUER Plus vite, moins cher!'.

Real estate advertisements for GALERIE ALBERT LOEB JEANCLOS and PROSCENIUM.

LES HEURES DU STADE - Advertisement for various sports events including Automotocyclisme, Hockey sur glace, Luge, Basket-ball, and Ski alpin.

Real estate and services advertisements including L'IMMOBILIER, L'AGENDA, Bijoux, Vacances, Traiteur, and various property listings.

Handwritten text at the bottom of the page: 'صحة من الأهل'.

سكتا من الراجل

Economie

Le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis, la chute du dollar

Baisse de 1,7 % de l'indice composite américain en novembre

Le krach boursier et le programme de réduction du déficit budgétaire vont-ils plonger l'économie américaine dans la récession ? Deux chiffres rendus publics, mercredi 30 décembre, à Washington, semblent en tout cas indiquer un net ralentissement de l'activité outre-Atlantique. L'indice composite des principaux indicateurs, l'un des baromètres-clés de l'administration américaine, a chuté de 1,7 % en novembre, la plus forte baisse depuis six ans, d'après le département du Commerce. Les ventes de logements individuels neufs ont diminué, toujours en novembre, de 1,2 % en rythme annuel. Les experts restent cependant partagés sur l'interprétation de ces données.

L'indice composite, qui agrège onze indicateurs différents et qui est censé préfigurer la conjoncture économique américaine au cours des six à neuf mois à venir, avait augmenté au cours de chacun des deux mois précédents de 0,2 %. En septembre 1981, l'indice avait chuté de 2,2 %. L'économie américaine entrait alors dans une phase de récession. On ne peut cependant en tirer de conclusions pour l'instant.

Ces chiffres mensuels font l'objet de fréquentes révisions. Pour octobre dernier, par exemple, l'administration avait annoncé une baisse de 0,2 %. Le chiffre révisé rendu public mercredi affiche en fait une hausse de 0,2 %. Ensuite, comme l'a fait remarquer immédiatement le

porte-parole de la Maison Blanche, M. Martin Fitzwater, « cela ne porte que sur un mois ». Il faudrait des chiffres négatifs portant sur deux ou trois mois successifs pour que soit révélée l'amorce d'une véritable récession. Enfin, la chute enregistrée en novembre s'explique, pour les deux tiers, par la forte baisse des cours des actions à Wall Street.

Plusieurs autres éléments de l'indice composite ont également contribué à sa baisse : l'évolution des périodes de livraison, le ralentissement de la croissance monétaire, les prix des matières premières, l'augmentation de la demande d'indemnisation des chômeurs, la diminution de la durée hebdomadaire de travail dans l'industrie et la baisse des commandes d'équipements industriels. En revanche, les achats de consommation et le nombre des permis de construire accordés étaient encore en hausse en novembre.

Autre indication d'un ralentissement de l'activité, d'après le département du Commerce toujours, les ventes de logements individuels neufs, qui avaient encore progressé de 2,1 % en octobre, en rythme annuel. Elles ont baissé en novembre de 1,2 %. Les ventes de logements déjà construits ont diminué, pour leur part, de 4,5 %, d'après l'Association nationale américaine des agents immobiliers. Ces chiffres reflètent surtout, d'après les professionnels, les incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt.

S'il se confirme, le ralentissement de l'activité en novembre pourrait se traduire par une bonne nouvelle sur le front du commerce extérieur. Le montant du déficit commercial est attendu avec impatience sur les marchés des changes. Il devrait être connu à la mi-janvier. Une contraction sensible pourrait redonner du tonus au billet vert.

Pour l'instant, cependant, les premières indications sur l'activité ne permettent pas d'affirmer que l'Amérique est entrée en récession. Un nombre croissant d'experts estiment que la révision en baisse des prévisions de croissance pour 1988, ramenées la semaine dernière par le gouvernement américain de 3,5 % à 2,4 %, pêche encore par excès d'optimisme. Les économistes du Congrès, Board, un institut de recherche indépendant, prévoient notamment pour 1988 un freinage plus sensible de la conjoncture, avec pour conséquence une réduction de moitié du nombre des emplois créés par rapport à 1987. Le taux de chômage recommencerait à augmenter, pour passer de 6 % à la fin de cette année à 6,3 % à la fin de 1988.

- SOMMAIRE**
- Alors que le dollar continue de chuter, plusieurs indices révèlent un ralentissement de l'activité économique américaine (lire ci-contre).
 - La baisse du billet vert risque de pénaliser l'Europe à l'horizon 1989 en raison des nouvelles capacités exportatrices des Etats-Unis et des pays du Sud-Est asiatique (lire ci-contre).
 - Le CNPF et les syndicats sont parvenus à mettre sur pied un accord sur l'avenir du régime d'assurance-chômage (lire ci-dessous).
 - Avec une aide gouvernementale importante, IBM va changer de stratégie en ce qui concerne la construction de gros ordinateurs (lire page 22).
 - La politique de privatisation de M^{me} Thatcher apparaît comme un échec dans le secteur pétrolier. La participation étrangère ne cesse d'augmenter dans le capital de BP, et Britoil risque de perdre son autonomie (lire page 21).

(Suite de la première page.)

En effet, les exportations de la RFA auroient, en 1987, égalé ou battu tous leurs records, à plus de 370 milliards de francs.

En France, la dévaluation du billet vert a fortement contribué à la diminution spectaculaire de la facture énergétique, heureuse contrepartie à l'affaiblissement de l'excédent commercial des produits industriels, victimes d'une inadéquation structurelle.

En Asie, on s'aperçoit maintenant que, en dépit des lamentations du gouvernement et des industriels japonais, une hausse du yen, contrepartie du recul de la devise américaine, non seulement n'est pas « intolérable et catastrophique », au contraire, mais est bénéfique, comme le reconnaissait, à la fin du mois d'octobre dernier, le ministre nippon de l'économie, M. Tetsuo

Kondo. Pour faire bonne mesure, ce dernier avait tranquillement que les grandes entreprises du pays du Soleil levant étaient capables de supporter une réévaluation du yen encore plus forte. Certes, cette réévaluation a touché les exportations nippones (le contraire serait tout de même étonnant), mais, selon l'agence de planification économique de Tokyo, son impact en 1988 sera limité à une diminution d'un point seulement du produit national brut du Japon.

Etats-Unis : des industriels dopés

En revanche, la diminution du coût des importations, surtout pour les matières premières et l'énergie, gonflera la demande domestique de presque 5 points de PNB. Tout s'est passé comme si la réévaluation,

extrêmement rapide et brutale, loin de pénaliser l'économie japonaise, l'avait littéralement dopée, contraignant les industriels nippons à réaliser de spectaculaires augmentations de productivité.

Quant aux fameux quatre dragons, les nouveaux pays industriels d'Asie que sont la Corée du Sud, Taiwan, Singapour et Hongkong, ils ne se sont jamais portés si bien. Ils sont bien résignés à ce que leurs monnaies ne suivent pas totalement le dollar dans sa chute, les révaluant de 22 % en un an pour Taiwan, 9 % pour la Corée, 7,4 % pour Singapour et... rien du tout pour Hongkong. Mais grâce à leurs coûts de production très bas et tout de même à un avantage de changes encore appréciable, ces quatre pays assurent plus de 30 % des importations américaines de produits de consommation et leur excédent commercial sur les Etats-Unis est en train de

dépasser largement les 25 milliards de dollars en 1986.

Ce constat effectué, comment risque d'évoluer la situation dans les deux années qui viennent ? Aux Etats-Unis, la dévaluation du dollar est en train de doper les industriels locaux et les rend plus agressifs sur les marchés mondiaux, même si leurs capacités de production sont souvent saturées, faute d'investissements suffisants ces dernières années. Une dépréciation continue du billet vert, qui gonfle le coût des importations et maintient un déficit commercial élevé, masque ce phénomène, mais les choses pourraient changer et cela dès le début de 1988, surtout si la consommation intérieure faiblit.

L'Europe doit donc s'attendre à une concurrence accrue, moins sur son territoire que sur les marchés mondiaux où les prix se libellent le

plus souvent en dollars. N'oublions pas les effets ponctuels de la baisse de la devise américaine sur certaines exportations, comme celles d'Airbus. « une catastrophe », a déclaré M. Michel Noir, ministre du Commerce extérieur.

Autre concurrence, beaucoup plus dangereuse, celle des pays asiatiques, dont les exportations vers les Etats-Unis risquent tout de même d'être freinées, notamment pour le Japon, et qui vont chercher des compensations ailleurs. En ce qui concerne le pays du Soleil levant, de nombreux industriels européens frissonnent en faisant le raisonnement suivant : si l'industrie japonaise réussit encore à faire des bénéfices sur le marché américain, malgré une réévaluation de 50 % de sa monnaie, de quelle formidable marge va-t-elle disposer sur les marchés du Vieux Continent, étant donné que le yen n'a pratiquement pas varié par rapport au mark (+ 5 % seulement en deux ans), sa hausse plus importante à Paris étant due à la dépréciation du franc vis-à-vis du mark ?

Déjà, les Nippons tiennent près de 18 % du marché allemand de l'automobile, totalement ouvert. Que serait-ce si la pénétration n'était sévèrement limitée par des quotas en France, en Italie, en Grande-Bretagne et en Espagne ? Ne parlons pas des quatre dragons, dont les monnaies se sont dépréciées de 4 à 11 % en 1987, par rapport aux monnaies européennes (à l'exception de Taiwan) et qui ont déjà amorcé leur reconversion sur la CEE, avec de véritables bonds de leurs exportations, couvrant maintenant 5 % du marché communautaire.

Une faible réaction à Bruxelles

Pour l'instant, la réaction européenne est faible. Sans doute la Commission de Bruxelles peut-elle, par exemple, obtenir des Japonais un gel de leurs exportations de véhicules vers l'Europe, en prévision du grand marché communautaire de 1992, qui rendra inefficaces les limitations par quotas. Mais nulle part on n'entrevoit la possibilité de compenser un fléchissement éventuel des exportations par une relance du marché intérieur, comme au Japon.

Le gouvernement français n'en a guère les moyens, toute relance se traduisant immédiatement par un gonflement du déficit commercial. Quant au gouvernement allemand, il s'y refuse pour des raisons d'orthodoxie monétaire et budgétaire.

Mais, outre-Rhin, de gros industriels et de grands banquiers s'inquiètent maintenant d'une baisse probable de l'économie, véritable moteur de l'exportation, véritable accusation de la politique de chancelier Kohl, jugée dangereusement multilatérale et à courte vue. Ils ont réagi en faisant pression sur le gouvernement allemand pour qu'il décide en septembre 1985, d'autant que la baisse du dollar, sans diminution spectaculaire du déficit commercial américain, se poursuivra en 1988 : certains envisagent 1,40 DM, 110 Yens et 5 F, peut-être moins.

Le dollar, certes, est d'ores et déjà sous-évalué en coûts de production unitaires mais n'a-t-il pas été surévalué pendant plusieurs années, de 1982 à 1985, avant que n'apparaissent les premiers dégâts aux Etats-Unis ? Le même processus peut se réaliser en Europe.

L'accord syndicats-patronat-gouvernement

L'UNEDIC va être associée à la politique de l'emploi

(Suite de la première page.)

Pour le ministre, l'avantage s'accompagne de satisfactions non négligeables. Le rendement des formules de stages peut s'en trouver amélioré. Des dispositifs comme les programmes d'insertion locale (PIL), qu'il avait lui-même du mal à populariser, vont sans doute se développer. Grâce aux gestionnaires de l'UNEDIC, les chiffres du chômage vont nécessairement s'abaisser, et d'abord pour des raisons techniques. En tout état de cause, la responsabilité sera partagée. Le débat dossier de rémunération des stagiaires, enfin, sujet de discorde avec les régions notamment, va pouvoir être résolu.

Les syndicats, de leur côté, peuvent espérer être gagnants à plus long terme. Obligés d'agir sous la contrainte du déséquilibre pour sauver un organisme auquel ils tiennent énormément - M. André Bergeron souhaite reprendre la présidence de l'UNEDIC - ils comptent bien tirer profit de la situation. Préoccupés et soucieux de leur image, la CFTC, la CFC, la CGC et, dans une moindre mesure, Force ouvrière souhaitent donner une autre dimension à leur fonction contractuelle. Au-delà de l'indemnisation, ils veulent faire la preuve de leur sens de la solidarité à l'égard des chômeurs et de leur efficacité. D'où leur volonté d'apporter des modifications structurelles au fonctionnement de l'UNEDIC, essentiellement en faveur de la formation. Ils n'ont pas raté l'occasion, même si celle-ci présente des dangers.

S'engager de la sorte relève du M. Séguin ayant lié la contribution de l'Etat aux résultats obtenus par les partenaires sociaux. Un échec signifierait la déconiture du régime paritaire. En revanche, il n'est pas illusoire de penser que l'opération peut être à l'avenir profitable. A condition que l'UNEDIC et les ASSÉDIC s'adaptent aux nouvelles règles, on peut augmenter le nombre des stagiaires en formation, de l'ordre de 70 000 à effectifs constants actuellement. Avec 140 000 stagiaires, on économiserait 2,2 milliards en deux ans et il en coûterait 2,8 milliards supplémentaires à l'Etat.

Dans tous les cas de figure, le CNPF et la CGPME peuvent s'engouffrer de succès auxquels seront sensibles les chefs d'entreprise. Certes, les cotisations à l'assurance-chômage ont été relâchées, à parité, de 0,16 % pour les employeurs comme pour les salariés,

mais la conséquence finale est toute différente. Alors que les uns auront à supporter 4,1 milliards de contributions supplémentaires sur deux ans, les autres savent déjà que l'opération sera pratiquement blanche. Des baisses doivent intervenir sur le 1 % logement, sur les cotisations pour les accidents du travail et pour les fonds de garantie des salaires en cas de faillite, pour un montant global de 3,8 milliards environ. C'est-à-dire que, globalement, le patronat n'aura à dépenser en plus que 150 millions de francs par an.

De même, le douloureux dossier des retraites complémentaires a été enterré sans qu'il en coûte aux employeurs. Ce sont les chômeurs eux-mêmes qui contribueront pour 1 % à un début de financement. Enfin, le CNPF a réussi, comme il le désirait, à imposer des économies qui seront supportées par les bénéficiaires du régime.

Mais s'il y a, pour les trois parties concernées par l'UNEDIC, autant de raisons de proclamer leur satisfaction, c'est aussi parce que l'accord comprend des zones d'ombre et dissimule des défaites symboliques. Dès la reprise des négociations, mercredi matin, la délégation du CNPF a dû abandonner deux principes qu'elle défendait à outrance. Elle a renoncé à l'idée d'un décalage de paiement d'allocations pour tout nouveau chômeur, puis à admettre que l'augmentation de cotisation pouvait dépasser les 0,15 %. Manifestement, le patronat a été surpris par la capacité de résistance du front syndical. Il a dû tenir compte de l'unité manifestée jusqu'au bout, comme de la vigueur dont a fait preuve l'artisan de cette nuit, M. Jean Kaspar (CFDT).

Le résultat obtenu révèle cependant les limites de l'exercice. M. Alain Guichard, qui menait la délégation CGT en l'absence de

M. André Delachet, résumait bien les enjeux de la nuit : « Les chiffres sur les 14,8 milliards à trouver, 4,1 étaient donnés par les salariés, 1,5 par les chômeurs, 300 millions par le patronat et « tout le reste fourni par un appel aux fonds publics ». Cautelique, il ajoutait que, à côté des sommes certaines (l'augmentation de cotisations, la contribution des chômeurs, le moratoire sur l'emprunt fait par l'UNEDIC), pour un total de 11,1 milliards, il y avait soit des recettes, soit des économies - aléatoires ».

Malgré l'honneur déshabillé, M. Alain Dejeu (CFTC) parvenait à son tour à une conclusion presque identique. L'équilibre des comptes, observait-il, comporte « des alicats et des imprécisions qui prouvent que cela n'est pas inaccessibles ». Même si « l'imprécision est maintenant reconnue, un réel chiffre affiché, poursuivait-il, l'important c'est de faire fonctionner approximativement le régime ».

De fait, entre les prévisions de chômage revues à la baisse pour les deux années à venir, les extrapolations sur les résultats de telle ou telle action, les impasses et les petits mensonges, le montage financier paraît des plus discutables. Il fallait parvenir à un accord et on a trouvé les chiffres qui permettaient de le faire. Personne n'est vraiment dupe. D'ailleurs, M. Pierre Guillen (CNPF) admettait, à l'issue des discussions, que les difficultés financières pourraient réapparaître pendant l'année 1989. « Nous avons pris un pari et il y a des risques si la formation ne réussit pas », concluait-il. Il aurait pu ajouter que des menaces existent également avec les conventions de conversion ou, encore, avec le transfert de la prétraite FNE vers l'UNEDIC de chômeurs de plus de cinquante-cinq ans.

ALAIN LÉBAUBE.

Les dispositions

l'effort pour le retraite complémentaire dégrèverait 571 millions de francs, la revalorisation unifiée des prestations 600 millions de francs, et la modification sur le salaire de référence interviendrait pour 340 millions de francs.

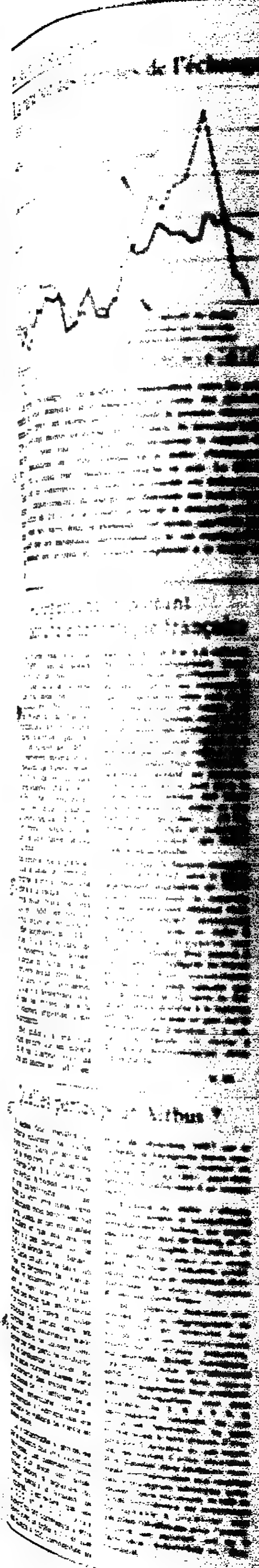
Ensuite, il faudrait compter avec plusieurs mesures techniques. 1.440 milliard serait fourni par le moratoire de l'emprunt contracté en 1984 et rééchelonné sur douze ans ; 1,5 milliard serait garanti par le maintien, sur toute la période, des actions en faveur des chômeurs de longue durée, et notamment par les stages et les contrats de réinsertion dans les entreprises ; 600 millions proviendraient de la réduction des frais financiers et 500 millions de l'amélioration du recouvrement des cotisations dues par les employeurs.

Pour compléter l'ensemble, l'Etat interventionniste 716 milliards de francs au titre des actions de formation. Dans ce chapitre, les pouvoirs publics consacreront 530 millions essentiellement à la rémunération des stagiaires et participeraient à hauteur de 185 milliards à la mise en place de PIL (programmes d'insertion locale) pour les chômeurs en fin de droits. En conséquence, l'UNEDIC économiserait 300 millions de francs affectés à ses propres fonds sociaux.

En outre, la négociation avec M. Philippe Séguin a permis de dégrèver 145 millions de francs supplémentaires pour les conversions de conversion. A terme, ce dispositif, également géré par les partenaires sociaux, sera amélioré. Le délai de réflexion, pour les salariés licenciés, devrait passer de quinze jours à trois semaines. La session de bilan évaluation-orientation, accompagnée pendant ce temps, sera prise en charge par l'Etat.

En revanche, et malgré la demande insistante de FO, de la CFTC et de la CGC, signataires de l'accord de juillet dernier avec le patronat, il y a peu de chances pour que la situation créée par l'afflux des chômeurs de plus de cinquante-cinq ans dans l'UNEDIC, préférée à la prétraite FNE, soit révisée avant longtemps. Or le transfert des charges coûtera cher, l'aménagement Delandemont ayant que peu d'effets. Aux 300 millions de recettes attendus en 1987 correspondent des rentrées effectives de 25 millions de francs. Pour les deux années à venir, on estime à 1,1 milliard de francs ces versements qui avaient été calculés pour être de 2,2 milliards et l'on redoute, à ce sujet, une cause de déficit que l'accord n'a pas réglé.

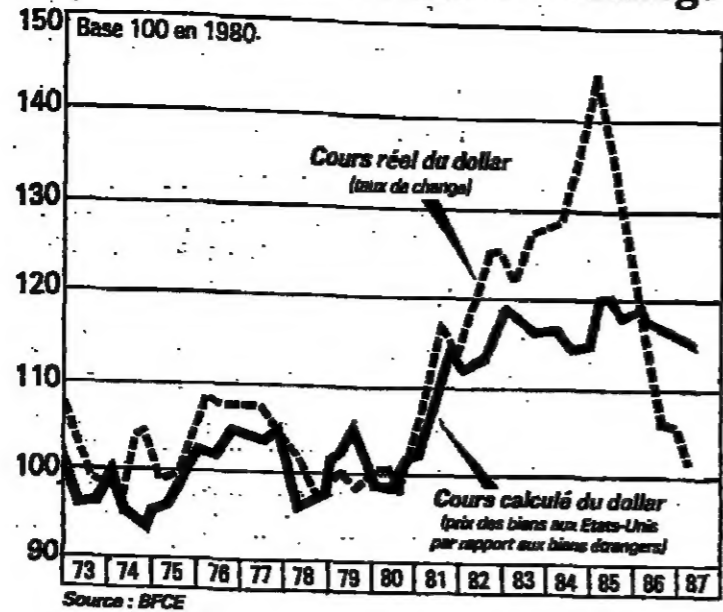
A. L.



Économie

et leurs conséquences

La variation des termes de l'échange



Les termes de l'échange, c'est-à-dire la comparaison entre les prix relatifs des produits manufacturés américains et ceux des produits manufacturés étrangers ont baissé de 5,7 % depuis le premier trimestre 1985 où le dollar était monté au-dessus de 10 francs. Ils devraient baisser encore de 15 % pour que les Etats-Unis retrouvent le rapport de prix qu'ils connaissent en 1980 (époque où le dollar s'échangeait contre 4,22 francs), ainsi que l'indique la courbe en noir. La BFCE (Banque française de commerce extérieur), qui fournit ces indications, ajoute que « les comportements de marge (les Japonais ont baissé leurs prix à l'exportation de 20 %) et le report partiel de la demande américaine vers les biens des pays dont la monnaie est plus appréciée par rapport au dollar que les monnaies européennes et le yen expliquent la baisse du dollar ».

Allègement important de la facture énergétique française

Après la chute des prix du pétrole en 1986, c'est la baisse des cours du dollar qui, pour l'essentiel, a permis à la facture énergétique française de diminuer à nouveau en 1987 d'une dizaine de milliards de francs. Les importations en produits énergétiques (pétrole, gaz et charbon) n'ont atteint en 1987, selon les premières estimations, que 80 milliards de francs environ, soit 10 % de moins que l'année précédente (89,6 milliards) et 55 % de moins qu'en 1985 (180,6 milliards). C'est le plus bas niveau depuis 1978 et, calculé en mois d'exportations (1,1 mois), le plus faible depuis 1973 (1,2 mois).

Ce gain énorme, qui a grandement allégé la balance commerciale française, a été dû pour une bonne partie à la baisse du billet vert. Après avoir chuté de près de moitié en 1986, les prix du pétrole brut, exprimés en dollars, ont en effet augmenté en 1987, passant de 15,3 à 18 dollars par baril en moyenne sur l'année. Sans la baisse du dollar, la facture pétrolière aurait donc augmenté de près d'un cinquième, alors qu'elle n'a finalement progressé que de moins de 4 % — les volumes importés étant restés constants.

L'effet dollar a été plus important encore sur les achats de gaz et de charbon, dont les factures ont baissé en 1987 respectivement de 9 et 2,6 milliards de francs, compensant largement le léger gonflement du pétrole. Pour ce qui concerne le gaz, la baisse du billet vert s'est combinée avec une baisse des prix d'achat, induite avec retard sur les cours des produits pétroliers, qui ont donc continué à diminuer pendant la majeure partie de l'année. Pour le charbon, également acheté en monnaie américaine, tout a joué dans le même sens : baisse des cours internationaux, du dollar et des quantités importées (-23 %), grâce à la montée en puissance du parc nucléaire, qui limite l'usage de la houille.

Ainsi que la facture énergétique globale aurait, sans le dollar, légèrement augmenté en 1987, elle a donc pour la seconde année consécutive diminué massivement, l'impact strictement monétaire — avec un dollar à 6 francs en moyenne sur 1987 — pouvant être estimé à 13 %, soit 11 milliards de francs environ. Aux conditions actuelles, on peut calculer que toute baisse de 10 cents du dollar en francs apporte à la balance extérieure française un gain sur la poste énergie d'environ 1,2 milliard de francs. Un dollar à 5 francs économiserait donc 12 milliards.

V. M.

Quelles pertes pour Airbus ?

M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, ne mêche pas ses mots. Dans un entretien publié le mercredi 30 décembre par France-Soir, il a déclaré que « pour Airbus [la baisse du dollar] est une catastrophe (...) Les avions qui vont être livrés dans les prochains mois seront vendus à perte, puisqu'ils ont été libellés en dollars et que leur prix de revient n'a pas diminué, lui, de 25 % » (la Monde du 31 décembre). Cette situation ne date pas d'hier, les dirigeants de l'Aérospatiale, et notamment son président, M. Henri Martin, répètent depuis des mois que, en-dessous d'un cours de 6 francs, le dollar provoque des pertes dans les comptes des avionneurs européens; ceux-ci ne pouvant compenser par des gains de productivité la dévaluation du dollar, qui est la seule monnaie utilisée dans le commerce des avions neufs. Une baisse de 10 centimes de la monnaie américaine coûterait, par exemple, à l'Aérospatiale une trentaine de millions de francs en année pleine.

La « catastrophe » annoncée par le ministre doit être toutefois relativisée. Les paiements pour l'achat d'un avion sont échelonnés depuis la signature du contrat jusqu'à la livraison de l'appareil, c'est-à-dire que les A 300 et A 310 livrés aujourd'hui ont commencé à être payés avec un dollar à 7 F et que les quinze A 320 commandés au mois de décembre 1987 par la compagnie espagnole Iberia vendront à Airbus des recettes en dollars 1990 ou 1991, peut-être remontés à ces dates à un niveau record...

La chute du dollar n'affecte pas directement la compétitivité commerciale d'Airbus, qui aligne ses prix sur ceux de Boeing et de McDonnell Douglas. En outre, un bon tiers de la valeur d'un avion est produit par l'industrie américaine (moteurs et systèmes électroniques), et donc n'augmente en rien les coûts finaux.

Les problèmes financiers provoqués par la dégringolade du dollar sont en revanche supportés par les constructeurs membres d'Airbus Industrie, Aérospatiale, British Aerospace, l'espagnol CASA et l'allemand MBB. Pour y faire face, ceux-ci peuvent augmenter leur productivité : Aérospatiale veut ainsi accélérer de 5 % à 8 % la décroissance naturelle de ses coûts de fabrication. Ils sont incités aussi à faire preuve d'innovation financière, et, par exemple, les ventes d'avion pourraient être libellées dans plusieurs monnaies correspondant aux recettes des compagnies aériennes acheteuses. Sans nul doute, le défi du dollar contraindra les avionneurs européens à inventer des parades inédites pour l'avenir, comme les japonais ont su le faire dans l'automobile ou l'électronique.

A. F.

Les ratés de la privatisation du pétrole

Le gouvernement britannique empêtré dans l'affaire Britoil

La course engagée à la Bourse de Londres sur les deux compagnies pétrolières britanniques se poursuit. L'Américain ARCO a porté sa participation dans Britoil à 21,1 %. Le Koweït a pris 17,4 % de BP, lequel est de son côté candidat au rachat de Britoil. Un embroglio qui remet en cause les privatisations britanniques.

Le gouvernement de M^{me} Thatcher aurait décidément mieux fait d'y regarder à deux fois avant de privatiser son secteur pétrolier. Empêtré dans l'affaire Britoil, de plus en plus gêné par les appétits du Koweït sur BP et de BP sur Britoil, il se retrouve piégé devant un bien curieux dilemme : soit « réétatiser » les compagnies privatisées sans mal depuis cinq ans, soit laisser passer entre des mains étrangères un large morceau des réserves pétrolières de la mer du Nord.

Comment en est-on arrivé là ? Premier acte, 1982 : le gouvernement Thatcher, fraîchement élu, casse la British National Oil Company (BNOC) créée en 1975 par les travaillistes pour contrôler une bonne partie des nouveaux champs de la mer du Nord. Toutes les activités d'exploration-production de l'ex-compagnie publique, considérées à l'époque comme les plus rentables, sont apportées à Britoil, créée pour la circonstance, et immédiatement privatisée. Prêtage furtif : cette première privatisation pétrolière manque d'éclat.

Mal informé, le public boude les titres, et les trois quarts des actions mises en vente en 1983 (51 % du capital) restent sur les bras des investisseurs institutionnels chargés de la vente... Pour achever en 1985 la privatisation de Britoil et vendre les 49 % restant entre ses mains, le gouvernement sera contraint de « brader » les titres en fixant un prix

de vente inférieur de 10 % au cours de Bourse et de 14 % au prix offert trois ans auparavant.

Deuxième acte, 1986, avec le contrechoc pétrolier : les cours du brut s'effondrent. Britoil, dépourvu d'activités de raffinage et de distribution, ne peut, comme ses concurrents, compenser la chute de ses revenus en amont par une rentabilité accrue de l'aval. Ses résultats fondent. La compagnie doit, pour survivre, revendre sa filiale américaine acquise à grands frais trois ans auparavant et licencier la moitié de ses effectifs.

Troisième acte à l'automne dernier : seconde privatisation pétrolière et second échec. En plein krach boursier, M^{me} Thatcher s'obstine à privatiser le premier groupe pétrolier et industriel britannique, BP. Cette fois, 3,5 % seulement des titres proposés sont placés dans le public, et le Trésor doit, pour éviter la débâcle, fixer un prix minimal en dépit duquel il s'engage à racheter (c'est-à-dire à renationaliser !). Profitant de l'occasion, le Koweït, par l'intermédiaire de son bureau d'investissement londonien, le KJO, rachète aux investisseurs institutionnels les titres bondés par le public pour finalement amasser 17,4 % du capital, ce qui en fait le principal actionnaire privé de BP.

Dans le même temps, la direction de BP, usant de sa liberté toute neuve, attaque au malheureux Britoil, dont l'avenir paraît de nouveau menacé par une recrudescence de cours. Avec ses réserves énormes (1 milliard de barils, soit 140 millions de tonnes, un cinquième du total britannique), et ses handicaps congénitaux, Britoil, sorte de « compagnie pétrolière », est une très bonne affaire pour toute société pétrolière souffrant comme BP de réserves pétrolières continentales insuffisantes.

Il y a toutefois un obstacle : la direction de l'infortunée compagnie refuse de se laisser avaler par BP, sûre d'y perdre à la fois son identité et son emploi ! Aussi Britoil prend-il langue avec un groupe américain, ARCO, également intéressé par ses réserves, mais moins dangereux pour lui que BP, car quasiment dépourvu de structures en Europe. ARCO s'engage à acheter 49,9 % du capital de Britoil, laissant ainsi le contrôle à l'actuelle direction, en échange il propose à la compagnie la plupart des actifs qu'il détient en dehors des Etats-Unis.

S'ensuit une bataille boursière entre BP et ARCO, qui acquièrent respectivement 29,9 % et 21,1 % des actions de Britoil. Inquiet, le gouvernement britannique s'en mêle et annonce qu'il utilisera son action spécifique (golden share) pour bloquer toute prise de contrôle de la petite compagnie britannique. Grâce à cette action, le Trésor peut détenir la majorité des droits de vote — donc le pouvoir — dans la société, même si la totalité du capital est détenue par un actionnaire privé indésirable. Le gouvernement espère ainsi manifester son désaccord à l'avance toute velléité d'absorption et favoriser une solution négociée entre les deux sociétés pétrolières britanniques.

Coup manqué, car cette initiative n'empêche pas BP, soutenu par le « Take-over Panel », organisme chargé de superviser les prises de contrôle outre-Manche, de lancer une offre publique d'achat sur la totalité du capital de Britoil, tandis qu'ARCO poursuit de son côté en Bourse le rachat des actions convoitées. De même que le Koweït sur BP ! Déjà piquant, le gouvernement ne s'est pas réservé d'« action spécifique » dans le capital de BP qui, contrairement à Britoil, pourrait donc tomber sous la coupe du Koweït si celui-ci poursuit son offensive...

On comprend dès lors l'embarras du gouvernement britannique. Si BP réussit, en s'entendant par exemple avec ARCO sur le dos de Britoil, la politique de privatisation aura involontairement encouragé la constitution d'un énorme groupe pétrolier contrôlé presque à moitié des réserves britanniques. Une éventualité inacceptable pour M^{me} Thatcher, qui, libérale mais néanmoins nationaliste, ne peut prendre le risque de voir un jour ces réserves passer de fait sous le contrôle d'un pays étranger, membre de surcroît de l'OPEP.

Le danger est d'autant plus grand que, avec BP et Britoil réunis, le Koweït contrôlerait non seulement une partie du sous-sol britannique mais aussi de l'Alaska (où BP est très implanté). Ce serait donc un bon morceau des réserves des pays industrialisés qui tomberaient dans le giron de l'OPEP !

Dans cette hypothèse, le Trésor devra mettre ses menaces à exécution et utiliser sa fameuse action spécifique. Ce faisant, il réétatisera de fait Britoil et s'opposera de façon autoritaire à la constitution d'un grand groupe privé. Un comportement gênant pour un gouvernement libéral.

Mais si BP échoue, c'est cette fois entre les mains américaines que les réserves britanniques risquent de se retrouver ! ARCO, poussé par la concurrence, a en effet laissé entendre qu'il pourrait à son tour lancer une offre de rachat, cette fois sur la totalité du capital de Britoil... Là aussi le Trésor devrait jouer de ses pouvoirs, sous peine de perdre toute crédibilité. De Charbide en Scylla !

Deux périls, quel qu'il arrive : Britoil, qui se retrouvera, après cinq ans de liberté, soit de nouveau sous contrôle public, soit géré par l'un de ses principaux concurrents... et la politique britannique de privatisation, qui connaît dans ce secteur stratégique son premier vrai revers.

VÉRONIQUE MAURIS.

Si en 88 les régions s'inspirent de Sud Tarn...

Sud Tarn, une région pas comme les autres, née de la volonté de hommes et d'hommes qui ont décidé de faire cause commune pour s'élever, progresser, agir.

Sud Tarn, c'est le Tarn des créateurs, celui qui honore. Le Tarn qui avance. Aujourd'hui, le développement économique est l'affaire de tous.

Sud Tarn regroupe des villes, Aussillon, Castres, Graulhet, Mazamet, les CC de Castres et de Mazamet ainsi que de nombreuses entreprises.

Le Sud du Tarn, premier bassin industriel de Midi-Pyrénées après celui de Toulouse, a tout au long de son histoire, forgé une réalité économique et humaine basée sur le travail, la passion, la créativité. Aujourd'hui, tous les partenaires du Sud du Tarn entrent ensemble dans la course au développement économique.

Chefs d'entreprises, créateurs, un nouvel élan est donné, avec vous Sud Tarn va étonner, avec vous Sud Tarn va gagner. Profitez de l'opportunité Sud Tarn. Pourvu que les régions s'inspirent de Sud Tarn.

SUD TARN
LE TARN DES CRÉATEURS

CASTRES CC : 03.59.06.17 Maire : 03.59.62.63 GRAULHET Maire : 03.34.30.77 MAZAMET CC : 03.61.00.33 Maire : 03.61.02.55 AUSSILLON Maire : 03.61.04.23

Handwritten text in Arabic script: صكنا من الاموال

Marchés financiers

BOURSE DU 30 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Main table of financial data with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Obligations, Actions, and Hors-cote.

Comptant (sélection)

SICAV (sélection)

30/12

Table of Comptant and SICAV data, including columns for Valeurs, Cours, and Rendement.

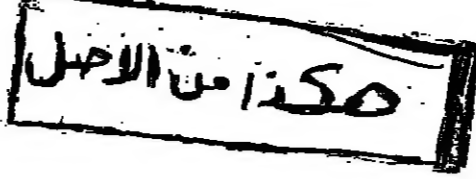
Cote de changes

Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold market data with columns for Cours, Cours des billets, and Cours de l'or.

o : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - d : prix précédent - * : marché continu

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.



ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
<p>2 L'armée reprend le pouvoir au Transkeï.</p> <p>3 Italie : les radicaux veulent devenir le « sel de l'Europe ».</p> <p>RFA : 4 500 criminels nazis vont faire l'objet de poursuites.</p> <p>4 La situation en Afghanistan.</p>	<p>5 Le Conseil constitutionnel annule l'amendement « Canard enchaîné » et une disposition relative au financement des chambres de commerce.</p>	<p>6 Les jeunes de Taizé à Rome.</p> <p>8 Associations : la nouvelle réglementation de l'adoption en France.</p> <p>19 Sports : Surfer sur l'écume des neiges.</p>	<p>15 Un entretien avec M. Pierre Méhaignerie : « La reprise de la construction doit s'accompagner de l'amélioration de la qualité ».</p> <p>7 Communication : les ambitions du CEP Communication.</p>	<p>20 Le ralentissement de l'activité économique aux États-Unis, la baisse du dollar et leurs conséquences.</p> <p>21 Les ratés de la privatisation du pétrole en Grande-Bretagne.</p> <p>22-23 Marchés financiers.</p>	<p>Abonnements 2</p> <p>Annonces classées 19</p> <p>Carnet 17</p> <p>Loto, Loterie 18</p> <p>Météorologie 17</p> <p>Mots croisés 18</p> <p>Radio-télévision 18</p> <p>Spectacles 16</p>	<p>• L'annonceur des médias. NEIGE.</p> <p>• L'année 1987 en 16 échantillons. JOUR</p> <p>• Sondage : bye bye, 1987. MIER</p> <p>3615 TAPEZ LEMONDE</p> <p>Commandez vos livres sur le minitel du Monde 3615 + LM 16</p>

La préparation de l'élection présidentielle. Appels à la candidature de M. Mitterrand

1988 : la bonne année. Pour nous c'est lui. Vous aussi dites-le ! 1988 : François Mitterrand ». Sous ce titre et la signature de cinq cents élus locaux, *L'hebdo* a publié dans son numéro du vendredi 31 décembre, sur une page entière de publicité, un appel à la candidature de M. Mitterrand à l'élection présidentielle. Parmi les signataires figurent MM. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et Henry Saby, président du groupe socialiste de l'Assemblée européenne.

D'autre part, plus de cinq cents signatures ont été recueillies dans les Pyrénées-Orientales, nous signale notre correspondant, par la coordination départementale constituée pour appeler également à la candidature de M. Mitterrand. Cette coordination a été mise en place autour de M^{me} Renée Soum, députée, et aux côtés des socialistes du département on note la présence de l'écrivain Claude Simon, prix Nobel de littérature en 1985, qui réside une partie de l'année à Salbes.

Cette coordination a adressé au président de la République un message de vœux indiquant notamment : « Nous avons le désir profond de dire que depuis toujours votre action plaide pour plus de solidarité et de fraternité, refuse l'injustice et les exclusions et garantit les libertés et les droits de chacun, donnant à notre pays un rayonnement incontestable dans le monde. En cette époque tourmentée et pour toutes ces raisons, la France a et aura besoin de vous. »

Le cardinal Decourray souhaite que la prochaine campagne électorale soit « digne »

Dans un message de Nouvel An, adressé mercredi 30 décembre aux fidèles de son diocèse, le cardinal Albert Decourray, archevêque de Lyon et président de la conférence épiscopale française, souhaite que « la prochaine campagne électorale soit digne, marquée par le respect des personnes, des réalités et des valeurs ».

« Que tous aient la parole, y compris les sans-voix ». Et « que nous progressions ensemble vers le seul vrai bonheur », a ajouté le cardinal qui, dans un interview au *Journal du Dimanche* du 27 décembre, trouvait que le débat politique en France « volait vraiment trop bas, très bas ».

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 décembre

Effritement

L'effritement se poursuivait jeudi matin. Affichant -0,10 % à l'ouverture, l'indice de tendance descendait jusqu'à -0,75 % en séance. A la hausse figuraient Penhott (+4,2 %), Galeries Lafayette (+3,7 %), Sodeho (+3,7 %), La Héria (+2,9 %), Cofimeg (+2,4 %), Locindus (+2,2 %), Dary (+2,3 %), Casino ADP (+2 %), BHV (+2 %). En baisse on note : Maisons Phénix (-9 %), Schneider (-5,9 %).

Valeurs françaises	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Accor	322	322	321 10
Agrochim	408	410	410
Air Liquide (L)	498	498	498
Alcatel	2280	2280	2280
Bouygues	810	810	800
B.S.N.	4402	4380	4380
Camnec	675	675	678
Compagnie S.A.	875	875	875
Club Méditerranée
East (Kern)
EL-Électronique
Elf
Lafarge-Coppé
Lyonn. des Eaux	1128	1128	1111
Midi	190 90	182	178
Midi (Ch)
Midi (M)	1580	1575	1575
Midi (S)	710	710	710
Oréal (L)
Parif-Rhône
Peugeot S.A.	114	114	110 50
Renault
Sauv.
Soude France	490	487 50	485
Thomson-C.S.F.
Toshiba
Vale	400	400	395

A B C D E F G

Revendiquée par une Organisation juive de combat. Une opération « commando » au siège du journal du Front national

Un commando d'une dizaine de personnes a envahi, le mercredi 30 décembre en début d'après-midi, les locaux de l'hebdomadaire du Front national, *National Hebdo*, dans le dix-septième arrondissement de Paris. Portant foulards et casques, ses membres ont renversé les bureaux, arraché les fils du téléphone et éparpillé les dossiers. L'action a duré moins de cinq minutes, selon la police. Des tracts, non signés, ont été retrouvés sur place. « Nous ne ferons pas de détail » avec *Le Pen*, un vœu antisémite déguisé en candidat aux élections présidentielles, qui nie la Shoah », indique le texte, qui conclut : « La jeunesse juive n'acceptera plus la banalisation du génocide. Antisémites, tremblez ! »

L'action a été revendiquée, dans l'après-midi auprès de l'AFP, au nom de l'Organisation juive de combat dans les lycées, une organisation inconnue jusque-là. Dans sa revendication, le groupe ajoute qu'« il harcèlera systématiquement le Front national et toutes les officines antisémites » jusqu'à l'élection présidentielle.

La situation en Nouvelle-Calédonie. M. Poas : nous avons fait un geste

M. Bernard Poas commente, dans l'*Express* daté 1^{er} janvier, la décision prise de demander au ministre public de faire appel de l'ordonnance de mise en détention du numéro deux du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné en Nouvelle-Calédonie. Le ministre des DOM-TOM déclare notamment : « Nous avons simplement estimé qu'il fallait faire un geste pour ne pas donner aux dirigeants du FLNKS une aura de martyr qu'ils ne méritent pas. Ce n'est pas un précédent, mais un geste. Nous avons agi avec sang-froid et dans le respect des règles de la justice. Contrairement au président de la République qui (...) n'a pas hésité à faire pression sur la justice. S'usant pour un président du Conseil supérieur de la magistrature ! Non, ce n'est pas un précédent, car nous mettons clairement des bornes. Nous n'accepterons jamais que le FLNKS se mette hors la loi. »

Quatre plaintes après les incidents de Villiers-le-Bel

Quatre plaintes ont été déposées par les familles des jeunes gens blessés lors des affrontements avec la police, le 23 décembre, dans une cité de Villiers-le-Bel (Val-de-Marne) (*le Monde* du 31 décembre). Cinq personnes avaient été mortes par des chiens policiers, une adolescente avait eu le bras cassé, et deux policiers avaient été atteints au cours de ces incidents, dont l'origine reste floue.

Dans un tract diffusé le 30 décembre, plusieurs associations socio-culturelles de Villiers-le-Bel et SOS-Racisme dénoncent « la chasse aux jeunes organisée ce soir-là pendant une heure à coups de matrasques et de chiens policiers ». « Nous ne pensons pas que toute la police soit responsable, ajoutent les signataires, mais nous ne pouvons pas laisser passer de tels actes racistes et nous en appelons à la justice de notre pays ».

L'Arabie saoudite et la baisse des prix du pétrole. Ryad financera son déficit budgétaire en émettant des bons du Trésor

Afin de financer une partie de son déficit budgétaire, le gouvernement d'Arabie saoudite va émettre des bons du Trésor pour un montant de 30 milliards de riyals (8 milliards de dollars) en 1988, a annoncé mercredi 30 décembre le roi Fahd lors d'une intervention télévisée. Ce sera la première fois depuis le début des années 1960 que le royaume aura recours à l'emprunt pour combler son déficit, événement important dans un pays où subsiste, pour des raisons religieuses une forte aversion à la notion d'intérêt.

Depuis 1984, le déficit budgétaire de l'Etat - en moyenne chaque année de 13 milliards de dollars environ - avait été financé par les importantes réserves étrangères du royaume. Ces dernières seraient encore supérieures à 70 milliards de dollars, d'après des évaluations non officielles. Pour l'an prochain, le gouvernement saoudien a adopté un budget d'austérité, le royaume souffrant d'une faible chute de ses revenus pétroliers. Les dépenses seront en baisse de près de 17 %, alors que les recettes diminueront de 10 %. A cause de la situation dans le Golfe, les dépenses militaires - qui représentaient déjà 35,7 % du budget saoudien en 1987 - augmentent encore en 1988.

Dans ces conditions, après un déficit de 52,7 milliards de riyals (14 milliards de dollars) le solde budgétaire devrait être ramené à 35,9 milliards (9,5 milliards de dollars). Alors qu'une partie minime de ce solde devrait à nouveau être financée par un recours aux réserves générales de l'Etat, l'essentiel devrait donc être assuré, en 1988, par des emprunts, sous la forme de bons du Trésor. Les autorités saoudiennes n'ont pas encore indiqué si ces titres seront accessibles aux investisseurs étrangers. Les experts estiment qu'ils ne seront sans doute vendus que dans le royaume. La loi islamique interdisant le paiement d'intérêt, les bons du Trésor saoudien seront certainement vendus à un prix inférieur à leur valeur nominale, de manière à assurer un rendement aux investisseurs.

Regroupement dans la construction navale japonaise. 300 millions de francs pour la Chapelle-Darblay

Les actionnaires de la société financière Chapelle-Darblay réunis, le mercredi 30 décembre, en assemblée générale extraordinaire ont voté comme prévu une augmentation de capital de 300 millions de francs.

Celle-ci se pourra toutefois être réalisée qu'après l'acceptation par le tribunal de commerce de Nanterre d'un « plan de continuation » que doivent présenter les groupes Pinault et Cascades, conjointement candidats à la reprise du numéro un français du papier, c'est le 8 janvier que le tribunal devrait donner ou non son aval.

L'augmentation de capital s'effectuera alors en deux temps : 200 millions de francs seront versés immédiatement. 100 millions seront débloqués dans les quarante-cinq jours suivant l'homologation du plan.

En l'état actuel des choses, le tour de table de la Financière Chapelle-Darblay, holding du groupe papier, comprend l'Etat (30 % du capital) et la Franco-Canadienne des papiers (28 %), qui réunit Pinault et Cascades ; lesquels ont racheté la part de Paribas. Quant aux actionnaires de l'ancien FPG M. John Kila (47 % de capital), elles sont placées sous la responsabilité d'un mandataire de justice.

Le plan de continuation « proposé par les deux candidats à la reprise passe par une simplification juridique de groupe qui comprend une vingtaine de sociétés dont certaines sont des poids morts.

Pinault et Cascades envisagent pour 1988 une augmentation de la production sur les deux sites de Chapelle-Darblay (Saint-Etienne-du-Rouvray, Grand-Couronne).

OPA de Grand Métropolitain sur Martell. Grand Métropolitain espère aussi qu'il sera annulé. Mais pour l'instant, le débat n'est pas tranché.

La Chambre syndicale des agents de change, dont on attendait un communiqué sur cette question le 30 décembre, est restée silencieuse. Le Trésor et la Commission des opérations de Bourse ont conservé le même mutisme. Avec près de 11 % du capital acquis en Bourse et 41 % rachetés à la famille Fincem, le débat n'est pas tranché. Il faudrait en effet que le nombre de titres apportés en réponse à l'OPA de Grand Métropolitain soit légèrement supérieur à 50 % du capital pour que la riposte britannique puisse réussir. Au 30 décembre, « Grand Met » détenait 19,9 % de Martell. Joutant sur les divisions internes des propriétaires, il indiquait dans un communiqué vouloir continuer à bénéficier des compétences de la famille dans la direction de la société ».

Mort du danseur américain Patrick Bissell

L'un des premiers danseurs de l'American Ballet Theater, Patrick Bissell, a été retrouvé mort mardi 29 décembre dans son appartement à Hoboken (New-Jersey). Une autopsie devait être pratiquée pour déterminer les causes de son décès. Patrick Bissell, qui était âgé de trente ans, était l'un des plus brillants danseurs du monde, a estimé Mikhail Baryshnikov, le directeur de l'American Ballet Theater, dans un communiqué publié mercredi. Bissell, né au Texas, avait commencé à danser à l'âge de dix ans à Toledo (Ohio). Après des études à l'Académie de danse de Champagne (Illinois), l'école de danse de Caroline du Nord, il entra à l'American Ballet Theater. Il a également travaillé avec le Boston Ballet, tout en se produisant avec des troupes étrangères en Australie, au Canada, et dans plusieurs pays asiatiques.

Deux sondages. Les Sud-Coréens champions de l'optimisme

Londres (AFP). - Les Sud-Coréens abordant 1988 avec le plus d'optimisme, contrairement aux Péruviens, peuple le plus pessimiste à l'égard de la nouvelle année, selon un sondage Gallup réalisé dans trente-sept pays, y compris l'URSS, et publié jeudi 31 décembre par le *Daily Telegraph*.

L'URSS figure dans la liste des vingt-quatre pays considérés comme « optimistes », au vingt et unième rang, selon ce sondage, qui est le premier à avoir été réalisé par l'institut Gallup dans ce pays, précise le *Daily Telegraph*. Sur les cinquante interviews effectuées par téléphone à Moscou, 22 % des personnes interrogées estiment que 1988 sera « meilleure » que 1987, 43 % ne prévoient pas de changement, et 15 % estiment qu'elle sera « pire ».

C'est en Corée du Sud que l'on trouve le fort pourcentage d'optimistes (58 %). Selon le classement effectué par Gallup, ce pays est suivi par la Suède, le Portugal, l'Afrique du Sud (population blanche), la Bolivie, Hongkong, l'Inde, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Argentine, la Suisse, l'Espagne, le Luxembourg, le Canada, la RFA, le Japon, l'Italie, le Brésil, l'Argentine, la Norvège, l'URSS, les Philippines, les Pays-Bas et le Danemark.

Dans les pays classés comme « pessimistes » à l'orée de 1988, figurent la Turquie, suivie par la Chili, l'Australie, la Belgique, la France, la Grèce, le Mexique, l'Inde, l'Afrique du Sud (population noire), la Finlande, l'Autriche, la Costa-Rica, la République d'Irlande et le Pérou. Dans ce dernier pays, 54 % des personnes interrogées prévoient une année 1988 « pire » que 1987.

A l'exception de l'URSS, ce sondage a été effectué auprès d'échantillons représentatifs de mille personnes dans chacun des pays au cours du dernier trimestre 1987.

1987 ne laissera pas un grand souvenir aux Français

Si l'on en juge par le sondage de la SFRES publié jeudi 31 décembre par le *Parisien Libéré*, 1987 ne laissera pas un grand souvenir aux Français. Selon cette enquête, réalisée du 23 au 28 décembre auprès d'un échantillon national de mille personnes, 42 % d'entre elles disent que l'année écoulée a été « une année comme les autres », alors que pour 40 % elle a été « plutôt mauvaise ».

Les Français, dans leur majorité, retiennent surtout parmi les grands événements de politique étrangère l'accord Reagan-Gorbatchev sur le désarmement nucléaire, le krach boursier et les tensions dans le golfe Persique. Dans l'actualité française ils retiennent la libération d'une partie des otages retenus au Liban et l'arrestation de malfaiteurs d'Action directe. Si on leur demande quels événements ont le plus marqué des points », dans le courant de l'année, ils répondent, M. François Mitterrand à 53 %, devant M.M. Jacques Chirac (37 %) et Charles Pasqua (19 %). Ils en concluent que c'est M. Mitterrand qui a le plus de chances d'être élu président de la République en 1988. Si le second tour de l'élection opposait M. Mitterrand à M. Barre, 56 % des personnes interrogées pensent, sans tenir compte de leurs préférences personnelles, que le premier l'emporterait. Et elles sont 64 % à penser la même chose en cas d'un duel Mitterrand-Chirac.

Où trouver le Glenturret ?

Pure single Highland Malt 12 years old scotch whisky. Jusqu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Écosse, fondée en 1775). Aujourd'hui on peut le découvrir chez quelques rares spécialistes, passionnés de vieux whiskies, par exemple : La Maison du Whisky, 48, avenue de Saxe, Paris 7^e. A commander avec modération.

J.M. WESTON

Les ventes spéciales annuelles de chaussures pour homme auront lieu les

mardi 5, mercredi 6, jeudi 7 janvier.

114, avenue des Champs-Élysées
98, boulevard de Courcelles
97, avenue Victor-Hugo
49, rue de Rennes

Les soldes de chaussures pour femme auront lieu les

mardi 12, mercredi 13 janvier
dans les 4 magasins

Le Monde sur minitel

ABONNEZ UN AMI POUR LES FÊTES ABONNEZ-VOUS

au Monde et à ses publications

36.15 TAPEZ LEMONDE puis ABO

